

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR HUMAN,
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORATE RESEARCH AND TRAINING
UNIT FOR HUMAN, SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE
L'INSERTION DES REFUGIES DU CAMP DE MINAWAO SUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO**

Mémoire de Master en Géographie soutenu le 31 juillet 2022

Spécialité : Marginalité, Stratégies de Développement et Mondialisation

Option : Géographie de développement

Par

AMADOU Désiré

Matricule : **17T334**

Licencié en Géographie

Jury

Président : MOUPOU Moïse (Professeur)

Rapporteur : OJUKU TIAFACK (MC)

Examineur : MEDIEBOU CHINDJI Rose (MC)



ATTENTION

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

DÉDICACE

À

Mon père OUMAROU Abba et ma la mère MAMMA Rhodé

Pour votre patience, votre confiance et votre persévérance dans mon éducation et mon
instruction !

À

Ma grande sœur ADAMA OUMAROU Suzanne

Pour tout ce que tu as fait pour moi !

J'aimerais qu'à travers de ce travail, vous trouviez une fois de plus une raison d'être fiers
d'avoir tout donné !

REMERCIEMENTS

Je tiens ici à exprimer ma profonde reconnaissance aux personnes qui ont rendu la réalisation de ce travail possible. Si elles ne sont de loin pas les seules à m'avoir soutenues, aidées et conseillées, je tiens ici à en remercier quelques-unes en particulier.

La supervision de ce mémoire a été assurée par le professeur OJUKU TIAFACK qui a bien voulu sacrifier certaines de ses occupations afin de nous apporter des connaissances supplémentaires et des orientations nécessaires pour ce mémoire. Nous lui exprimons notre sincère et profonde gratitude pour l'attention et la disponibilité dont il a fait preuve afin de conduire nos premiers pas dans la recherche.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des enseignants du département de Géographie de l'Université de Yaoundé I qui ont tous contribué à notre formation à travers leurs enseignements et de multiples conseils et sans qui nous n'aurions pas pu acquérir les aptitudes nécessaires à la rédaction de ce travail.

Mes remerciements aux populations de notre zone d'étude pour leur accueil et leur collaboration. Merci à tous les chefs de villages qui ont bien voulu nous recevoir et nous soutenir durant nos travaux de terrain.

Je tiens également à dire merci à M. Joël adjoint administrateur du camp de Minawao pour son encouragement, à Mme Clarisse du Service InterSos, à M. Murtalla de la Première Urgence (PU) au camp des réfugiés de Minawao, sans toutefois oublier M. Sali, l'administrateur du camp des réfugiés de Minawao.

Que nos parents soient remerciés pour leurs soutiens indéfectibles apportés pendant la durée de notre formation.

J'exprime ma vive reconnaissance à mon beau-frère SADJO YOUNGUDA pour m'avoir soutenu et épaulé tout au long de la réalisation de ce mémoire. Ses judicieux conseils auront su me guider sur la voie de la réussite.

A mes frère et sœurs JOSSIE Madeleine, FANTA Esther, BOUBA Samuel, YAOUWA Oumarou, WADI Oumarou, DOUDOU Oumarou, IYA Oumarou ATIKTA Dorkas, AHAMADOU Dieudonné, NGAIMA madine, PHODASA Josias, AGABUS Issa, VAGODA Christoph, ABBA Japhet, BONE Obed, MANDAF, ELIAS, YAYA etc. pour leur amour et soutien.

Je tiens à remercier de manière particulière ma sœur ATIKTA Dorkas pour son soutien constant, son amour et son encouragement.

Je remercie également M. FOTIO Boris qui m'a beaucoup aidé tout au long de la réalisation de ce travail.

A tous mes oncles et tantes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

A mes camarades et ami(e)s : Noel KANDE, AYUK EBI Linda, NGUIMATSIA Kelly, NDJIDDA PALOU Justin, Benjamin TCHAMAYA, GUIWE Olivier, MALAKA Bernard, KAWAI TODOU, TUFOIN Kilian, ABBA BAKA, BEDA Nicolas, SALMANE OUMAR, MOUSSA TASSAHAR, DAVAOU Jacob, Jean WANDALA, KAUBARA Alex, BINWE Moïse, DJONNOWA Jasmin, IYASSO Bernard pour leurs encouragements et leur appui inconditionnel. Leur soutien m'a permis de croire en moi et de repousser mes limites constamment.

J'exprime ma profonde gratitude à tous ceux dont je n'ai pas cité les noms ici et qui ont souvent marqué un intérêt pour mon parcours.

Mention spéciale au Dieu tout puissant sans qui rien n'est possible ; pour la protection, la santé et le courage qui nous ont permis de réaliser ce mémoire dans de très bonnes conditions.

SOMMAIRE

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE.....	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES PHOTOS ET PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.....	vii
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	ix
RESUME	xi
ABSTRACT.....	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I: REFUGIES DU CAMP DE MINAWAO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO : Origines des réfugiés, causes et voies et moyens de leurs déplacements.	39
CHAPITRE II : INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES REFUGIES DU CAMP DE MINAWAO.....	66
CHAPITRE III: IMPACTS DES ACTIVITES DES REFUGIES SUR LE DEVELOPPEMENT DE LEUR MILIEU D'ACCUEIL.....	86
CHAPITRE IV : DIFFICULTES ET PERSPECTIVES A L'INSERTION SOCIO- ECONOMIQUE DES REFUGIES.....	104
CONCLUSION GENERALE	122
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE	125
ANNEXES	130
TABLE DES MATIERES.....	148

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation de la zone d'étude.....	6
Figure 2: Conceptualisation de la variable indépendante.....	22
Figure 3: Conceptualisation de la variable dépendante.....	23
Figure 4 : Conceptualisation de la variable indépendante.....	24
Figure 5: Pyramide de besoin d'Abraham Maslow.....	26
Figure 6: Les composantes de la démarche hypothético-déductive.....	29
Figure 7: Carte des reliefs de l'arrondissement de Mokolo.....	40
Figure 8 : Carte du camp des réfugiés de Minawao.....	43
Figure 9: Répartition des enquêtés par tranche d'âge et par sexe.....	48
Figure 10 : La situation matrimoniale des réfugiés.....	49
Figure 11 : Situation d'activité des réfugiés dans leur pays d'accueil.....	50
Figure 12: Répartition des réfugiés par région d'origine.....	51
Figure 13: Tendance d'immigration des réfugiés du camp de Minawao.....	59
Figure 14: Raison du choix du pays d'asile.....	62
Figure 15: Villages ou lieux de transits des réfugiés de Minawao avant d'arriver au camp..	63
Figure 16: Moyens de transport utilisés par les réfugiés.....	64
Figure 17: Répartition des enquêtés par secteur d'activités.....	67
Figure 18 : les effets induits par la présence des réfugiés.....	86
Figure 19 : Présentation par zone de provenance des bétails sur le marché de Minawao.....	93
Figure 21: Nature de conflits entres réfugiés et hôtes.....	105

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des enquêtés par secteur.....	34
Tableau 2: Vue synoptique du cadre théorique.....	36
Tableau 3: Infrastructure existante dans le camp de Minawao.....	44
Tableau 4: Acteurs intervenants dans le camp de Minawao.....	45
Tableau 5: Répartition des Acteurs intervenant dans le camp des réfugiés de Minawao par secteur d'activité.....	46
Tableau 6: Les attentats islamistes perpétrés par Boko Haram (2009-2019).....	53
Tableau 7: Répartition selon des raisons de déplacements des enquêtés.....	58
Tableau 8: Raison du choix du Cameroun comme pays d'asile.....	60
Tableau 9: Travaux journaliers pratiqués par les réfugiés du camp de Minawao.....	77
Tableau 10 : Produits céréaliers sur le marché de Minawao et lieu de provenance.....	91
Tableau 11: La production animale et village de provenance.....	92
Tableau 12: Facteurs influant sur l'impact environnemental des réfugiés.....	99
Tableau 13: Les ennemis de culture.....	112
Tableau 14: Maladies des bêtes.....	113

LISTE DES PHOTOS ET PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Liste des photos

Photo 1 : Les maisons brûlées par les combattants de Boko Haram dans le village Gelévet	56
Photo 3: Champ du gombo	69
Photo 2: Champ du mil rouge	69
Photo 4 : Élevage à l'air libre.....	71
Photo 5 : Élevage dans l'enclos	71
Photo 6: Le marché des bétails à Minawao.....	72
Photo 7 : Vue externe du magasin de stockage des céréales.....	73
Photo 8 : Les produits vivriers stockés par sacs.....	73
Photo 9 : Les produits du PAM et du HCR sur le marché	74
Photo 10: Assiettes importées revendues sur le marché de Minawao	76
Photo 11: Réfugié vendeur des médicaments installé sur marché de Minawao	76
Photo 12: Atelier de formation en couture.....	78
Photo 13: Atelier de formation en menuiserie	78
Photo 14 : Réfugiées bénéficiaires de la formation du Plan International installées sur le marché de Minawao	79
Photo 15: Centre de santé du camp des réfugiés de Minawao.....	81
Photo 16: Ecole publique primaire du camp des réfugiés de Minawao	82
Photo 17: Route en latérite Zamai-Minawao	95
Photo 18: File d'attente au point d'adduction d'eau de forage au camp Minawao.....	107
Photo 19: Conditions d'enseignement au camp des réfugiés de Minawao	109
Photo 20: Distribution des semences à Zamai	116
Photo 21: Une pépinière de Azadirachta Indica (neem) au camp de Minawao	118
Photo 22 : Azadirachta Indica (neem) en pleine croissance au camp de Minawao	118
Photo 23: Briquettes fabriquées par les femmes réfugiées ayant suivi la formation	119
Photo 24 : Foyers améliorés fabriqués par les femmes.....	120
Photo 25 : Foyers améliorés fabriqués par les hommes.....	120

Liste des Planches Photographiques

Planche 1 : Cultures vivrières pratiquées par les réfugiés dans la localité de Minawao	69
Planche 2 : Pratique d'élevage au camp de Minawao.....	71
Planche 3 : Magasin de stockage des céréales	73
Planche 4 : Les produits importés revendus sur le marché local	76
Planche 5: Ateliers de formation des réfugiés du camp de Minawao.....	78
Planche 6: Le reboisement au camp des réfugiés de Minawao	118
Planche 7: Les foyers améliorés fabriqués par les réfugiés à Minawao	120

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFD	:	Agence Française de Développement
AGR	:	Activité Génératrice de Revenus
ALDEPA	:	Action Locale pour le Développement Participatif et Autogéré
BIT	:	Bureau International du Travail
BUCREP	:	Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
COPRESSA	:	Centre Optionnel pour la Promotion et la Régénération Economique et Sociale Secteur Afrique
DFJP	:	Département Fédéral de Justice et Police
DAR	:	Programme d'Aide au Développement pour les Réfugiés
FLM	:	Fédération Luthérienne Mondiale
IFDD	:	Institue de la Francophonie pour le Développement Durable
IMC	:	International Medical Corps
LWF	:	Lutherian World Federation
MINAS	:	Ministère des Affaires Sociales
MINATD	:	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINDEF	:	Ministère de la Défense
MINEE	:	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEDUB	:	Ministère de l'Education de Base
MINEPAT	:	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	:	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINEPDED	:	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable
MINESEC	:	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFOF	:	Ministère des Forêts et de la Faune
MINPROFF	:	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINSANTE	:	Ministère de la Santé
MNJTF	:	Force Opérationnelle Interarmées contre Boko Haram
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé

ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OUA	:	Organisation de l'Union Africaine
Oxfam	:	Oxford Commitee for Famine Relief
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PDI	:	Personnes Déplacées Internes
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	:	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPTE	:	Pays Pauvre Très Endetté
PUI	:	Plan d'Urgence Internationale
RCA	:	République Centrafricaine
RDC	:	République Démocratique du Congo
RECO	:	Relais Communautaire
SIDA	:	Suidich International Development Agency
UNHCR	:	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	:	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	:	Fonds des Nations Unies pour la Population

RESUME

La migration humaine est un phénomène très ancien mais aussi récent. Elle résulte d'une variété de facteurs économiques, sociaux, culturels, conflictuels, environnementaux ou sanitaires. Aujourd'hui, le facteur lié à l'insécurité est l'un des facteurs le plus important de déplacement de la population vers l'intérieur ou l'extérieur (hors de leur pays d'origine). La problématique des réfugiés et des déplacés fait l'objet d'une attention de plus en plus accrue des pouvoirs publics et des milieux scientifiques (Guichaoua, 2004) cité par IFDD, 2018.

Cette étude traite des impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés sur le développement de leur terre d'accueil. Ainsi, la présente réflexion vise à contribuer à l'analyse des impacts socio-économiques et environnementaux des réfugiés sur le développement de la localité hôte. Il s'agit d'explorer dans un premier temps, les causes ; les voies et moyens de ce déplacement massif et dans un second temps, de ressortir les stratégies d'insertion des réfugiés afin d'évaluer leurs impacts sur le développement de leur terre d'accueil. De ce fait, quatre hypothèses ont guidé cette étude. Les techniques et méthodes de recherches qui ont été adoptées et utilisées ont conduit à la collecte, traitement et à l'analyse de nos données. Les données secondaires utilisées sont issues des documents publiés, non publiés et des sources d'internet. Les données primaires ont été obtenues par le biais d'enquête auprès de 371 ménages réfugiés résidents au camp des réfugiés de Minawao. Et les données supplémentaires ont été obtenues grâce à nos entretiens, à nos observations.

Les résultats des données collectées, traitées, analysées et interprétées ont relevés que la présence des réfugiés à Minawao se justifie par des raisons beaucoup plus sécuritaires qu'économique ou autres ; dans leur terre d'accueil les réfugiés sont impliqués dans des activités socio-économiques telles que le petit commerce (27%), l'élevage (07%), l'agriculture (16%) et divers autres métiers qui occupent les (50%) des activités pratiquées. Six ans (06) déjà dans camp, la présence et les activités pratiquées par ces derniers ont eu des impacts controversés sur le développement socio-économique mais aussi environnemental de la localité qui les accueille. Dans un souci de la cohabitation entre hôte et réfugiés, des perspectives sont mises en place par les ONG en place afin de minimiser les impacts négatifs des activités des réfugiés et de favoriser leur insertion auprès de la communauté hôte.

Mots clés : Impacts socio-économiques, Insertion, Environnement, Réfugiés, Développement local, Arrondissement de Mokolo.

ABSTRACT

Human migration is a very old and recent phenomenon. It results from a variety of factor which are economic, social, cultural, conflictual environmental, health related, internal and external. Today, insecurity is one of the most significant factor displacement of population. The problems of refugees on and internal displaced persons is a subject of an increasingly attention for the authorities and scientific community (Guichaoua, 2004) quoted by IFDD, 2018.

This study treats the socio-economic and environmental impacts of insertion of refugees on the development of their host community. The present reflexion will contribute to analyze the socio-economic and environmental impacts of the refugees on the development of their host community. First, the causes, ways and means of massive displacements of these population and the secondly, the strategies of insertion of the refugees so as to evaluate their impacts on the development of their area of reception. Four hypotheses were formulated to this study. The techniques and methods used for collection, treatment and analysis of data. Secondary data used for this study explored documents published and unpublished and internet sources. Primary data was obtained from administration of questionnaires to some 371 households of refugees resident in the Minawao camp. Additional data was obtained through interviews and field observations.

The results of data collected treated and interpreted revealed that, the presence of refugees in Minawao is explained by security than economic reasons. In the host communities the refugees are implicated in socio-economic activities as small seat trade (27%), livestock (07%), agriculture (16%) and other activities (50%) practiced. For the six years (06) that the refugees have been in the camp, the activities practiced by these people have impacts that socio-economic are not only environmental that have led development to the locality which accommodates them. With the hope of cohabitation between host community and refugees, efforts have been done by NGO's in order to minimize the negative impacts of the activities of refugees and to support their insertion near the host community.

Key words: Socioeconomics impact, Insertion, Environment, Refugees, Grassroots development, Mokolo District.

INTRODUCTION GENERALE

0.1 Introduction

Partout dans le monde, les populations sont victimes des conflits armés, des calamités naturelles, des persécutions politiques, religieuses ou ethniques. L'actualité montre ainsi des clichés très sombres et tristes. Au regard de ces clichés, il faut noter que le continent africain en général et la partie subsaharienne en particulier est le foyer de nombreux conflits armés où les théâtres des opérations militaires se dressent tous les temps un peu partout. Bien plus, c'est en Afrique que l'on recense curieusement le plus de calamités naturelles dont des sécheresses accrues, des inondations diverses, qui affligent aux populations de nombreux maux (KALGONG, 2007). Plus récemment, les conflits armés qui secouent le Nord-Est du Nigeria voisin et la République Centrafricaine poussent et continuent de pousser à l'exil des milliers des réfugiés Nigériens et Centrafricains vers les pays voisins dont le Cameroun.

Le Cameroun possède une longue tradition d'asile et a généreusement offert un abri sûr à des centaines des milliers des réfugiés pendant des décennies. Au 31 décembre 2017, le Cameroun accueillait 341 857 réfugiés parmi lesquels, les nigériens dans l'extrême-nord, des centrafricains dans les zones frontalières de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord et d'autres des différentes nationalités dans les centres urbains. En plus, il compte environ 242 000 personnes déplacées internes (PDI) dans la région de l'Extrême-Nord, 64000 PDI de retours et près 255 000 personnes à risque d'apatridie (UNHCR, 2018).

Cependant, afin de mieux cibler ces populations, les zones d'accueils sont définies. C'est dans cette perspective qu'en 2013 est loti dans la Région de l'Extrême-Nord, Arrondissement de Mokolo le camp de Minawao afin de répondre à l'affluence massif des réfugiés en provenance de la zone frontalière de cette région. Ce camp accueille aujourd'hui plus de 60 000 réfugiés où l'Etat camerounais et les ONG avec en tête de liste l'UNHCR décident de les accueillir et de mettre en place un programme d'urgence pour les assister et les accueillir.

En effet, les camps sont largement utilisés à travers le monde pour loger les populations de réfugiés, et la plupart des pays hôtes exigent cette forme de résidence aux réfugiés. Ceci pour des raisons beaucoup plus sécuritaires mais aussi pour faciliter leur assistance, leur recensement et leur retour dans leur pays d'origine. Selon les estimations du HCR en 2011, environ 34% des réfugiés mondiaux résident dans des camps, les autres s'en

retirent et vivent clandestinement dans leurs pays d'asile. En 2011, on retrouve les camps presque exclusivement dans la région de l'Afrique subsaharienne (60%) et sur le continent asiatique (35%) (UNHCR, 2012).

Le mouvement d'immigration massif de la population occasionne des impacts aussi bien positifs que négatifs sur le développement du site d'accueil. En effet, le développement d'un milieu étant lié à sa société, on admet sans équivoque que toutes les activités menées par les migrants vont engendrer une influence sur les ressources mobilisées par la communauté. En outre, la gestion des ressources naturelles sera influencée du fait de l'occupation de l'espace par les migrants (Seidou, 2015). C'est dans l'optique d'apprécier l'ampleur de cette brusque affluence des réfugiés vers le camp de Minawao et d'évaluer les effets socio-économiques et environnementaux sur le développement local que le présent sujet intitulé « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés du camp de Minawao sur le développement de l'Arrondissement de Mokolo » a été choisi.

Notre travail s'articule autour de quatre chapitres dont le premier porte sur l'étude des réfugiés du camp de Minawao (origines, causes et voies et moyens des déplacements) ; le deuxième aborde la question de leur insertion socio-économique et notre troisième chapitre fait état des lieux des impacts socio-économiques et environnementaux des activités des réfugiés sur le développement local et enfin notre dernier chapitre (chapitre quatre) porte sur les difficultés d'insertion des réfugiés et des suggestions.

02. Contexte et justification de l'étude

0.2.1. Contexte de l'étude

Depuis les indépendances des pays africains, une forme de migration dénommée « les migrations forcées », ne cesse de s'amplifier en raison de la conjonction de plusieurs phénomènes tels que la croissance démographique, la pauvreté, les calamités naturelles et l'instabilité politique. À l'époque actuelle, c'est devenu un lieu commun d'affirmer que la migration est un phénomène majeur et irréversible qui est au cœur des préoccupations des États, des organismes internationaux et des différents acteurs politiques, économiques et sociaux (Cambrezy et *al.*, 2004). En Afrique, parmi les 4,2 millions de personnes assistées au 1er janvier 2002 par le HCR, 3,3 millions sont enregistrées comme réfugiés statutaires, 495 000 sont des déplacées à l'intérieur de leur pays et 267 000 sont des rapatriées (Lassailly-Jacob, 2003). Toutefois, ces statistiques ne sont qu'un reflet de la réalité des exodes que

subissent par exemple, actuellement, des populations du Mali, du Nigeria, de la République centrafricaine, du Congo...etc.

Le Cameroun a une longue tradition d'accueil des personnes réfugiées qui est cohérente avec ses valeurs de solidarité, de tolérance, de respect des droits de la personne, d'équité et de générosité. C'est une terre d'accueil pour les personnes victimes de persécutions en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou qui subissent des conséquences graves et personnelles en raison d'un conflit civil ou armé ou d'une violation massive des droits de la personne comme l'indique la convention de Genève de 1951 et celle de OUA de 1968.

Après avoir accueilli pendant pratiquement 50 ans, des centaines de milliers de réfugiés de divers Etats voisins, le Cameroun accueille encore un bon nombre des réfugiés en provenance de la zone frontalière et plus précisément de l'Extrême-Nord du pays.

Le conflit armé qui sévit dans le Nord-Est du Nigeria depuis les années 2002 avec la secte terroriste Boko Haram, a poussé et continue encore de pousser à l'exil des dizaines des milliers des réfugiés provenant de cette localité vers l'Extrême-Nord Cameroun notamment dans le Département de Mayo-Tsanaga, du Logone et Chari et du Mayo-Danay. Près de 85 140 personnes se sont réfugiées dans la Région de l'Extrême-Nord. Parmi celles-ci, 60 000 ont trouvé refuge au camp de Minawao dans le Mayo-Tsanaga où l'Etat camerounais et ses partenaires humanitaires ont loti un abri depuis 2013 pour répondre à l'afflux massif de ces fuyitifs. D'autres se sont installés de façon spontanée dans les villages environnants de la zone frontalière. L'Etat et d'autres organismes tels que le HCR leur assurent une protection physique, sécuritaire, sanitaire, nutritionnelle, etc.

L'arrivée massive des réfugiés dans l'Arrondissement de Mokolo a eu des effets controversés sur la vie socio-économique de sa population et sur son environnement.

02.2. Justification du choix du sujet

Notre sujet d'étude sur « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés du camp de Minawao sur le développement de l'Arrondissement de Mokolo » intervient dans un contexte marqué par l'afflux massif des réfugiés en provenance du Nord-Est du Nigeria voisin. En effet, cet afflux est marqué par d'énormes difficultés d'ordre social, alimentaire et même économique pour les réfugiés et même pour les organismes en charge des réfugiés. Faute de contrainte budgétaire et du nombre important des

réfugiés, les organismes peinent à répondre aux problèmes de ces personnes vulnérables. Pour essayer d'atténuer cette situation, les organismes tentent de mettre en place des formations et des AGR afin de les autonomiser. Les réfugiés de leur côté développent des moyens de subsistance et des stratégies d'adaptation afin de subvenir à certains besoins alimentaires et vestimentaire de leurs ménages.

Lors de leur déplacement précipité, la majorité de ces fugitifs se retrouvent sans leurs biens et autres moyens d'existence. Ainsi, la nécessité de s'adonner aux activités telles que le petit commerce, l'agriculture, l'élevage des petits ruminants et d'autres petits métiers deviennent pour ces derniers des moyens d'existence dans leur nouveau milieu de vie.

Déjà six (06) ans hors de leur pays d'origine et avec la situation sécuritaire qui reste loin d'être rétabli du coté de leur pays de départ avec le phénomène de la secte terroriste Boko Haram qui continu à porter atteinte à la vie des civiles, le retour des réfugiés reste encore incertain. De ce fait, l'autonomisation des réfugiés s'avère comme l'une des meilleures solutions à la situation des réfugiés dans le camp de Minawao afin de réduire leurs dépendances vis-à-vis des ONG en place et de préparer leur retour dans des conditions meilleures.

C'est dans cette logique que nous pensons approfondir des réflexions scientifiques pour mieux appréhender les impacts de la migration des réfugiés sur le développement de leur terre d'accueil.

03. Délimitation d'étude

Dans le cadre de notre travail, nous délimitons notre sujet sur trois plans : sur le plan thématique, temporel et spatial.

03.1. Délimitation thématique

La présente étude se situe à la confluence de plusieurs champs disciplinaires, notamment la géographie et la sociologie. En sociologie, nous allons étudier les rapports entre ces populations étrangères et les populations autochtones, ces rapports peuvent favoriser ou défavoriser l'intégration de ces réfugiés dans la société d'accueil. Nous étudions également la thématique des réfugiés dans le cadre de la géographie, car cette discipline s'intéresse à la migration qui est un mouvement de population avec changement de résidence d'un lieu à un autre. Nous abordons cette thématique de manière plus précise dans le champ de la

géographie de développement car l'apport des réfugiés par leur savoir-faire et la main d'œuvre qu'ils constituent pour leur pays d'accueil. Mais aussi économique, afin d'évaluer les impacts de l'immigration des réfugiés sur le développement de l'Arrondissement de Mokolo d'où l'intitulé « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés sur le développement de l'Arrondissement de Mokolo ».

03.2. Délimitation Temporelle

Pour mieux cerner notre thème, il est important de le délimiter de façon temporelle. Pour cette étude, nous nous sommes proposés de travailler sur la période de 2013 à 2019. L'année 2013 marque la date de la création du camp des réfugiés de Minawao-Mokolo. Cette année marque également le début de l'afflux massif des réfugiés nigériens que des déplacés internes vers l'intérieur du territoire camerounais. Et l'année 2019 marque le déroulement de la présente étude. Le Camp de Minawao accueille à la date d'aujourd'hui en son sein plus de 60 000 réfugiés nigériens.

03.3. Délimitation spatiale

L'Arrondissement de Mokolo est situé à l'Ouest de la Région de l'Extrême-Nord avec une superficie totale d'environ 1458Km². Il est limité : au Nord par l'Arrondissement de Koza, au Sud par l'Arrondissement de Hina et Mogodé, à l'Est par l'Arrondissement de Gazawa et de Meri à l'Ouest par la République Fédérale du Nigeria et l'Arrondissement de Mogodé. Compte tenu de l'insécurité qui sévit dans le Nord-Est du Nigeria et par extension dans les villages situés à la frontière de ce pays, l'Arrondissement de Mokolo a fait l'objet d'un camp des réfugiés en provenance du Nord-Est du Nigeria. Afin de recevoir un encadrement sécuritaire, alimentaire, scolaire, sanitaire bref social, un espace d'une superficie de 623 hectares a été loti par l'Etat camerounais à fin d'apporter une réponse à cet afflux. Cependant, déjà six ans de vie dans ce camp, leur présence dans cet environnement ne se pas faite sans impacts sur le développement de la localité d'accueil. Ainsi, il nous revient faire une étude dans le cadre de la migration, des Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés du camp de Minawao sur le développement de l'arrondissement de Mokolo.

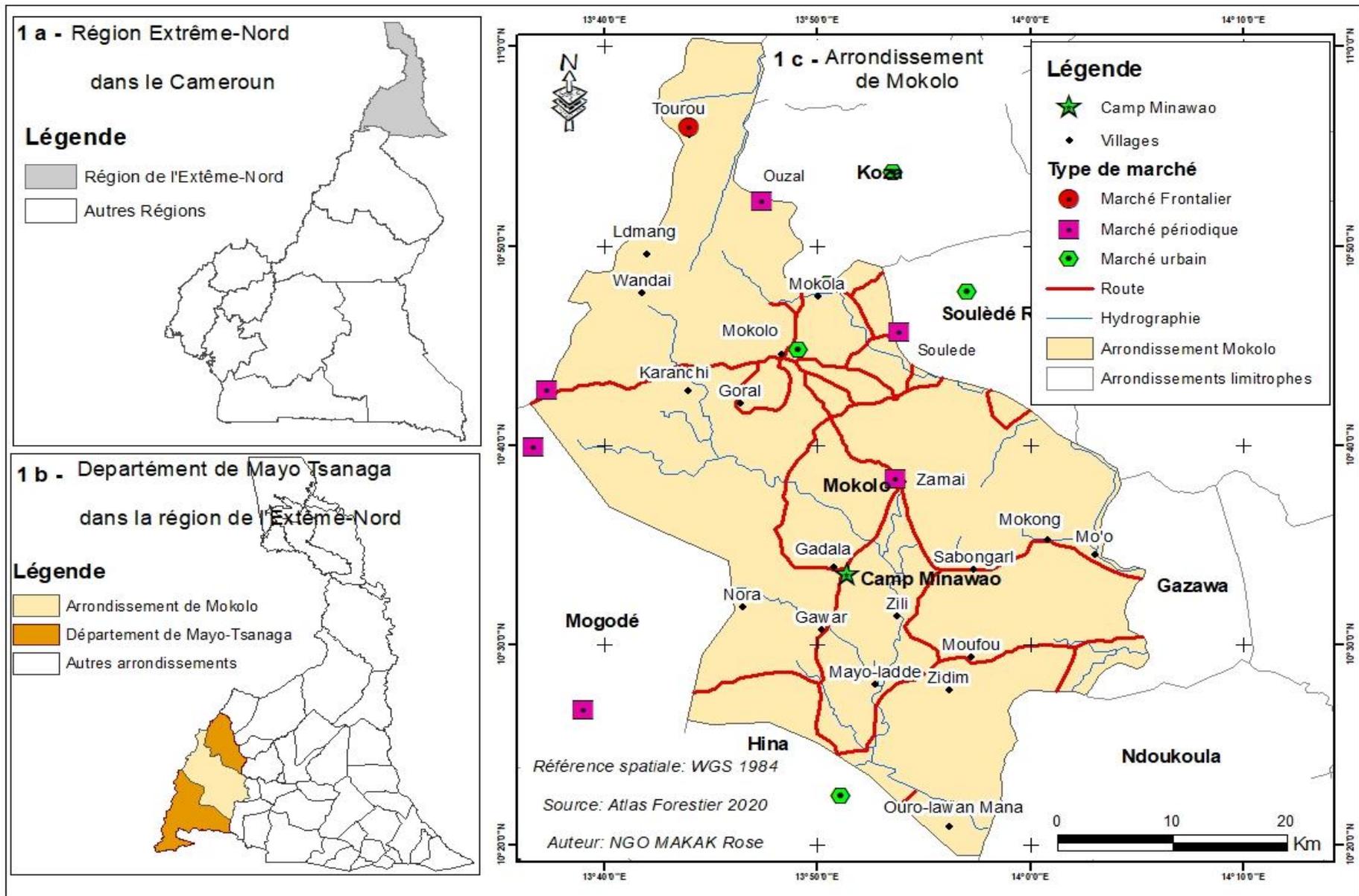


Figure 1: Localisation de la zone d'étude

04. Revue de la littérature

Bon nombre d'auteurs et dans plusieurs disciplines (Géographie, Sociologie, Histoire...) ont mené des études sur le phénomène de la migration forcée comme volontaire et leur impact dans le développement de leur terre d'accueil. Pour mieux cerner le contour de ce travail, la revue de littérature sera aborder en thématique partant des causes de la migration sous contrainte en passant par l'insertion des réfugiés dans leur zone d'accueil pour aboutir aux impacts des réfugiés dans le développement de la localité hôte.

04.1. Approche basée sur les causes des déplacements forcés

Mangala (2001) distingue deux causes de déplacement forcé qui peuvent être à la fois profonde et immédiate. Les causes profondes, qu'elle appelle aussi « causes premières », désignent un ensemble de dysfonctionnements sociaux, fondamentaux qui créent un contexte propice au déplacement. Considérées comme les « causes des causes », elles demeurent souvent « très complexes et difficiles à cerner ». On peut néanmoins relever certaines constantes qui sont essentiellement de nature politique, économique et ethnique. Contrairement aux causes profondes, les causes immédiates présentent certaines constantes, elles paraissent davantage liées à une situation spécifique. Malgré la diversité des situations, les causes immédiates des déplacements présentent néanmoins certains points communs qui constituent chacun en soi un danger imminent pour la vie, la liberté ou la sécurité des personnes : expulsion délibérée, mépris du droit humanitaire, emploi aveugle des armes, pratique de la terre brûlée, ou encore mesures visant à empêcher l'accès de la population à toute forme d'approvisionnement sont autant des facteurs de déplacement forcé.

Pour Albert (1999), les «déplacés » sont des personnes qui ont été forcées de fuir leurs foyers dans l'urgence et en grand nombre et qui se sont déplacées à l'intérieur du territoire de leur pays. On les appelle aussi réfugiés de l'intérieur ». Les causes de déplacement sont, dans la plupart des cas, liées à une situation de conflits ou de troubles ou parfois à des catastrophes naturelles. Leur protection est du ressort de l'Etat du territoire sur lequel ils se trouvent. Il n'existe pas, en droit international, de règles de droit relatives à la protection des personnes déplacées en particulier. Cependant, les droits de l'homme et le droit humanitaire contiennent des droits utiles aux déplacés. Il s'agit principalement du droit à la vie, à l'intégrité physique et mentale et à la liberté, le principe de non-discrimination, le droit à des conditions de vie décentes et la protection contre les déplacements injustifiés au regard du droit humanitaire. En cas de défaillance de l'État à appliquer ces droits, les personnes déplacées peuvent donc avoir

recours aux institutions internationales chargées des droits de l'homme, et compter sur l'action des organisations et associations impliquées dans l'humanitaire.

Jacob (2009) pour sa part montre que l'Afrique au sud du Sahara est une terre de mobilité depuis des temps immémoriaux et les migrations internes dans le sous-continent ont toujours été les plus développées. S'attaquant aussi sur les causes de la migration dite forcée, l'auteure montre que, parmi la diversité des pratiques migratoires internes à l'Afrique, les migrations dites forcées occupent une place particulière et ne cessent de s'amplifier, produisant des espaces particuliers. Par migration forcée, il faut entendre un déplacement collectif qui survient dans un contexte de crise, violence politique le plus souvent, mais aussi famine et épidémie, catastrophe ou destruction environnementale ou encore, intervention coercitive des Etats à des fins d'aménagement du territoire. Dans cet article, l'auteure apporte un éclairage sur la diversité des migrations forcées. Elle développe tout particulièrement la situation des réfugiés, déplacés ou encore des réfugiés climatiques. Enfin, elle insiste, à travers des études de cas, sur les territoires générés par ces situations, camps de réfugiés (Mozambicains en Zambie), périphéries urbaines (réfugiés Libériens à Conakry) et zones frontalières (frontière entre Zambie et Mozambique).

Dans son analyse sur les facteurs déclencheurs de déplacements sous contrainte, Zetter (2014), soutient l'idée selon laquelle, des facteurs sous-jacents comme la pénurie d'eau, l'insécurité alimentaire, la sécheresse, la dégradation de l'environnement, la famine et les catastrophes naturelles, tout comme la pauvreté et des moyens de subsistance insuffisamment garantis par un développement économique trop faible, pèsent de plus en plus lourd dans la problématique des déplacements de populations. Pour cet auteur, même lorsque de telles conditions n'ont pas été ouvertement créées par la force et qu'elles ne s'accompagnent pas de violences, elles obligent souvent des individus à quitter leur foyer : des personnes vulnérables cherchent ainsi à échapper à des situations qui compromettent leur qualité de vie et les mettent en danger de mort. Cet auteur fait comprendre que, les changements climatiques deviendront certainement un facteur déclencheur majeur des déplacements forcés au fil du siècle et que ces changements se traduisant par de lents processus comme l'élévation du niveau des mers ou la désertification, mais aussi par des conditions météorologiques extrêmes qui s'installent rapidement, phénomènes observés de plus en plus fréquemment.

Ainsi, pour cet auteur, dans l'écrasante majorité des cas, c'est une combinaison de facteurs énoncés ci-dessus qui provoque de tels déplacements : les facteurs de risque

comprennent la pauvreté, la mauvaise gouvernance et les atteintes aux droits humains ; ils exacerbent les conflits ou les violences épisodiques et généralisées qui déclenchent les migrations forcées. Dans ces situations, des individus, des familles et des communautés se sentent obligés de partir parce qu'il leur est difficile voire impossible, de vivre en sécurité et d'assurer leur subsistance.

Le rapport du BIT (2016) précise pour sa part que la majorité des cas de déplacement forcé sont causés par un conflit armé intra national, d'autres situations de violence et des violations des droits de l'homme perpétrées par des Etats contre leur propre population ou par des groupes armés non étatiques. La violence est souvent directement ou indirectement causée ou exacerbée par des problèmes structurels de fond tels que le défaut de gouvernance, l'instabilité politique, les violations des droits de l'homme, la pauvreté, la dénégation de droits fonciers et la dégradation de l'environnement (qui accroît la vulnérabilité aux changements climatiques). Ces facteurs sont souvent concomitants ; par exemple, l'insécurité alimentaire et la fragilité des moyens de subsistance peuvent être exacerbées à la fois par un conflit et par une situation de sécheresse. Dans ce cas, les déplacements sont moins immédiatement perceptibles que lorsqu'ils sont causés par un conflit, car ils entraînent des mouvements de population moins massifs et plus graduels.

Ce document montre que les déplacements forcés sont souvent sporadiques, ils ne se produisent pas en une seule fois ni de manière constante, mais évoluent plutôt par phases et de manière imprévisible. C'est ainsi que des personnes victimes de déplacements forcés peuvent au départ être déplacées à l'intérieur de leur propre pays, puis devenir des réfugiés par la suite. Certains réfugiés peuvent provisoirement retourner dans leur pays, si les conditions le permettent, tandis que d'autres peuvent rester en transit. Dans un même pays peuvent coexister à la fois des personnes déplacées à l'intérieur de ce pays, des personnes devenues des réfugiés après avoir été déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des réfugiés en transit, des réfugiés installés plus durablement et des migrants volontaires.

Aujourd'hui, cette combinaison de déplacements secondaires et multiples s'étend sur l'ensemble d'une région, et non à un seul pays voisin comme par le passé, et prend de plus en plus une dimension mondiale. On ne peut plus distinguer clairement les pays de premier asile des pays de transit et des pays d'installation ou de réinstallation, car de nombreux pays accueillent des populations relevant en fait de ces diverses catégories.

04.2. Approche basée sur l'insertion des réfugiés

Coungny (2019) dans son mémoire de fin d'étude fait une analyse des difficultés et les solutions relatives à une insertion socioprofessionnelle réussie pour les jeunes adultes réfugiés dans le canton de Vaud en Suisse. Ces situations sont abordées grâce à la perception des acteurs. Ses résultats montrent que pour les jeunes, l'insertion réussie est caractérisée par l'axe professionnel alors que les intervenants sociaux insistent tant sur l'axe professionnel que social. Les difficultés perçues par les répondants sont l'apprentissage du français, l'absence de logement stable, l'absence de réseau social solide, l'absence d'emploi, la complexité des démarches administratives, la situation dans le pays d'origine, la dépendance aux institutions, le stress, l'attente et la pression. Les solutions amenées sont la formation, l'accompagnement individualisé, le respect des paliers et le système social.

Habmo (2010) dans son article fait une analyse des travaux de terrain effectués au Cameroun parmi des réfugiés victimes des discriminations, des stigmatisations voire des persécutions. Installés respectivement à l'Est et au Nord du Cameroun, les réfugiés centrafricains et tchadiens vivent une insertion sociale conflictuelle. Dans cet article, il examine sans fard et sous un angle sociologique les réalités d'une situation qui demain sera explosive. Aucune politique d'intégration sociale, aucune stratégie d'insertion sociale durable des réfugiés réussira aussi longtemps que persisteront les mécanismes d'exclusion orchestrés par les populations autochtones. Ce modeste travail qui se veut une ébauche des réflexions pour aider à anticiper les conséquences sociales et politiques des déplacements humains, tente de cerner les aspects sociaux d'une crise de cohabitation entre réfugiés et populations autochtones au Cameroun.

Paré (2017), dans son essai sur l'adaptation et l'intégration scolaire des élèves réfugiés au Québec, fait une recension critique des écrits scientifiques. Elle vise à déterminer les étapes du parcours migratoire que vont franchir les élèves réfugiés, du départ de leur pays natal jusqu'à leur intégration scolaire au Québec. Pour bien comprendre le portrait de la situation actuelle, les mesures d'accueil et d'intégration québécoises sont présentées et discutées. Ensuite, des approches et des interventions probantes sont étayées. Plus précisément, l'approche écosystémique, l'approche interculturelle, le modèle interculturel systémique et l'approche ethnopsychiatrique sont décrits et expliqués. Une réflexion est également entamée sur leur pertinence en psychoéducation. Enfin, le volet des interventions aborde les bonnes pratiques auprès des élèves réfugiés. Les connaissances, les compétences et

les attitudes à adopter sont présentées et divisées en fonction du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

Konan et al, (2007), dans leur étude déterminent des facteurs influençant la probabilité d'intégration des réfugiés à la société ivoirienne. Ils identifient les variables tel que l'obtention d'un emploi, la maîtrise de la langue française, la volonté de retourner au Liberia, l'hôte qui a accueilli les réfugiés à l'arrivée en Côte d'Ivoire, le niveau d'instruction de ces derniers, l'obtention d'un financement pour la réalisation d'une activité génératrice de revenu, de l'assistance de structure tel que le HCR, le genre du réfugié ainsi que le nombre d'enfants scolarisés comme des caractéristiques déterminantes pour l'intégration.

Cette détermination montre que si certains facteurs tels l'hôte ivoirien pilier de politique et de prise en charge des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire, ne sont pas significatifs du point de vue du critère professionnel, ils demeurent en revanche principaux dans l'intégration vue à partir du critère linguistique, culturel et social. La politique d'accueil et de prise en charge ivoirienne a permis en moyenne une intégration professionnelle de 69% des réfugiés contre 63% pour le critère socio linguistique. Une meilleure appréhension de l'intégration des réfugiés nécessite donc le couplage de plusieurs critères entre autres l'activité professionnelle et le niveau d'expression en langue française.

Pierre (2005), dans son article propose une réflexion sur une problématique sociale peu ou mal connue : les obstacles et les éléments de discrimination auxquels de nombreuses femmes immigrées sont confrontées et plus particulièrement par celles des groupes *racisés* ou appartenant aux *minorités visibles*. Pour cet auteur, ces difficultés contribuent à la précarité de leurs situations dans leurs efforts d'insertion dans la société québécoise. Cette réflexion apporte un éclairage sur les facteurs qui freinent ou qui compromettent l'intégration socioéconomique des femmes qui vivent des situations d'inégalité, d'injustice et de précarité. Elle permet de plus aux intervenantes et intervenants qui travaillent auprès de cette population de mieux tenir compte de leurs conditions de vie. L'auteure invite également à revoir, dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes, les politiques publiques et les programmes sociaux qui prévalent actuellement en matière d'immigration et d'intégration.

04.3. Approche basée sur les impacts des réfugiés sur le développement de leurs pays d'accueil

Selon Legrain (2016), accueillir des réfugiés suppose généralement un investissement initial, le plus souvent au moyen de fonds publics. Dans les économies où la demande est déprimée, cet investissement accru fait l'effet d'une petite relance budgétaire rapportant une dividende immédiate en terme de la demande. Une fois que les réfugiés travaillent, cet investissement peut rapporter sept dividendes supplémentaires. Certains réfugiés occupent des emplois salissants, pénibles, dangereux et monotones que les locaux dédaignent comme le nettoyage des bureaux et l'accompagnement des personnes âgées. Ce dividende en termes de pénibilité permet aux locaux d'occuper des emplois plus qualifiés, mieux rémunérés et plus intéressants. Les réfugiés très qualifiés apportent une dividende de compétence. Leurs compétences différentes et complémentaires comblent les pénuries sur le marché de travail et améliorent la productivité des locaux. Un tiers des réfugiés résidents en Suède sont diplômés ; plus de deux tiers d'entre eux possèdent des compétences qui correspondent à des vacances d'emploi exigeant un diplôme.

Les réfugiés dynamiques créent des entreprises qui génèrent de la richesse, font travailler les locaux, contribuent à rendre l'économie plus dynamique, flexible et stimulent les échanges et investissements internationaux. Ce dividende de dynamisme peut s'avérer considérable. À titre d'exemple, Sergey BRIN, réfugié soviétique qui est arrivé enfant aux Etats-Unis, est le fondateur de Google, deuxième entreprise du pays. Lika SHING, chinois réfugié à Hong Kong, alors colonie britannique, après la révolution communiste de 1949 est aujourd'hui l'homme le plus riche d'Asie.

Grâce à leurs diverses perspectives et expériences, les réfugiés et leurs enfants contribuent à lancer de nouvelles idées et technologies. Les personnes arrachées à une culture et exposées à une autre ont tendance à être plus créatives, tandis que les groupes d'horizons variés sont meilleurs pour résoudre les problèmes que les groupes homogènes d'experts. Ce dividende de diversité est important : plus de trois brevets sur quatre délivrés dans les dix premières universités américaines productrices de brevet en 2011 avaient au moins un inventeur né à l'étranger. Les sociétés vieillissantes dont la population autochtone d'âge actif diminuent, comme l'Allemagne, tirent parti de l'arrivée des réfugiés jeunes, qui génèrent un dividende démographique. En plus de compléter les compétences des travailleurs âgés plus expérimentés, les réfugiés participent à la prise en charge du nombre croissant de retraite. Ils contribuent également à la démographie donc à l'investissement et à la croissance.

Selon le rapport de l'UNHCR (1997) sur « impact social et économique d'importantes populations réfugiées sur les pays hôtes en développement », montre que l'impact économique des réfugiés sur les pays hôtes n'est toutefois pas nécessairement négatif. La présence des réfugiés peut stimuler l'économie et conduire à l'ouverture et au développement de régions d'accueil. Cette stimulation s'opère, entre autres, par le biais de l'achat local de vivres, de denrées non alimentaires, des matériaux de construction par les institutions fournissant les articles de secours, par les débours consentis par les agents d'aide, les apports des réfugiés eux-mêmes ainsi que l'emploi et les revenus que peuvent apporter directement ou indirectement à la population locale les projets d'assistance conçus pour les zones accueillant les réfugiés. La présence de réfugiés contribue également à la création d'emplois bénéficiant à la population locale, directement ou indirectement. En outre, les services compétents participant aux activités en faveur des réfugiés en tant qu'homologues du HCR, tant au niveau central que local, bénéficient également de l'assistance du HCR visant à renforcer leurs capacités de réponse et de gestion. Cette assistance peut inclure la fourniture d'équipements, la création de capacités et les composantes de formation y afférentes.

Par ailleurs, les réfugiés peuvent apporter leur contribution à la zone qui les accueille. Les réfugiés apportent des compétences et des connaissances qui peuvent être utilisées au profit de la population locale. Ces compétences varient mais incluent souvent celles d'un groupe plus éduqué, tel que des professionnels de santé, des professeurs, qui, même en nombre limité, peuvent faire une contribution importante dans des régions éloignées. Dans tout l'éventail de compétences que peuvent apporter les réfugiés, il convient de mentionner la culture d'entreprise qui peut stimuler l'économie locale ou offrir des techniques agricoles novatrices inconnues auparavant dans les régions d'accueil. Par exemple, les réfugiés ont introduit la culture du riz dans les marais en Guinée, en utilisant les terres auparavant en jachère et en introduisant de nouvelles techniques agricoles. Les réfugiés au Népal ont apporté de nouvelles techniques de culture de la cardamome, une culture vivrière importante au Sud-Est du pays.

Pour AGODO (2009) dans son mémoire de maîtrise sur « Les migrations de populations dans la commune de Savalou : impacts socio-économiques », montre que l'impact de l'immigration assure un avantage non négligeable au développement de plusieurs secteurs de la commune de Savalou. Dans son analyse, l'étude sur les migrations de population a permis de caractériser les principales causes des migrations et d'analyser leurs

impacts sur la vie socio- économique des populations. Les travaux sont menés dans la commune de Savalou à l'Ouest du département des collines et plus précisément dans six arrondissements ruraux de la commune. L'étude a fait ressortir les causes fondamentales des migrations qui se résument à des causes naturelles (climat, sols), les causes humaines (démographie, sociologie), les causes économiques (recherche de gain facile, faible revenu des populations). Elle révèle aussi bien les conséquences positives des migrations que des conséquences négatives qui sont d'ordre économique, culturel et social.

D'après le rapport de la Commission de la Coopération et du Développement (2017), les immigrants contribuent à la croissance économique de leur pays d'accueil de bien des façons. Ils permettent un apport démographique, ils comblent les pénuries de main-d'œuvre, ils apportent de nouveaux talents et compétences, ils sont parfois entrepreneurs, créateurs de nouvelles entreprises et d'emplois, ils contribuent aux finances publiques et aux régimes sociaux.

C'est pour essayer d'analyser cette situation dans l'arrondissement de Mokolo ou l'insertion des réfugiés dans leur milieu d'accueil présente des impacts controversés sur le développement local que nous poursuivons notre étude sur « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés du camp de Minawao sur le développement de l'arrondissement de Mokolo. Cela dit, il sera question pour nous tout au long de ce travail d'analyser les impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion de ces fuyitifs du camp de Minawao sur le développement de leur milieu d'accueil.

05. Problématique

Depuis aussi longtemps que les guerres et les catastrophes naturelles existent, des personnes sont forcées d'effectuer le choix difficile de quitter leur domicile et parfois même leur pays d'origine pour chercher refuge ailleurs. Marylie (2013) souligne que les réfugiés sont d'abord et avant tout les conséquences malheureuses de la violence et de la persécution. Depuis 2012, la partie septentrionale du Cameroun, particulièrement la Région de l'Extrême-Nord du pays, subit des attaques de Boko Haram. Ce dernier, est un mouvement nigérian insurrectionnel et terroriste d'idéologie salafiste djihadiste, ayant pour objectif d'instaurer un califat et d'appliquer la charia (Mayer 1984). Ces attaques ont commencé au Nigeria et est à l'origine de nombreux massacres, attentats et enlèvements à l'encontre de populations civiles de toute confession, au Nigéria mais aussi au Cameroun.

L'insécurité et la violence qui affectent la population nigériane, victime des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité causés par Boko Haram, la pousse à fuir son pays d'origine pour se réfugier vers les pays voisins notamment au Cameroun. De par sa position géographique (pays limitrophe avec presque tous les pays de la sous-région) et de ses valeurs (promotion de la politique du vivre-ensemble), l'accueil des étrangers est une valeur culturelle que l'Etat camerounais a institutionnalisé en ratifiant des conventions internationales relatives au statut de réfugié (convention de Genève de 1951 et de l'Union africaine 1968). La loi du 27 juillet 2005, portant sur le statut des réfugiés au Cameroun, légalise cette tradition au plan national et justifie la présence au Cameroun des nombreuses personnes étrangères fuyant l'insécurité dans leur pays d'origine.

L'ouverture du camp de Minawao en juillet 2013 est une sorte de pratique sociale qui a fait succéder à la peine des réfugiés nigériens au Cameroun le succès et la prospérité. Six ans déjà hors de leur pays d'origine, les réfugiés commencent à se construire. Pour assurer leur survie ainsi que celle de leur dépendante, tentent de s'adapter à leur niveau en se rivalisant dans l'art de la débrouille. Le petit commerce, l'agriculture, l'élevage des petits ruminants et bien d'autres activités sont menées par les réfugiés. L'assistance humanitaire dans son programme d'aide à l'autonomisation des réfugiés, accompagne ces derniers à travers des formations et au lancement des activités génératrices de revenu. Ces ateliers de formation sont : en menuiserie, couture, élevage, petit commerce ...etc. et ceux-ci concernent les réfugiés du camp et des personnes sélectionnées en fonction de leur vulnérabilité parmi la population locale (HCR, 2017). Tout ceci dans le but de les autonomiser et de réduire leur vulnérabilité dans cet environnement hostile.

Par ailleurs, l'insertion des réfugiés dans leur nouvel environnement ne s'est pas faite sans conséquences sur le développement socio-économique de la localité d'accueil. Elle a contribué d'une part au développement de cette zone car les réfugiés apportent leur contribution par leur force de travail. Cependant, les conséquences négatives sont aussi à souligner tant sur le plan socio-économique mais aussi environnemental. En effet, l'afflux massif des réfugiés dans la zone de Minawao influence aussi négativement sur la vie socio-économique de la population hôte. En effet, avec plus de 59 000 réfugiés, le peu de ressource existante dans la localité devient insuffisante pour une population de plus en plus nombreuse. La pression sur les ressources en eau, en bois de chauffe, en terre cultivable...etc. devient de plus en plus une préoccupation majeure nécessitant des solutions de plus en plus urgentes.

Cette situation entraîne une sorte de rivalité entre les deux populations rendant difficile la cohabitation dont l'insertion des réfugiés.

Pour répondre progressivement à ce problème, le HCR et ses partenaires tentent de multiplier des stratégies sur le plan socio-économique et environnemental pour d'atténuer la situation dans la zone d'accueil. L'intérêt de ces actions a pour but de rendre les réfugiés autonomes et en même temps de les réconcilier avec la population d'accueil.

Ainsi c'est pour analyser les impacts des activités des réfugiés sur le développement socioéconomique de la localité hôte et sur son environnement que l'intitulé: « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés du camp de Minawao dans le développement de l'arrondissement de Mokolo » a été choisi. Notre fil conducteur tout au long de ce travail est d'identifier les causes de l'exil des réfugiés en direction du camp de Minawao, d'identifier les activités socio-économiques menées par ceux-ci et d'évaluer leur implication sur le développement de leur milieu d'accueil.

06. QUESTIONS DE RECHERCHE

Comme tout travail de recherche scientifique, un certain nombre de questions nous permettront de mieux aborder le problème constaté dans notre zone d'étude.

06.1. Question principale

Quels sont les impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés du camp de Minawao sur le développement de l'arrondissement de Mokolo ?

06.2. Questions spécifiques

Pour mieux comprendre cette interrogation première, il est nécessaire de se poser quelques questions secondaires :

- 1- Quels sont les origines des réfugiés, les causes de leur exil ainsi que les voies et moyens de leurs déplacements ?
- 2- Quelles sont les activités socio-économiques menées par les réfugiés dans leur milieu d'accueil ?
- 3- Quels sont les effets socio-économiques et environnementaux des activités des réfugiés sur le développement de leur milieu d'accueil ?

4- Quelles sont les difficultés et les perspectives à l'insertion socio-économique des réfugiés ?

07. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Un certain nombre de concepts et de théories doivent être examinés et passés en revue dans cette étude afin de montrer leur signification dans ce travail dans le domaine de la migration sous contrainte et des impacts des réfugiés sur le développement de la zone d'accueil. Ainsi, deux théories et quelques concepts sont à clarifier dans cette étude. Les concepts de impacts socio-économiques et environnementaux, de l'insertion et du développement local qui sont bien définies et conceptualisées. Les théories incluent : la théorie de la migration de Lee Everett (1966) et la théorie de la pyramide des besoins d'Abraham Maslow (1954).

07.1. Cadre conceptuel

Impact socio-économique

Selon le dictionnaire « petit LAROUSSE ILLUSTRÉ » 2016, ce mot signifie un choc, un effet produit par quelque chose. D'après le nouveau petit Robert (2010), impact veut dire collision, heurt. Impact socio-économique est défini comme une augmentation ou une baisse du revenu des bénéficiaires qui entraîne une amélioration ou entrave sociale, c'est à dire une progression/ baisse dans les principaux domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'intégration communautaire...etc.

En effet, l'impact socioéconomique d'importantes populations réfugiées sur les pays hôtes en développement a suscité l'attention de la communauté internationale depuis le début des années 1970. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Kofi Annan, a également considéré l'allègement de l'impact des réfugiés sur la société et l'environnement des pays hôtes comme un impératif humanitaire dans son rapport de 1998 sur les causes du conflit et la promotion de la paix et du développement viable en Afrique. Dans ce rapport, il cite le déboisement, l'épuisement des ressources locales et le trafic d'armes de petit calibre en tant qu'exemples des retombées néfastes de la présence d'importantes populations réfugiées sur les pays hôtes.

Cette question a donc reçu une attention considérable et plusieurs études, révélant souvent l'impact négatif et positif de l'afflux massif des réfugiés sur le pays hôte.

Impact environnemental

Veyret Y et al. (1995) définissent l'environnement comme l'ensemble des éléments qui, dans la complexité de leurs relations constituent le cadre, le milieu, les conditions de vie pour l'homme. Impact environnemental renvoie à l'étude des conséquences éventuelles d'un aménagement sur l'environnement.

Les changements du couvert végétal d'une zone d'accueil sont sans doute le résultat le plus visible de la présence des réfugiés. Fort du constat selon lequel la présence des réfugiés dans un site a des impacts sur l'environnement, les questions environnementales y afférentes sont une préoccupation majeure et constante du HCR. Le rapport de la « Section Programme and Technical Support » publié en automne 1991, révèle trois conditions particulières aux déplacements massifs des réfugiés :

- La disproportion entre les fortes densités de population et les ressources disponibles dans les zones d'accueil des réfugiés ;
- La tendance à installer les camps de réfugiés dans des zones écologiquement fragiles ;
- Et, parmi les réfugiés, le manque de motivation à préserver l'environnement, dû au traumatisme de la guerre et du déplacement et au fait que « la terre qu'ils occupent ne leur appartient pas ».

En outre, les réfugiés ont des besoins en terres agricoles là où sont créés des sites de réinstallation. En général, ce sont des terres en jachère et des forêts qui sont défrichées pour ce besoin. Jacobsen (1994) cité par Richard Black (1998) mentionne aussi l'impact sur les pâturages par le bétail apporté par les réfugiés et décrit en détail le processus d'utilisation non contrôlée des ressources sylvicoles :

« Au fur et à mesure qu'augmente la demande pour le bois de feu, des marchés se créent et des forêts de plus en plus éloignées sont affectées ; des lieux de troc naissent également pour d'autres ressources naturelles telles que l'eau ou le chaume ; le bois de feu est vendu ou échangé pour des rations alimentaires aux époques d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire aux "saisons de pénurie" après les récoltes, lorsque les réserves de nourriture sont épuisées.

Insertion des réfugiés

La notion insertion, est définie par le dictionnaire Larousse « comme un terme désignant l'action de faire partie d'un ensemble, de s'introduire dans une structure sociale ».

Aussi, selon le même dictionnaire, c'est s'adapter à une communauté, se placer parmi d'autres. Le dictionnaire Universel définit l'insertion comme « Une intégration (personnes) dans un nouveau milieu social ». L'insertion dans le rapport du HCR 2014 sur l'étude des réfugiés renvoie à « l'intégration sur place » qui est un processus complexe et graduel, qui comporte trois dimensions distinctes mais interdépendantes : un processus juridique, un processus économique, et un processus social et culturel. Ce processus se termine souvent par la naturalisation des réfugiés. Il s'agit d'un processus d'intégration d'un individu, dans une structure sociale de production. Selon notre étude, l'insertion renvoie à un renforcement des capacités des réfugiés à la réalisation permanente des activités génératrices de revenus ou à l'auto emploi et de s'intégrer dans le tissu social.

En effet, concept de réfugié est très complexe qui mérite d'être défini. Il se différencie du mot « migrant » qui, renvoie à celui qui effectue une migration. La migration quant à elle est définie comme le déplacement d'un individu d'un point vers un autre à la recherche du bien-être, travail...etc. Le dictionnaire *petit Larousse illustré 2016* définit le mot migration comme un déplacement d'une personne quittant son lieu de résidence pour un autre lieu, dans son pays ou à l'étranger. Selon la définition de l'ONU, un migrant international est une personne née dans un pays qui vit dans un autre pays, quelles qu'en soient les raisons (professionnelle, étude, famille, asile...). On parlera de migrant interne, si le déplacement a lieu dans le même pays. Les « déplacés » par exemple, sont des migrants qui ont été forcés de partir en raison d'une crise politique majeure ou d'une catastrophe naturelle. Leur seule motivation est de fuir la guerre ou la misère mais leur mouvement se fait à l'intérieur de leur pays. Ainsi, le HCR distingue les déplacés internes, qui sont encore dans leur pays, des exilés. Une fois à l'étranger, les déplacés sont sans statut, ils doivent déposer une demande d'asile, ils sont alors demandeurs d'asile. Si cette demande est acceptée, ils obtiennent le statut de réfugié conformément à la convention de Genève.

Avant de définir le concept de réfugié, il est nécessaire pour nous de définir ce que c'est qu'un refuge. Etymologiquement, le mot refuge vient du mot latin "*refugium*". Il désigne un endroit où l'on se retire pour échapper à une menace. Un réfugié est un statut socialement et juridiquement identifiable, postérieur à des situations de déplacement à la suite de menaces physiques et morales manifestes due à des situations de guerre, de génocide, d'instabilité sociopolitique, de mutineries, des coups d'état, etc. Ainsi, est considéré comme réfugié tout individu qui a dû quitter son pays de suite des persécutions, de ce fait, il ne bénéficie plus de la protection des instances gouvernementales et juridiques de son pays. Le *Dictionnaire*

Hachette le définit comme celui à qui on a accordé l'asile politique. Quant au *Dictionnaire Universel*, un réfugié est une personne qui a dû quitter son pays d'origine pour s'éloigner des dangers qu'il y'a dans son pays. Se réfugier signifie donc se retirer d'un lieu pour s'y mettre à l'abri d'un danger. En clair, un réfugié est donc une personne qui a dû fuir son pays afin d'échapper à un danger à savoir la guerre, les persécutions politiques, les catastrophes naturelles ... pour se mettre en sécurité.

En droit international, la situation des réfugiés a fait l'objet de la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés. Aux termes de l'article premier, alinéa 2 de cette convention de 1951, le réfugié peut-être défini comme une personne qui «craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ». Les réfugiés sont donc des demandeurs d'asile, cherchant à fuir leur pays d'origine pour être accueillis dans un pays où leur vie ne sera pas en danger. La convention de Genève réserve ce statut aux personnes menacées par les autorités de l'Etat où ils résident. Le réfugié est donc ici toute personne en fuite, persécutée par son gouvernement sur des questions idéologiques ou en raison de son action en faveur de la liberté sur son territoire ou dans son pays.

Convention de 1969 de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) relative au statut de réfugié en Afrique étend ce statut à « toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'évènement troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité ». Le Cameroun dans la loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 pour sa part, étend cette définition à « une personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'évènement troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité et obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité».

Sera donc considéré comme réfugié dans ce travail toute personne demandant refuge, assistance et protection dans un pays étranger parce que sa vie et ses ressources sont menacées dans son pays d'origine.

08. Opérationnalisation des variables

Afin de bien tester nos hypothèses formulées dans le cadre de cette étude, le choix des variables et indicateurs sont utiles. Les variables sont des composantes qui permettent de confirmer ou infirmer les hypothèses formulées. Deux types de variables nous sont indispensables à savoir, la variable indépendante et la variable dépendante que constituent notre sujet de recherche.

08.1. Variable indépendante

Dans l'objectif d'évaluer les effets induits par la présence des réfugiés sur le développement de la zone d'accueil, la variable indépendante de notre sujet est : « **Insertion des réfugiés** »

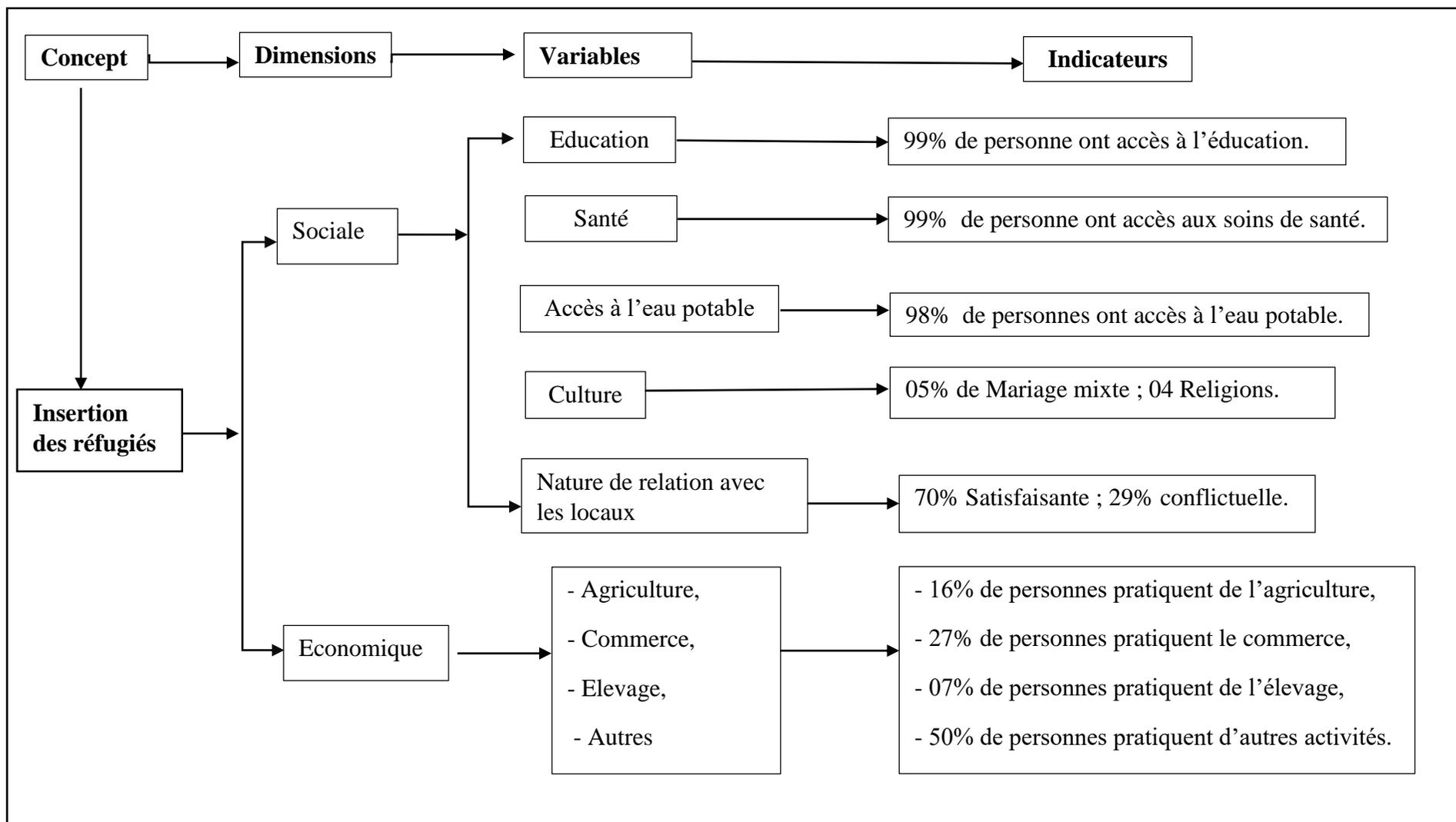


Figure 2: Conceptualisation de la variable indépendante

08.2. Variable dépendante

Dans notre sujet de recherche, la variable dépendante est : « **Impacts socio-économiques et environnementaux** » des réfugiés.

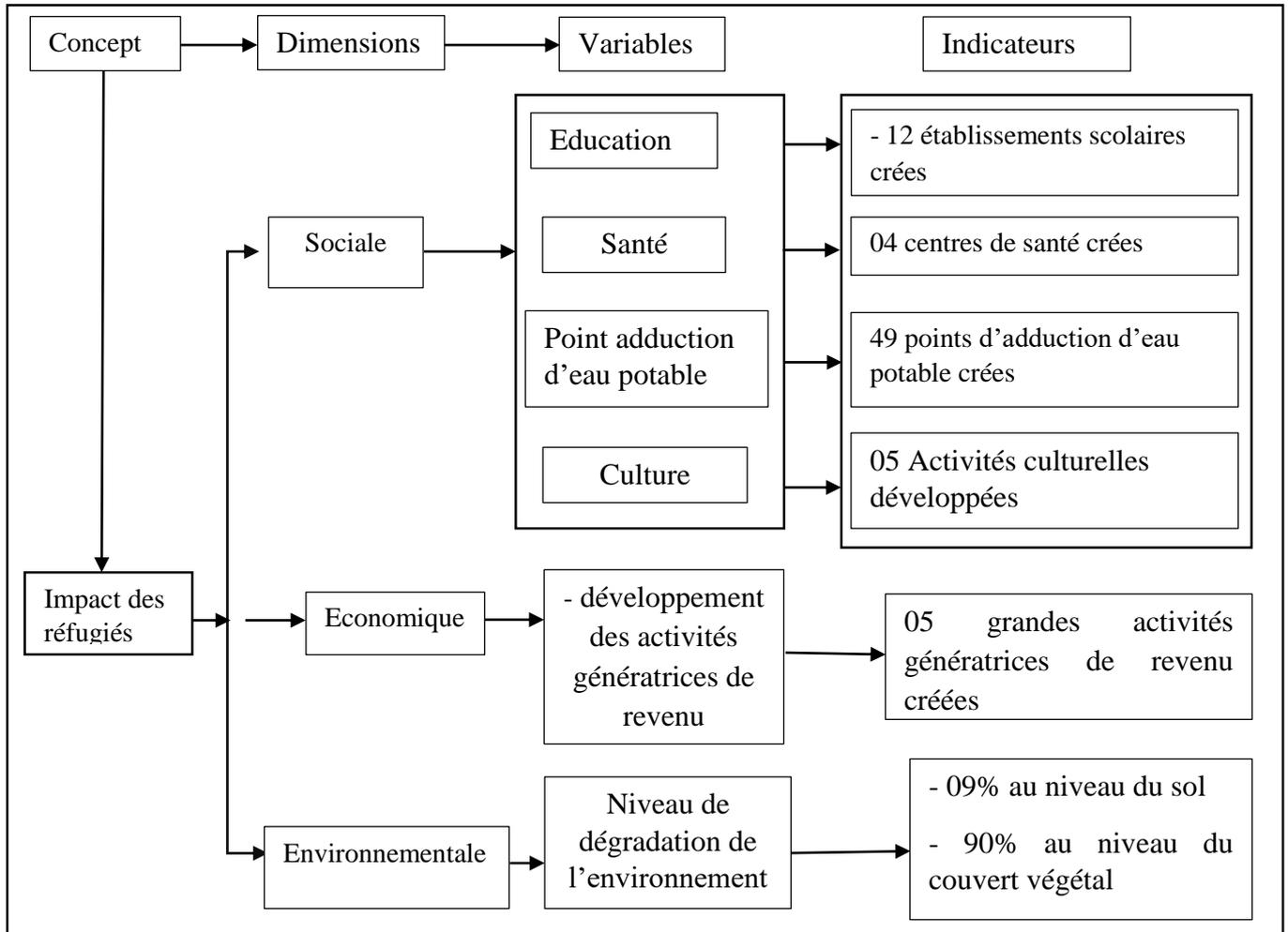


Figure 3: Conceptualisation de la variable dépendante

Autre variable indépendante pour plus d'éclaircissement de notre travail peut être nécessaire à conceptualiser : « Acteur du développement local »

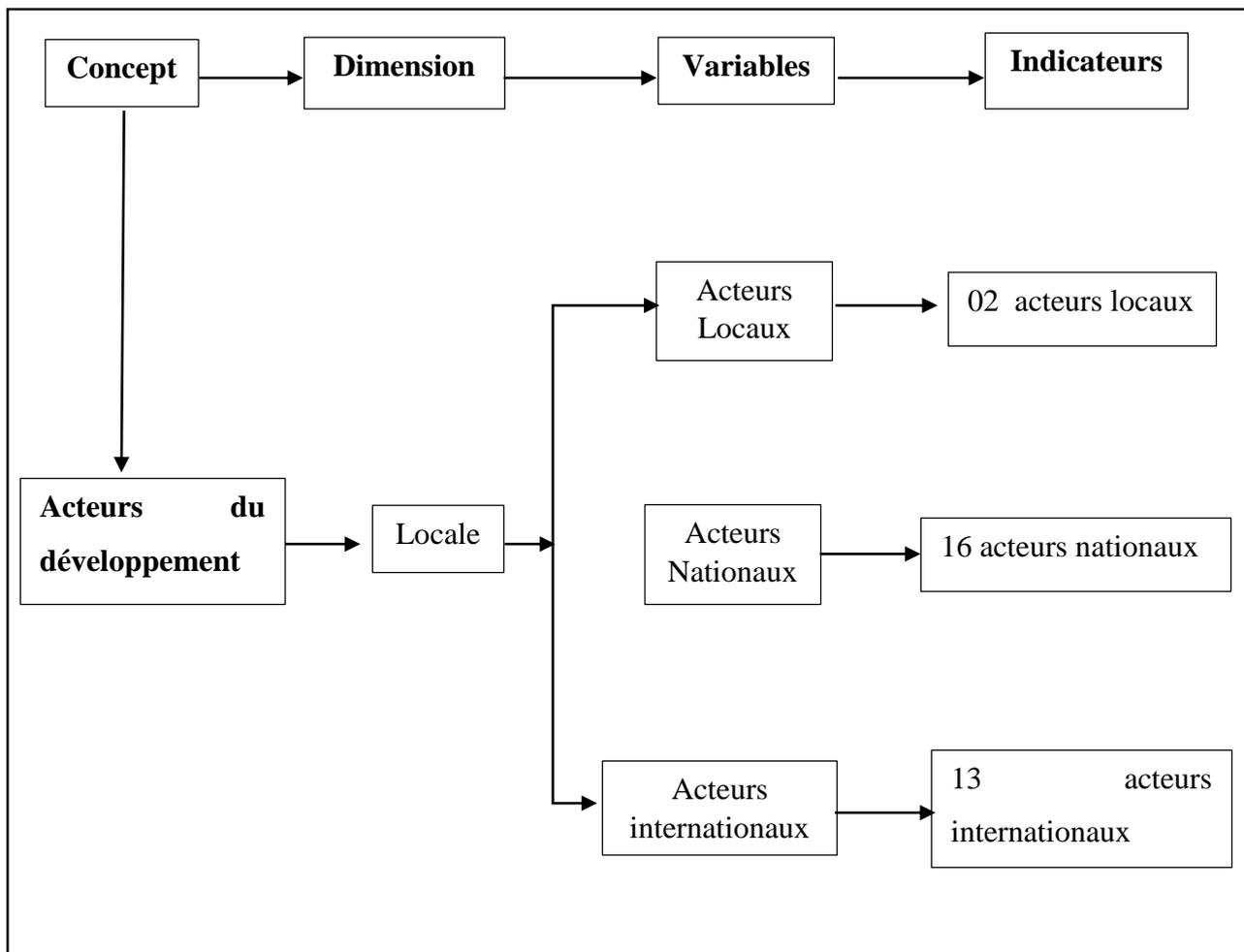


Figure 4 : Conceptualisation de la variable indépendante

09. Cadre théorique de l'étude

Deux théories ont été identifiées pour conduire cette recherche. Il s'agit de :

- Théorie de la migration de Lee Everette (1966) ;
- Théorie de la pyramide des besoins d'Abraham Maslow (1954).

09.1. Théorie de la migration : la théorie push pull de Lee Everett (1966)

Lee Everett propose une théorie globale de la migration en 1966. Il commence ses formulations avec certains facteurs, qui conduisent à la mobilité spatiale de la population dans n'importe quelle zone. Ces facteurs sont :

- Facteurs liés au lieu d'origine,
- Facteur liés au lieu de destination,
- Obstacles intermédiaires,

- Facteurs personnels.

Selon Lee, chaque lieu possède un ensemble de facteurs positifs et négatifs. Alors que les facteurs positifs sont les circonstances qui agissent pour retenir les gens en leur sein, ou attirer des gens d'autres régions, les facteurs négatifs ont tendance à les repousser (Lee, 1975 :191). A cela s'ajoutent des facteurs qui restent neutres et auxquels les gens sont essentiellement indifférents. Alors que certains de ces facteurs affectent la plupart des habitants de la région, d'autres ont tendance à avoir des effets différentiels. La migration dans n'importe quelle région est le résultat net de l'interaction entre ces facteurs.

Lee suggère que les individus impliqués dans la migration ont une évolution presque parfaite des facteurs dans le lieu d'origine en raison de leur longue association. Cependant, il n'en va pas nécessairement de même pour celui de la zone de destination. Il y'a toujours une part d'ignorance et d'incertitude en ce qui concerne l'accueil des migrants dans la nouvelle zone (Lee, 1975 :192). Dans le cadre de notre sujet, cette théorie nous permet d'identifier les raisons qui ont suscité le mouvement de la population nigériane en direction du camp de Minawao.

09.2. Théorie de la pyramide des besoins d'Abraham Maslow (1954)

La pyramide de Maslow est une théorie selon laquelle les motivations d'une personne découlent de ses besoins non satisfaits. Selon Maslow, les motivations d'une personne résultent de l'insatisfaction de certains de ses besoins.

Les travaux de Maslow (1954) permettent de classer les besoins humains par ordre d'importance en (05) cinq niveaux. Ce classement correspond à l'ordre dans lequel ils apparaissent à l'individu ; la satisfaction des besoins d'un niveau engendrant les besoins du niveau suivant.

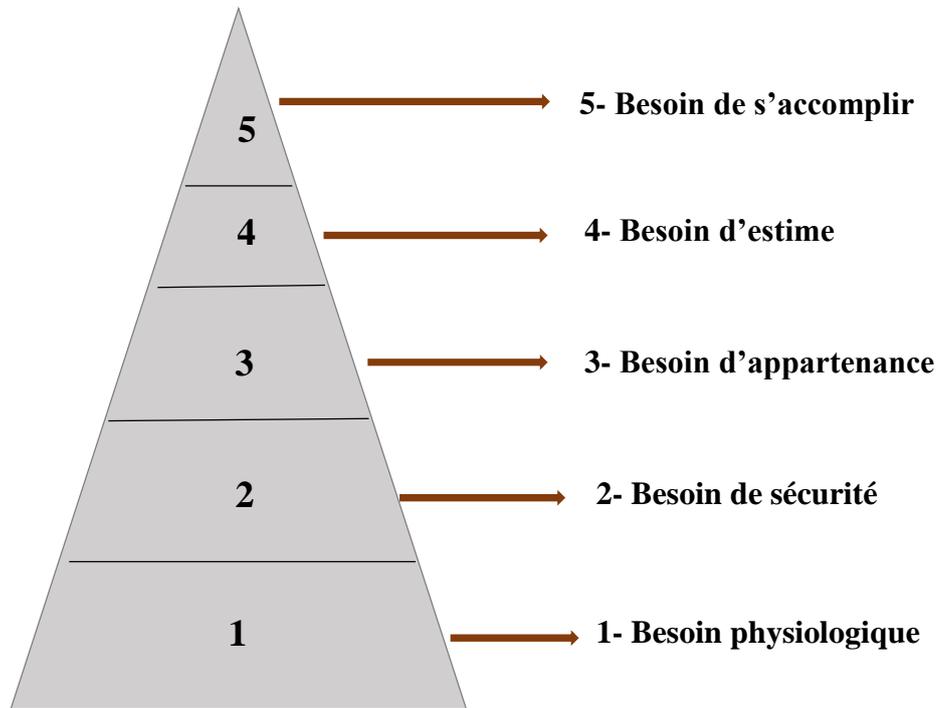


Figure 5: Pyramide de besoin d'Abraham Maslow

Selon Maslow, on ne peut agir sur les motivations « supérieures » d'une personne ou de l'espèce qu'à la condition expresse que ses motivations primaires (besoins physiologiques et de sécurité) soient satisfaites.

1-Besoins physiologiques

Les besoins physiologiques sont des besoins directement liés à la survie de l'individu. Ce sont typiquement des besoins concrets (manger, boire, se vêtir, se reproduire, dormir...). Ainsi, les besoins physiologique constituent le socle de la pyramide. Ils ont pour particularité d'être liés à la survie de l'être humain en tant qu'individu ou à la survie de l'espèce.

Les besoins physiologiques sont assouvis pour la plupart des individus. Cependant, selon la personne, l'effet ressenti par l'accomplissement ou non d'un de ces besoins diffère. C'est ainsi qu'une personne appréciant les vêtements, ne pourra se satisfaire du simple fait d'être habillé.

2- Besoin de sécurité

L'individu ressent le besoin de se protéger lui et ses proches. Le besoin de sécurité est complexe, car le sentiment d'insécurité se manifeste selon les individus. Il dépendra aussi de facteurs tels que la santé mentale, stabilité du cercle familial ou encore le niveau des revenus.

Avoir un logement, gagner suffisamment d'argent pour vivre, avoir un cercle affectif stable...etc. en sont quelques exemples.

3- Besoin d'appartenance

Le besoin d'appartenance représente le troisième niveau de la pyramide de Maslow. Il s'articule autour du besoin d'affection, d'amour et de socialisation. L'individu ressent alors le besoin d'aimer et d'être aimé. Il ressent aussi le besoin d'intégrer un groupe, une communauté ou encore de développer son cercle d'amis et de relations, se sentir accepté, ne pas se sentir seul rejeté.

4- Besoin d'estime

Le besoin d'estime se définit par un besoin d'accomplissement personnel et de confiance en soi. Ici, l'individu souhaite accomplir des choses suscitant le respect de ses proches, de ses connaissances, mais aussi d'inconnus. Ces actions peuvent être d'ordre professionnel, sportif, ou encore financier. Comme exemple de besoin d'estime : estime de soi, confiance de ces amis, respects de ces collègues.

5- Besoin de s'accomplir

Le niveau cinq (et dernier) de la pyramide de Maslow est le besoin d'accomplissement. Ce besoin consiste à se réaliser en tant qu'individu en exploitant son potentiel au maximum. Il ne peut être envisagé que si les quatre besoins précédents sont satisfaits. Quelques exemples d'actions qui conseillent au besoin d'auto-accomplissement : Savoir s'écouter, apprendre de nouvelles choses, créer.

Dans le cadre de ce travail, elle s'applique à la population cible qui se trouve être exposée à la non satisfaction de ses besoins de base (accès à l'eau, accès aux terres cultivables, au logement etc.).

010. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Notre sujet de recherche vise un objectif principal se déclinant en quatre objectifs secondaires.

010.1. Objectif principal

Cette étude vise à analyser les impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés nigériens vivant dans le camp de Minawao sur le développement de l'arrondissement de Mokolo.

010.2. Objectifs secondaires

Ces objectifs consistent à :

- 1- Cartographier les origines des réfugiés tout en identifiant les causes de leur exil ainsi que les voies et moyens de leur déplacement ;
- 2- Identifier les activités socio-économiques menées par les réfugiés du camp de Minawao;
- 3- Analyser les effets socio-économiques et environnementaux des activités des réfugiés sur le développement de leur milieu d'accueil ;
- 4- Identifier les difficultés et les perspectives d'insertion socio-économique des réfugiés.

011. HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

011.1. Hypothèse principale

La présence et l'implication des réfugiés nigériens du camp de Minawao dans les activités de leur milieu d'accueil se traduisent par des impacts d'ordre socio-économiques et environnementaux sur son développement.

011.2. Hypothèses secondaires

- 1- Le phénomène de Boko Haram, la problématique de l'insécurité et la difficulté de gérer cette crise par le Nigeria sont les causes principales des déplacements massifs des réfugiés vers la frontière camerounaise par des voies et moyens aussi bien diversifier ;
- 2- Les réfugiés du camp de Minawao sont impliqués dans plusieurs activités socio-économiques de leur milieu d'accueil ;

3- Les activités menées par les réfugiés présentent des effets tant positifs que négatifs sur le développement socio-économiques et environnementaux de leur milieu d'accueil ;

4- Les réfugiés rencontrent des nombreuses difficultés d'ordre socio-économiques dans le processus de leur insertion et quelques perspectives soutenables sont envisagées par les organismes en place.

012. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Grawitz (1996) définit la méthodologie comme l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline ou une branche de connaissance atteint les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie. Ainsi, afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de ce travail, une méthodologie est mise sur pied. Elle se base sur une méthode dite hypothético-déductive (Cf. Figure 6) présentée comme suit :

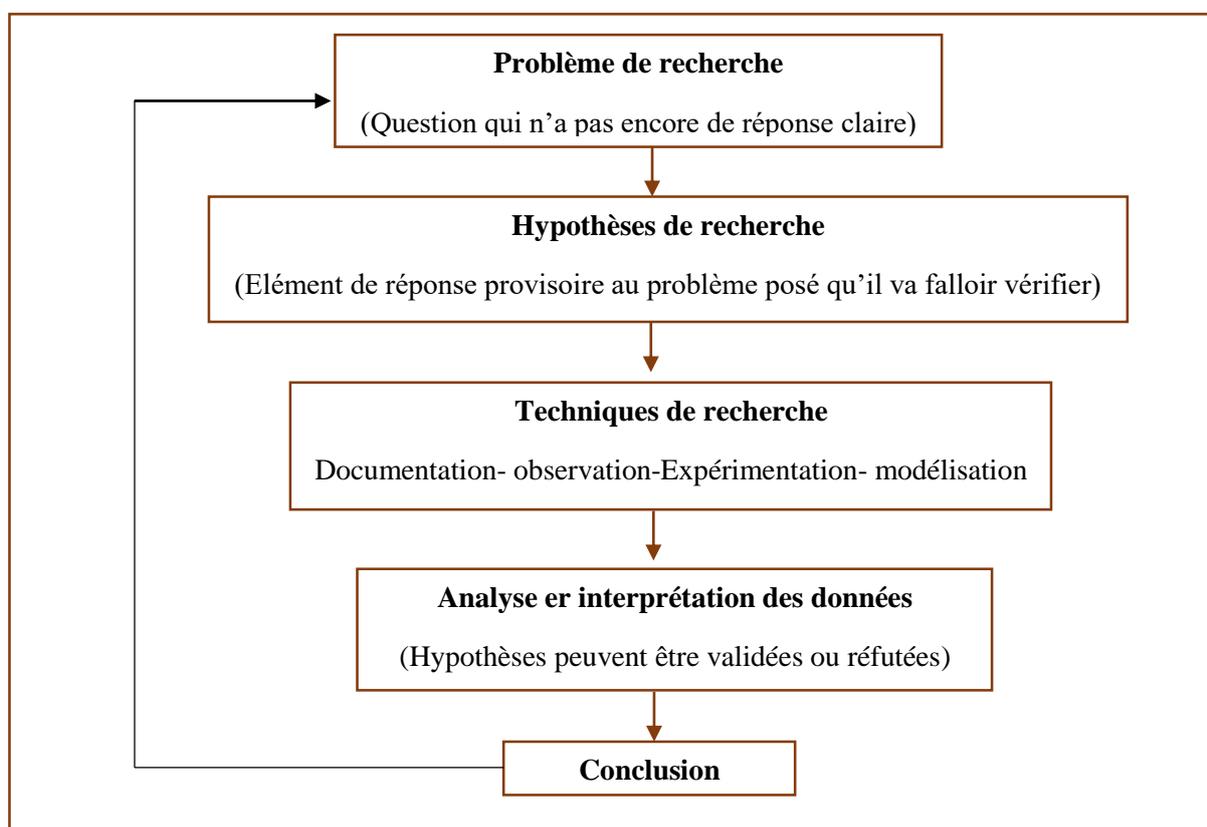


Figure 6: Les composantes de la démarche hypothético-déductive

Nous avons procédé à une collecte des données primaires et secondaires mobilisant les outils divers et variés. Ainsi, les données collectées ont fait l'objet d'un traitement spécifique en fonction de leur nature, ce qui a rendu leur analyse aisée.

012.1. Méthodes de collection de donnée

Dans le cadre de notre travail, il a paru nécessaire de collecter des données tant quantitatives que qualitatives. Ainsi, afin d'atteindre l'objectif principal visé par cette étude, deux grandes types de données ont été utilisés. Ces données sont de source primaire et de source secondaire.

012.1.1. Collecte des données de source secondaire

Il s'agit ici des données collectées par d'autres chercheurs et acteurs et celles contenues dans les archives, les documents des services techniques, les rapports d'activités, les thèses, mémoires et autres ouvrages généraux et spécialisés portant sur notre thématique de recherche. Ces données nous ont permis de cerner les contours, les approches de notre thème et de définir notre itinéraire sur le terrain.

012.1.1.1. Recherche documentaire

Cet exercice a été capital durant notre travail. Car, à chaque étape il était important d'avoir une idée sur la façon donc les autres chercheurs ont abordé le problème sur lequel nous travaillons. La recherche documentaire a été faite essentiellement dans les différentes bibliothèques. Ainsi, avons fait recours aux bibliothèques des Universités, de Yaoundé 1, la bibliothèque du Département de Géographie de l'Université de Yaoundé 1. Elle s'est poursuivie à la bibliothèque de l'Université de Ngaoundéré (FALSH) et la bibliothèque de l'Université de Maroua. Dans ce parcours, les thèses et articles scientifiques ont été consultées afin d'avoir l'idée sur ce que d'autres auteurs ont écrit sur le phénomène de migration, ce qui est déjà été dit/fait par ces auteurs et de pouvoir donner aussi notre contribution sur les non-dits.

Par ailleurs, la recherche en ligne à travers la visite de plusieurs sites internet nous a été d'un apport inestimable. Cette phase nous a permis de cerner les différentes approches des auteurs par rapport au problème posé par le sujet. Aussi, elle nous a permis d'élaborer notre problématique, de définir les concepts du thème et des théories y afférentes.

012.1.2. Collecte de données de source primaire

Les données primaires encore appelées les données de première main sont celles collectées sur le terrain. Au cours de ce travail, il était impératif pour nous de faire une étude fondamentale qui a fourni les données qualitatives et quantitatives pour les résultats. Cette

information de première main a été obtenue grâce à une série de descente sur le terrain. Les techniques utilisées étaient l'observation directe et indirecte de terrain, l'administration des questionnaires et par les entretiens auprès des personnes ressources.

012.1.2.1. Les données qualitatives

- **Observation indirecte**

Notre observation s'est faite par une descente sur le terrain (06 au 08 novembre 2019) plus précisément dans quelques villages environnants le camp de Minawao (Gawar, Gadala, Zamai, Sabongari) de l'arrondissement de Mokolo. Cette phase nous a permis de nous familiariser avec la zone d'étude, le phénomène à étudier. Dans cette phase, nous n'avions pas encore formellement accès au camp des réfugiés. Mais cela nous a permis de planifier les descentes nécessaires sur le terrain principalement pour l'administration de notre questionnaire.

- **Entretiens**

Les entretiens dans le cadre de notre travail nous ont permis de collecter nos données qualitatives. Les informations recueillies dans ce cadre sont précises, profondes, riches et donc essentiellement de type qualitatif. Les entretiens se sont exclusivement orientés vers les différentes structures concernées et les responsables (autorités administratives, les chefs traditionnels, responsables d'organisations.). Ils ont eu lieu avec les institutions en charge de la question des réfugiés dans l'arrondissement. Nous avons pu être en contacts avec quatre ONG qui interviennent dans le camp et en étroite relation avec notre sujet de recherche ; aussi entretenu avec 04 chefs traditionnels des villages environnants ; et pour finir nous avons eu à entretenir avec la préfecture du Département de Mayo-Tsanaga représentée par l'administrateur du camp qui est le représentant de l'Etat au camp des réfugiés de Minawao, et la commune d'arrondissement de Mokolo.

Il est question pour nous ici, de recueillir les avis et les données des acteurs et institutions impliqués dans la gestion des réfugiés dans le camp des réfugiés de Minawao. En fonction de chaque structure, les guides d'entretien ont été élaborés.

Ces entretiens nous ont permis d'avoir une variété de données informationnelles sur cette étude.

012.1.2.2. Enquête de terrain (données quantitatives)

Pour obtenir les données fondamentales, trois descentes ont été effectuées. La réalisation de ces données a permis l'observation directe à travers la prise des photographies,

entretiens, collection de premières données de la main afin d'atteindre nos objectifs spécifiques, estimation de champ du phénomène étudié et l'administration des questionnaires.

Pour mener à bien notre recherche, la collecte de nos données s'est effectuée par une série de descentes sur notre zone d'étude.

La première phase de descente sur le terrain (observation indirecte) a eu lieu du 06 au 08 novembre 2019 dans l'Arrondissement et quelques villages environnants (Gawar, Gadala, Zamai, Sabongari) de l'arrondissement de Mokolo.

La deuxième descente a eu lieu du 17 décembre au 05 janvier 2020 et nous a permis de nous rapprocher de la population cible et de commencer avec l'administration de nos questionnaires proprement dits, les entretiens avec les ONG en places, avec les autorités locales et la prise des photographies.

La dernière (troisième) en mars 2021 pour compléter les informations omises et vérifier les données collectées pendant la première et la deuxième mission.

- **La base de sondage**

La base de sondage fait référence à la population totale sur laquelle l'échantillonnage doit s'opérer. En effet, le camp des réfugiés de Minawao est subdivisé en 142 blocs de 04 secteurs avec 14 800 ménages. Dans le but de retenir un échantillon représentatif, nous avons choisi de prendre en compte tous les blocs.

Pour y parvenir, sachant que le camp est subdivisé en blocs qui représentent les caractéristiques particulières de notre population, nous avons par souci de représentativité procédé à un tirage aléatoire simple de 50% des ménages par secteur.

Notre population cible est constituée de 7 400 ménages réfugiés résidents au camp de Minawao (Cf. Tableau 1). Les répondants aux questionnaires sont des personnes ayant au moins 15 ans sans distinction de sexe. Les guides qui nous ont servi d'interprètes ne sont pas à exclure. La population réfugiée est constituée des commerçants, des éleveurs, des agriculteurs et des pratiquants d'autres divers petits métiers.

- **Détermination de la taille d'échantillonnage**

Un échantillon est présenté comme étant une fraction représentative d'une population ou d'un ensemble statistique (Petit Larousse illustré 2016). C'est aussi défini comme un

groupe relativement petit et choisi scientifiquement de manière à représenter le plus fidèlement possible une population (Savard, 1978) cité par (GUMUCHIAN et al., 2000). Ainsi, au lieu d'examiner l'ensemble de la population nous étudions une partie ou un sous ensemble de cette population qui est représentative et à partir duquel on peut tirer des conclusions pour l'ensemble de cette population.

Pour déterminer la taille de notre échantillon représentatif, nous avons utilisé la formule de Nwana (1982) qui stipule :

- Si la population cible compte plusieurs milliers de personnes, 5% au moins de cette population constituent un échantillon représentatif,
- si cette population est de plusieurs centaines, 20% d'enquêtés sont représentatifs,
- en fin si la population d'étude est de quelques centaines, 40% seront représentatifs.

En application de cette formule, nous avons retenu 371 ménages représentant 5% de la population cible repartis dans les différents blocs.

Ainsi, nous avons :

$N = 7\,400$ (Nombre de ménage ciblé) et $n = 5\%$ (pourcentage prélevé par secteur)

Détermination de la taille de l'échantillon globale :

$7\,400 \longrightarrow 100\%$

$X \longrightarrow 5\%$

AN : $X = 7\,400 * 5\%$ $100\% = 371$ $X = 371$

Détermination de la taille de l'échantillon par secteur

Secteur 1 $N = 2\,600$ AN : $X = 2\,600 * 5/100 \longrightarrow X = 130$

Secteur 2 $N = 1\,350$ AN : $X = 1\,350 * 5/100 \longrightarrow X = 68$

Secteur 3 $N = 1\,800$ AN : $X = 1\,800 * 5/100 \longrightarrow X = 90$

Secteur 4 $N = 1\,650$ AN : $X = 1\,650 * 5/100 \longrightarrow X = 83$

Tableau 1: Répartition des enquêtés par secteur

Secteur	Blocs	Nombre de Ménage	Ménage à enquêter par bloc	Ménage enquêté	Pourcentage (%)	Jours D'enquêtes
Secteur 1	78	5 200	2 600	130	35,04	09
Secteur 2	19	2 700	1 350	68	18,32	02
Secteur 3	23	3 600	1 800	90	24,25	07
Secteur 4	22	3 300	1 650	83	22,37	03
Total	142	14 800	7 400	371	100	21

Source : ONG Service Intersos, enquête de terrain 2020

Le tableau 1 montre l'ensemble de ménages enquêtés dans les quatre (04) secteurs qui constituent le camp des réfugiés. L'effectif des ménages varie d'un secteur à l'autre. Le secteur deux (02) a le plus petit nombre de ménage à enquêter (1 350) et **68** enquêtés suivie du secteur quatre (04) avec 1 650 ménages à enquêter, **83** enquêtés. Vient ensuite le secteur trois (03) avec 1 800 ménages à enquêter donc **90** enquêtés et enfin le secteur un (01) qui a le plus grand nombre de ménage à enquêter soit 2 600 ménages et **130** enquêtés. Au total, l'enquête nous a pris 21 jours dont 09 jours pour le secteur1 ; 02 jours pour le secteur 2 ; 07 jours pour le secteur 3 et en fin 03 jours pour le secteur 4. La durée de notre séjour dans chacun des secteurs est fonction de la taille de sa population.

012.2. Traitement des données

La documentation, l'observation du terrain et la collecte des informations formelles et non formelles étaient les outils de référence pour l'analyse et l'exploitation des données obtenues. Ainsi, une fois que les données sont collectées, elles sont traitées avant d'être analysées et interprétées. En effet, traiter une information consiste à rendre utilisable, claire, et cohérente l'information pour une bonne prise de décision. Ceci étant, dans le processus de vérification de nos hypothèses, les données collectées sur le terrain sont classées en rubriques, en tenant compte des objectifs de départ. Par ailleurs, signalons que trois (3) formes de traitements sont opérés dans notre étude notamment le traitement des données qualitatives, le traitement des données quantitatives et le traitement des données cartographiques.

Le traitement des données qualitatives contribue à l'explication et à la description des phénomènes étudiés. Il consiste à une analyse chronologique des données recueillies au moyen des entretiens et de la recherche documentaire pour évaluer l'évolution dans l'espace

et dans le temps, des variables étudiées ainsi que la dynamique de leurs interactions réciproques.

Le traitement statistique appliqué aux données quantitatives a permis de concevoir et de réaliser, les graphiques et les diagrammes, ainsi que des tableaux de statistique descriptive. Ainsi, les données de l'enquête par questionnaire ont été intégrées dans le logiciel SPSS à l'issue d'un dépouillement manuel. Au terme du traitement les données obtenues ont été converties sous le tableur Excel 2016.

Les cartes permettent la spatialisation des phénomènes. L'utilisation du logiciel Arc Gis 10.2 a permis la réalisation de nos cartes. Le logiciel Erdas imagine 2014 nous a permis de faire le traitement de nos images et l'indice de végétation normalisé. Les images Landsat 7, 2005 ETM+ (Enhanced Thematic Mapper Plus) et Landsat 8, 2013-2019 Operational Land Imager and Thermal Infrared Sensor (OLI_TIRS) ont subi un prétraitement (Corrections radiométrique, composition colorée, mosaïcage,) avant d'être traitées pour calculer l'Indice Différentiel Normalisé (NDVI) sous le logiciel Erdas Imagine 2014.

Tableau 2: Vue synoptique du cadre théorique

Questions de recherche	Objectifs de recherche	Hypothèses de recherche	Théories, concepts et cadre opérationnel	Méthodologie	Plan
Question principale	Objectif principal	Hypothèse principale	Théories	Collecte des données	Chapitre I : Réfugiés du cap de Minawao dans l'arrondissement de Mokolo : Origines, causes de déplacements et voies et moyens
Quels sont les impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés du camp de Minawao sur le développement de l'arrondissement de Mokolo ?	Analyser les impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés nigériens vivant dans le camp de Minawao sur le développement de l'arrondissement de Mokolo.	La présence et l'implication des réfugiés nigériens du camp de Minawao dans les activités de leur milieu d'accueil se traduisent par des impacts d'ordre socio-économiques et environnementaux sur son développement.	- Le modèle théorique des « risques du déplacement forcé et de la réinstallation » (1998) - Théorie d'Everett Lee sur la migration (1966)	- Données de source secondaires - Données de sources primaires	
Questions secondaires	Objectifs secondaires	Hypothèses secondaires	-Théorie d'Abraham Maslow sur les besoins quotidiens (1954)	Analyse et traitement des données	Chapitre II : Insertion socio-économiques des réfugiés du Camp de Minawao
- Quelles sont les origines des réfugiés, les causes de leur exil ainsi que les voies et moyens de leurs déplacements ?	- Cartographier les origines des réfugiés tout en identifiant les causes de leur exil ainsi que les voies et moyens de leur déplacement ;	- le phénomène de Boko Haram et la problématique de l'insécurité et difficulté de gérer cette crise par le Nigeria est la cause principale du déplacement massifs des réfugiés vers la frontière camerounaise par des voies et moyens aussi bien diversifier;	Concepts -Impact socio-économique - Impact environnemental -insertion socio-économique	Présentation et interprétation des résultats	Chapitre III : Impacts socio-économiques et environnementaux des activités des réfugiés
- Quelles sont les activités socio-économiques menées par les réfugiés dans leur milieu d'accueil ?	- Identifier les activités socio-économiques menées par les réfugiés du camp de Minawao ;	- les réfugiés du camp de Minawao sont impliqués dans plusieurs activités socio-économiques de leur milieu d'accueil ;			
- Quels sont les effets socio-économiques et environnementaux des activités des réfugiés sur le développement de leur milieu d'accueil ?	- Analyser les effets socio-économiques et environnementaux des activités des réfugiés sur le développement de leur milieu d'accueil ;	- Les activités menées par les réfugiés présentent des effets d'ordre socio-économiques et environnementaux sur le développement de leur milieu d'accueil ;	Cadre opérationnel - Variable indépendante : Insertion des réfugiés - Variable dépendante : Impacts socio-économiques et environnementaux		Chapitre IV : Difficultés d'insertion des réfugiés et perspectives
- Quelles sont les difficultés et les perspectives à l'insertion socio-économique des réfugiés ?	- Identifier les difficultés et les perspectives d'insertion socio-économique des réfugiés.	- Les réfugiés rencontrent des nombreuses difficultés d'ordre socio-économiques dans le processus de leur insertion et il existe des perspectives soutenables.			

012.3. Difficultés rencontrées

Les difficultés auxquelles nous avons fait face lors de notre recherche sont de plusieurs ordres qui sont entre autres :

- L'obtention de l'autorisation de recherche pour l'accès dans la zone étude et au camp n'a pas été facile. Nous sommes en vain, allés plusieurs fois au niveau de la préfecture de l'arrondissement de Mokolo. Après plusieurs tours au bureau de la préfecture qui a pris un retard de plus d'un mois, sans m'accorder cette autorisation, m'ont demandé d'aller à la direction générale du HCR à Maroua pour une autorisation d'accès au camp. Arrivé à la direction du HCR, à leur tour nous ont dit qu'ils n'ont pas besoin de nous donner une autorisation car pour l'autorité compétente sera largement suffisant pour notre accès au camp. Pour l'obtention facile et rapide de notre autorisation nous étions obligé de nous renseigner auprès des amis et camarade de l'Université de Maroua afin qu'ils nous orientent vers le service du gouverneur d'où nous avons reçu notre autorisation en moins d'une semaine.

- Une fois dans le camp, l'accès aux documents et à certaines informations importantes pour notre recherche nous ont été formellement interdit. C'est ainsi que nous n'avons pas pu obtenir toutes les informations utiles à notre étude.

- le blocage linguistique. En effet, notre groupe cible étant constitué des réfugiés qui parle comme langue commune le Haoussa. Pour y parvenir nous avons fait recourt à un interprète qui nous aidait dans la traduction de la langue français en autres langues parlées par les réfugiés de Minawao. Malgré la négociation avec les relais communautaire du camp pour l'interprétation, il est évident que la fiabilité du rendu n'est pas toujours garantie parfaitement.

012.4. Présentation du plan de ce travail

Pour mener à bien cette étude et répondre aux préoccupations précédemment posées, quatre chapitres constituent l'ossature de ce travail :

- Le premier chapitre aborde les réfugiés dans du camp de Minawao : Origines des réfugiés, causes du déplacement et leurs voies et moyens;
- Le deuxième chapitre, porte sur l'insertion socio-économique des réfugiés du camp de Minawao;
- Le troisième chapitre traite des impacts socio-économiques et environnementaux des activités des réfugiés sur le développement de leur milieu d'accueil.

- Le quatrième chapitre porte sur l'analyse des difficultés d'insertion des réfugiés et aux perspectives.

Ce travail se termine par une conclusion générale qui récapitule les principaux résultats obtenus au cours de nos investigations.

CHAPITRE I : REFUGIES DU CAMP DE MINAWAO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO : Origines des réfugiés, causes et voies et moyens de leurs déplacements.

Introduction

Ce chapitre, parle des réfugiés dans l'arrondissement de Mokolo en particulier ceux du camp de Minawao. Avant d'aborder cette partie de notre travail, un rappel sur les aspects physiques du milieu (atouts, opportunités et contraintes du milieu biophysique) de l'arrondissement de Mokolo et les aspects humains de ladite localité.

I.1. Cadre géographique de Minawao

Dans cette partie, nous mettons l'accent sur les différents éléments qui constituent l'aspect géographique de Minawao. Conscient du fait que les éléments géographiques d'un milieu peuvent influencer d'une manière ou d'une autre le comportement des individus dudit milieu, l'idée d'une analyse de ces éléments est nécessaire à ce niveau.

I.1.1. Caractéristiques climatiques

Le climat de Minawao est de type soudano-sahélien caractérisé par deux saisons : une longue saison sèche d'une durée moyenne de sept (07) mois allant du mois de novembre à mai. La seule saison des pluies qui s'étend de juin à octobre est caractérisée par des fortes pluies centrées sur le mois d'aout. Les précipitations varient entre 700 et 900 mm par an. Depuis quelques années, la pluviométrie est en nette régression dans la commune de Mokolo, la saison sèche étant de plus en plus longue et chaude avec des températures atteignant parfois 42°C (PCD Mokolo, 2014). Le rapport du GIEC sur les changements climatiques estime qu'entre 1900 et 2005, les précipitations ont fortement diminué dans la région du Sahel. Cette diminution des précipitations provoque une sécheresse et une hausse des températures. Ceci aurait pour incidence régionale un stress hydrique touchant 75 à 250 millions de personnes à l'échelle du continent d'ici 2020 (GIEC, 2007).

I.1.2. Le relief et les sols

Le relief de la région est marqué par un ensemble de hauts plateaux dans les zones des monts mandaras qui font partie des massifs montagneux et constituent la crête camerounaise. Le relief est robuste. Il a une altitude moyenne de 1000m et d'innombrables pitons rocheux. la majeure partie du plateau est constituée de migmatites et de quelques granites ponctués d'intrusions de roches volcaniques acides et basiques

(Kodji et al., 2021). Les sols sont à tendance hydromorphe dans les plaines alluviales en raison d'un réseau hydrographique parfois peu hiérarchisé. Les types de sols rencontrés dans la région sont : les lithosols, les sols peu évolués avec apport alluvial, les sols évolutifs sur la base acide, les sols évolutifs sur la base basique et les sols minéraux hydromorphes sur dépôts alluviaux (Max, 2017) cité par (Kodji et al., 2021).

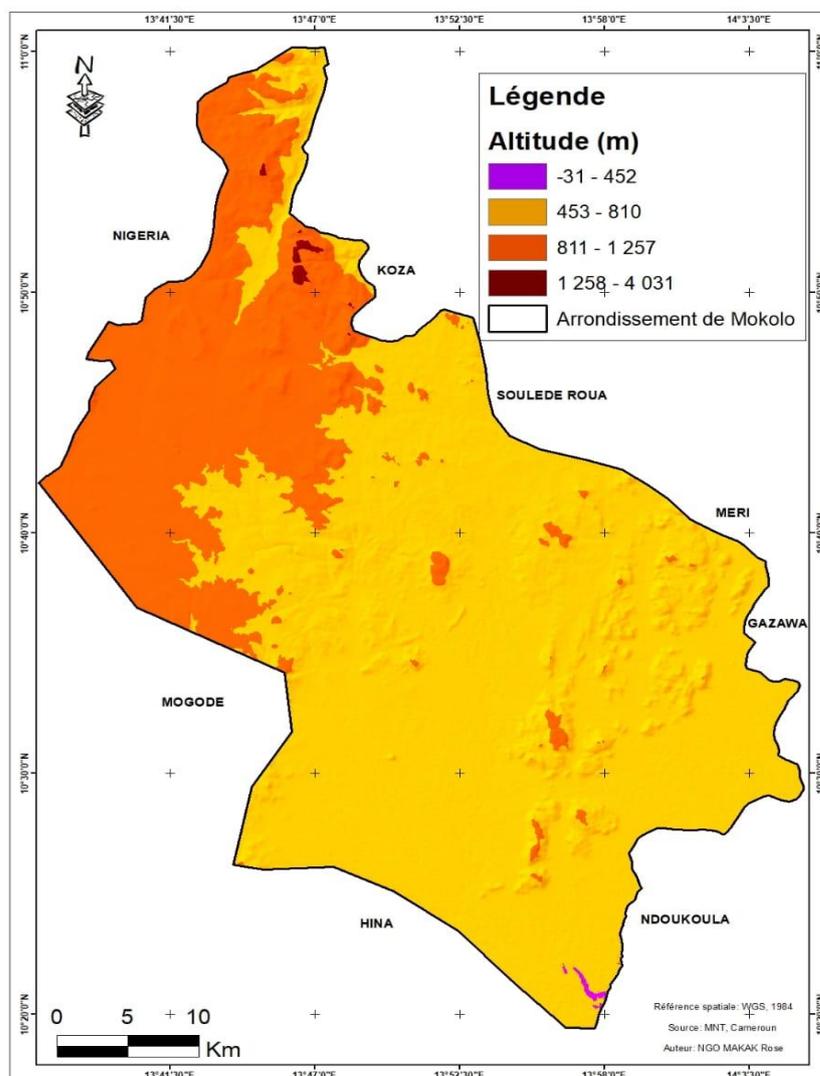


Figure 7: Carte des reliefs de l'arrondissement de Mokolo

Nous pouvons dire que la zone des monts mandarins en générale et Mokolo en particuliers est dominée par des hautes terres, des zones accidentées constituées des montagnes (C.f.Figure7). Ces zones montagneuses au Nord de Mokolo au sommet de ZIVER à 1 412m d'altitude. Des plaines à inselbergs de bordure. Ces inselbergs forment un espace de transition entre la montagne et les plaines dégagées qui leur font suite.

Les trois milieux; plateaux, montagnes et plaines de bordure ont des vocations agricoles différentes. C'est là un atout majeur pour les populations qui ont ainsi la possibilité de diversifier leurs cultures et dont la descente se trouve facilitée (PCD Mokolo, 2014).

I.1.3. Formations végétales

La végétation dans la commune de Mokolo est celle de la savane arbustive avec comme particularité les arbustes à épineux, et de gros arbres accrochés aux flancs des montagnes. On y rencontre également des arbres tels que le *cassia albida*, des arbrisseaux, des plantes nutritives, médicinales et artisanales. Cependant l'on note une dégradation de ce couvert végétal par l'action néfaste de l'homme sur l'environnement (surexploitation des activités agricoles, exploitation anarchique du bois, pratique des feux de brousse) et la rudesse du climat (PCD Mokolo, 2014).

Pour ce qui est des aires protégées, à deux (02) km à l'est de Minawao se trouve la réserve forestière à Zamai constituée d'arbres et d'arbustes de différentes variétés précédemment riche a perdue près de la moitié de sa richesse depuis l'arrivée des réfugiés et des déplacés. La recherche du bois de chauffe par cette couche de population justifie sans doute cette exploitation frauduleuse.

I.1.4. Hydrographie et zones humides

Plusieurs cours d'eaux traversent l'arrondissement de Mokolo. Les plus importants sont : Le Mayo-Louti partant de Wandaï jusqu'au-delà de l'Arrondissement de Hina ; le Mayo-Tsanaga part du barrage Oudahaï- Douvar jusqu'à Gazawa en passant par Soulédé, Mesfaï, Djinglia et Tchambi. Et le Mayo-Gawar part de Windé-Gawar pour se joindre au Mayo-Louti à Gazawa dans le canton de Moufou-Sud. Il existe deux lacs importants aménagés en barrages. L'un est situé dans le quartier Madama-Mofolé et le second aux pieds monts de Oudahaï-Douvar situé au nord de la ville de Mokolo distant de 08 km de celle-ci.

Les zones inondées sont celles situées le long du Mayo-Tsanaga, du Mayo- Louti et du Mayo Gawar avec une superficie de 107 ha. Par contre les zones inondables sont celles des bas-fonds telles que Tchambi, Minglia, Ouro-Mansour-Zamai, Windé-Gawar, Mayel-Kaoledji, djamdoudi-Boula et Ngafakat-Boula avec pour superficie totale 1495 ha.

I.2. Présentation du camp de Minawao

Le camp de Minawao est situé à 70 km de la frontière nigériane à l'ouest de Maroua. Il s'étend sur plus de 623 hectares. Se trouvant à proximité d'un village du même nom

appartenant à la commune de Mokolo (département du Mayo-Tsanaga), il est limité à l'ouest par le village Gadala, au sud-ouest par Zamai et au nord-est par Gouringuel.

Le camp est organisé en 4 secteurs de 78 blocs. Le secteur 1 est constitué de 14 blocs, le secteur 2 de 19 blocs, le secteur 3 est constitué de 23 blocs et le secteur 4 de 22 blocs. Chaque ménage reçoit un habitat construit en bache, en terre battue, où il a l'autorisation de marquer sa limite de propriété avec des haies. Et d'autres en profitent pour faire des petits jardins de case. Ainsi sa gouvernance se structure autour d'un président des réfugiés appuyé par 78 chefs de bloc qui représente tous les réfugiés et fait le lien avec les autorités et les acteurs humanitaires et un comité mixte qui gère les conflits entre réfugiés et réfugiés-communauté hôte.

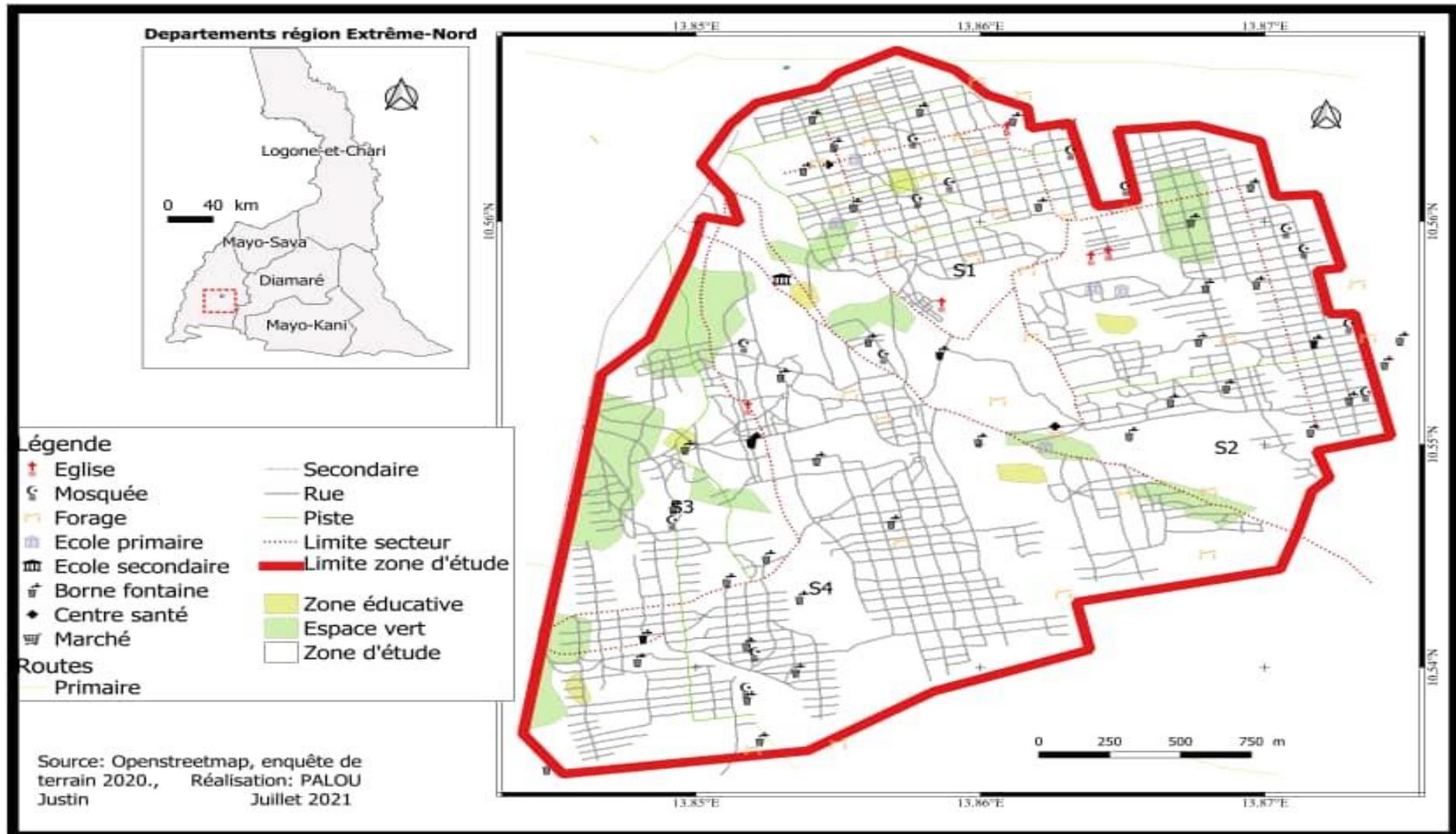


Figure 8 : Carte du camp des réfugiés de Minawao

I.2.1. Les infrastructures existantes dans le camp et les acteurs intervenants dans la prise en charge des réfugiés

I.2.1.1. Les infrastructures existantes dans le camp

Pour faciliter la vie des réfugiés dans le camp de Minawao et faciliter leur encadrement, plusieurs infrastructures ont été mises en place, notamment les infrastructures pour l'accueil et l'hébergement, pour la santé, pour l'eau et l'assainissement, l'éducation et la sécurité (Cf. Tableau 3). A ces infrastructures gérées par le HCR et ses partenaires, s'ajoutent celles qui sont placées sous la responsabilité des réfugiés même. Il s'agit du centre communautaire, du marché du camp et des moulins à céréales.

Tableau 3: Infrastructure existante dans le camp de Minawao

Libellé	Nombres	Observations
Machines hydraformes	3	Fournies par le HCR pour la construction des infrastructures en matériaux durables
Espaces de cohésion des femmes	2	Une grande hutte pour les sessions de formation et petite pour les ateliers relatifs aux activités génératrices de revenus
Ecole maternelle	05	14 salles de classe en matériaux provisoires et 17 salles de classe en matériaux définitifs
Ecole primaire	06	17 salles de classe en matériaux provisoires et 63 salles de classe en matériaux définitifs
Ecole secondaire	1	12 salles de classe en matériaux définitifs
Bibliothèque	01	Construit par le HCR
Espace ami enfants	3	15 salles de classes en matériaux définitifs repartit dans le camp
Nombre de forages	69	36 forages et 33 bornes fontaines
Nombre d'abris communautaires	22	Servent d'abris d'attentes pour les nouveaux arrivants avant qu'ils soient relocalisés
Nombre d'entrepôts mobiles	3	Servant aux stockages des vivres
Nombre de miradors	2	Ce sont des tours d'observation destinées à surveiller le camp
Nombre de centre de distributions	3	Comportent chacun un entrepôt, un point d'accueil et deux couloirs de distributions
centre de santé	2	01 poste IMC et 01 poste de MSF-Suisse repris par IMC
Maternité	02	01poste don de l'OMS et 01 poste construit par le HCR
Lampe solaire	308	257 au camp des réfugiés; 01 à Minawao hors camp; 20 à Zamai; 17 à Gadala; et 13 à Gawar
Poste de sécurité	02	01 poste de gendarmerie et 01 poste de police

Source : Rapport HCR, juin 2019

Toutes ces infrastructures mises sur pied (Cf. Tableau 3) contribuent pour une vie socialement sécurisée et concours à l'épanouissement des réfugiés dans le camp de Minawao.

I.2.1.2. Les acteurs humanitaires présents au camp des réfugiés de Minawao

L'assistance humanitaire dans le camp des réfugiés de Minawao est mise en œuvre par différents acteurs humanitaires. Ces acteurs ont en commun d'agir en faveur du bien-être des réfugiés et d'apporter des réponses concrètes aux besoins de ceux-ci dans leur nouvel environnement. La satisfaction de leurs besoins primaires, tels que le logement, l'alimentation, la santé et la scolarisation sont indispensables afin de ne pas précariser davantage cette population. Ces organisations ont chacune des spécificités qui leur sont propres, sont implantées dans diverses zones d'interventions et se sont spécialisées dans un ou plusieurs champs d'interventions spécifiques. Ces acteurs sont constitués des structures gouvernementales, des organismes onusiens, des ONG internationales et les ONG locales (Cf. Tableau 4). Tous ces acteurs de bien de façon aux biens êtres des réfugiés. L'Etat pour sa part représenté par la préfecture, joue le rôle du maintien d'ordre public (sécurisation du camp, des partenaires et des réfugiés eux-mêmes) ; la cohabitation pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte ; d'intermédiation des plaintes des réfugiés au niveau des autorités administratives ; de l'action de plaidoyer auprès des encadreurs pour un meilleur encadrement des réfugiés ; d'assurer le garant des civiles (tout faire pour qu'il y est pas d'arme) et apolitique du camp

Tableau 4: Acteurs intervenants dans le camp de Minawao

Acteurs	Nombres
Ministères / structures gouvernementales	16
Organismes du système des nations unies	06
ONG internationales	07
ONG locales	02
Nombre total d'acteurs	31

Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Le tableau 4 nous donne une liste des acteurs intervenants dans la prise en charge des réfugiés du camp de Minawao. Leurs différents apports contribuent au bien-être des réfugiés et à leur épanouissement (Cf. Tableau 5).

Tableau 5: Répartition des Acteurs intervenant dans le camp des réfugiés de Minawao par secteur d'activité

Protection générale	Protection de l'enfance	Protection VGB	Sécurité alimentaire	Wash	Santé	Nutrition	Education	Abris et non vivres	CCCM	Livelihoods et environnement
MINAD	MINAS	MINPROFF	PAM	MINEE	MINSANTE	MINSANTE	MINSEC	UNHCR	MINATD	MINEPDE
MINDEF	UNHCR	ONUFEMMES	UNHCR	UNHCR	OMS	PAM	MINDUB	IEDA Relief	UNHCR	MINADER
MINAS	IMC	IMC	Public Concern	PUI	UNHCR	UNHCR	UNHCR	Public Concern	PUI	MINEPIA
MINJUSTICE	PLAN	UNHCR		LWF	UNICEF	UNICEF	Public Concern			MINEFOP
DGSN	CIRC			PLAN	IMC	IMC	PLAN			MINFOF
UNHCR	ALDEPA				UNFPA					MINAFOR
INTERSOS										UNHCR
										LWF
										PLAN

Source : Rapport HCR, 2017

I.2.1.3. Les organisations communautaires

Pour la gestion quotidienne et l'implication des réfugiés dans la gestion du camp des réfugiés de Minawao, différents comités sont mis en place. Nous avons entre autre le comité central des réfugiés qui est le leader dans la communication au niveau des blocs ; comité de vigilance ; comité de protection de l'environnement/hygiène et santé ; comité abris ; comité des femmes qui est le leader dans la gestion des affaires féminines ; comité des personnes à besoin spécifiques ; comité des sages ; comité de distribution des vivres ; comité des jeunes, leaders dans la communication destinées aux jeunes (travaux communautaires, vigiles, activités récréatives...etc.) ; comité mixte de résolution des conflits qui est un comité restreint pour rétablir la cohabitation la pacification entre les différentes populations ; et enfin le comité éducation et formation professionnelles.

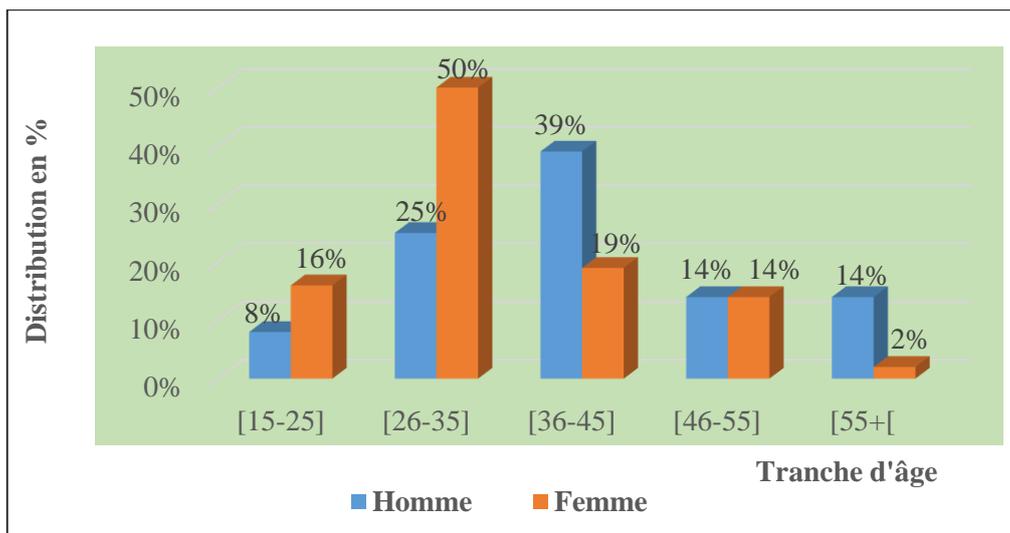
I.3. La taille et la structure par sexe et par âge de la population réfugié du camp de Minawao

I.3.1. La taille de la population des réfugiés du camp de Minawao

Ouvert depuis juillet 2013 pour répondre à l'afflux massif des réfugiés nigériens vers le Cameroun, le camp de Minawao continu de recevoir un nombre journalièrement considérable des nouveaux arrivants. Lors de leur premier afflux en 2013, le camp accueillait seulement 6 000 réfugiés. Selon le rapport du HCR 2019, Du 1er janvier au 28 février 2019, plus de 533 nouveaux arrivants ont été enregistrés au camp de Minawao. En date du 28 février 2019, la population totale du camp s'élève à 56 932 réfugiés nigériens soit 14 794 ménages au total. Dans l'ensemble, 61% de la population a moins de 18 ans et les femmes/filles représentent 53% de la population totale du camp.

1.3.2. Une population jeune à dominance féminine

Les réfugiés en provenance de la zone frontalière du pays sont constitués d'une population extrêmement jeune soit plus de 50% de la dite population. Cette population se caractérise par une dominance féminine soit 56% de l'ensemble de sa population (Cf. figure 9).



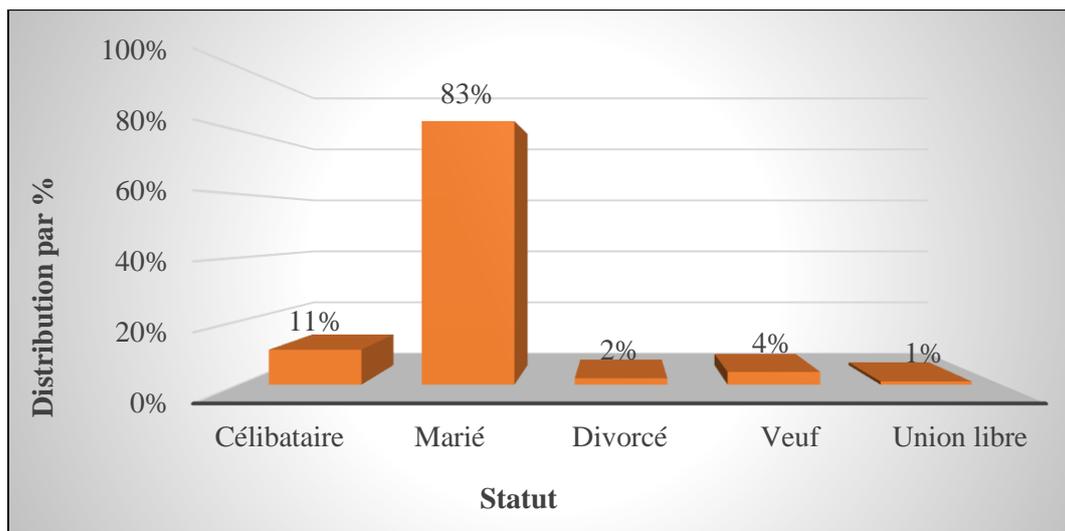
Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Figure 9: Répartition des enquêtés par tranche d'âge et par sexe

La structure par âge et par sexe de nos enquêtés montre une domination numérique de la tranche d'âge allant de 15 à 35 ans et de 36 à 45 ans(%) (Cf. Figure 9). D'après cette figure, nous pouvons déduire que ce sont les femmes dans la tranche d'âges allant de 26 à 35 ans et dans la tranche d'âges allant de 36 à 45 relativement masculin qui semblent avoir été plus nombreuses sur le chemin de l'exode.

I.4. La situation matrimoniale des réfugiés

La situation matrimoniale est le statut conjugal d'une personne au regard de la loi. Celle-ci peut être célibataire, mariée, veuve, divorcée). En effet, la majorité des réfugiés enquêtés ont déclaré un statut de Marié (Cf. Figure 10). Soit (83%) de l'ensemble des enquêtés repartis dans les ménages.



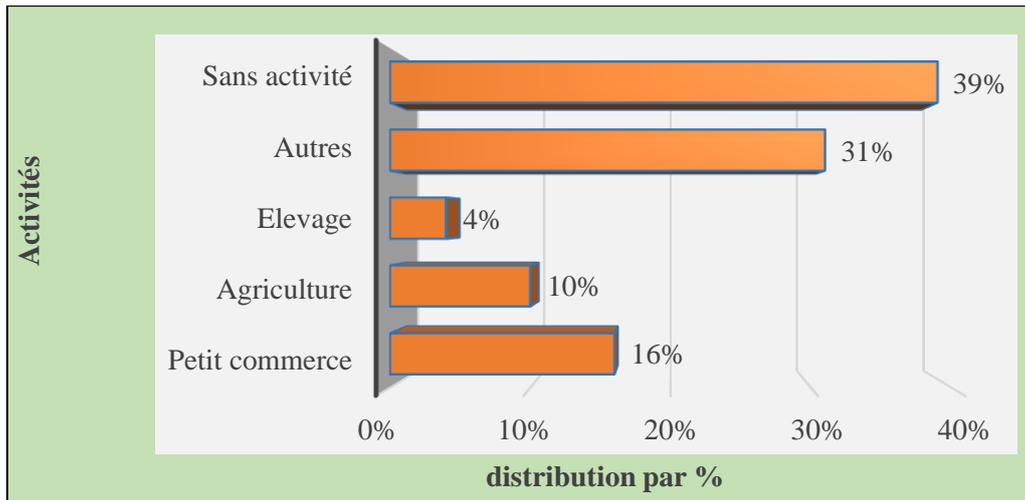
Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Figure 10 : La situation matrimoniale des réfugiés

La répartition des populations réfugiées installées dans le camp de Minawao, selon leurs statuts matrimoniaux montre un pourcentage plus élevés de personnes déclarants un statut de mariés représentant une proportion de 83% de nos enquêtés. Les célibataires occupent la deuxième place avec 11%. Ils sont constitués en majorités des élèves. La troisième catégorie est constituée des veufs et vient en dernière position avec 1% les déclarants union libre.

I.5. Situation d'activité des réfugiés dans leur pays d'accueil

La situation d'activité se rapporte à la position de la personne réfugiée par rapport à l'emploi. L'activité économique quant à elle, se réfère aux activités de survie que mènent les réfugiés dans et hors du camp. Quelles activités ont été identifiées lors de nos enquêtes de terrain auprès des réfugiés du camp de Minawao (Cf. Figure 11).



Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Figure 11 : Situation d'activité des réfugiés dans leur pays d'accueil

La lecture de la figure 11 montre une proportion élevée des réfugiés sans emploi. Il représente (39%) de nos enquêtés. Ensuite les réfugiés qui pratiquent les petits métiers ou travaux journaliers avec (31%), le petit commerce avec (16%), l'agriculture prend les (10%) vient en fin l'élevage avec (4%). Ceci montre qu'il y'a encore un effort à fournir quant à la situation d'activité des réfugiés car les 39% de ceux-ci restent sans activité et dépendent totalement des aides humanitaires qui sont en régression chaque année.

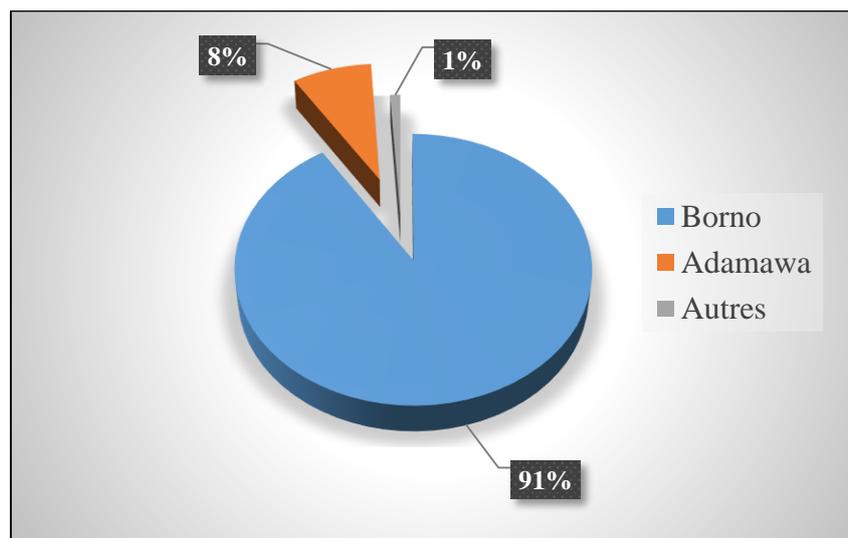
La situation d'activité des réfugiés peut être justifiée d'une part, par la durée qu'ils ont passée au camp et par leur parcours migratoire d'autre part. En effet, les réfugiés sont arrivés au camp en différentes vagues. Ainsi tout dépend de comment ils sont arrivés jusqu'au camp. Il y'a des vagues constituées des personnes très démunies qui ont tout perdu et d'autre vagues sont constitué des personnes qui ont anticipés leurs déplacements et qui ont pu se déplacer avec certains de leurs biens. La situation d'activité des personnes déplacées au camp des réfugiés de Minawao dépend donc majoritairement de ces deux cas cités.

I.6. Origines des réfugiés et causes de leur déplacement

Le dictionnaire petit Larousse illustrée 2016 définit « origine » comme le milieu d'où quelqu'un est issu. Parler des origines des réfugiés dans notre travail revient pour nous d'identifier les différents Etats dont sont originaires les réfugiés du camp de Minawao. Quant aux causes des déplacements, le déplacement d'une population peut être dû à des causes aussi bien diversifiées.

I.6.1. Etats d'origines des réfugiés

Dans le camp de Minawao, l'on note globalement deux grandes Etats dont les réfugiés sont originaires. Tout d'abord, il est nécessaire de noter que les réfugiés proviennent tous du Nigeria. Ils sont originaires de l'Etat de Borno, de l'Adamawa et autres (Cf. Figure 12). Le camp de Minawao est donc constitué des réfugiés essentiellement nigériens. Ils appartiennent à différents groupes ethniques (les kanuri, les Mafas, les Glafdas, les Duwhodés, mandaras, les fulbés...etc.), proviennent de zones rurales en majorité et ont des profils socio-économiques variés (Agriculteurs, éleveurs, producteurs, commerçants). La vie dans le camp leur impose une vie harmonieuse et solidaire entre eux mais également avec les acteurs intervenants dans leur prise en charge. Ce qui fait que, Mafa ou Kanuri, musulman ou chrétien, allogène ou autochtones vivent de façon harmonieuse et solidaire dans la localité qu'ils partagent. Il est bien vrai que les conflits entre personnes ne manquent pas mais ils sont très minimisés grâce à l'encadrement des organisations en place.



Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Figure 12: Répartition des réfugiés par région d'origine

La figure 12 représente la proportion de chacune des origines des réfugiés présents dans le camp de Minawao. Il ressort donc de notre figure que les réfugiés en provenance de l'Etat de Borno sont majoritairement représentés avec 91% de l'ensemble de la population enquêtée suivie de l'Etat de l'Adamawa avec 8% et autres Etats qui occupent les 1% de la population enquêtée.

De cette figure, nous pouvons déduire que l'Etat de Borno est le plus touché par le phénomène de Boko Haram. Il est le plus représenté sur notre figure (Cf. Figure 12) avec plus de 91% de la population réfugiée présente dans le camp de Minawao.

Venant de l'Etat de Borno, de l'Adamawa et autres, il est nécessaire pour nous de s'interroger aussi sur les raisons de leurs exils.

I.6.2. Causes de déplacement des réfugiés

Les causes de déplacement de longue durée sont multiples et se superposent. Il n'y a pas une cause unique qui explique les déplacements mais plusieurs facteurs interdépendants qui érodent les moyens d'existence, l'accès aux services de base ; l'exercice des droits fondamentaux obligent les populations et les communautés à se déplacer pour survivre (Oxfam, 2017). Les conflits intercommunautaires, l'escalade de la violence envers les civils et les attaques armées constituent d'importantes causes des déplacements.

Pour les hommes et les femmes qui ont abandonné leur maison dans le nord-Est du Nigeria, les raisons de l'exode sont nombreuses. Plusieurs raisons expliquent le motif de déplacement de cette population qui se résume autour du phénomène du Boko Haram et de la problématique de l'insécurité.

I.7. Historique du phénomène de Boko Haram

Boko Haram apparaît au Nigéria officiellement en 2002 dans l'Etat de Borno. Il s'agit d'un mouvement sectaire qui met en surface des frustrations sociales et des tensions religieuses assez lointaines dans une société clivée (Koungou, 2016) cité par (Nana, 2020). Cette menace radicale est l'œuvre de la secte islamiste Boko Haram dont les racines historiques se trouvent à Maiduguri, Etat du Borno, au Nord-Est du Nigéria. Ayant pour objectif de détruire ou de reformer l'Etat du Nigéria et d'y imposer un islam fondamentaliste et rigoriste, mais surtout instaurer un Califat. Le phénomène de Boko Haram est à l'origine de nombre déplacement de la population tant à l'intérieur du pays que vers les pays voisins (le Cameroun, le Tchad, le Niger...)

Depuis 2009, la violence de ces extrémistes a déjà fait des dizaines de milliers de morts et plus de 2,5 millions de réfugiés et déplacés. Ils le sont du fait de massacres de masse, d'exécutions, d'attentats systématiques contre les civils, d'enrôlement d'enfants, de participations directes aux hostilités et de violences sexuelles, etc. Autant de crimes constitutifs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité (Nana, 2020). Ainsi, pour

sauver leur vie la fuite vers d'autres pays limitrophe dont le Cameroun était l'une des meilleures options. Des maisons brûlées, les humains enlevés et massacrés, les humains ont vu leur proche enlevé et tué...etc. cependant, ces derniers ont pour seule option de partir à la quête d'une vie sauve. Cette forme de déplacement trouve ses caractères dans la citation suivante qui pourrait être celle d'un éleveur malien fuyant en 1993 la région de Tombouctou pour échapper aux représailles de l'armée : « *Il faut partir, vite. Partir et sauver ce qui peut l'être, emmener nos bêtes dans cette transhumance forcée et contraire à nos usages. Partir et laisser presque tout, sans savoir vraiment où nous allons, sans savoir quand nous reverrons les terres où nous vivions depuis des décennies. Partir, simplement pour rester vivant* » (Rebelle, 1995) cité par Lassailly-Jacob. La migration forcée est donc une situation où l'on ne cherche pas son bien-être mais cherche plutôt à sauver son âme.

I.8. Les troubles causés par le phénomène de Boko Haram

Les insurgés sont accusés d'avoir commis des violations généralisées des droits de l'homme, notamment des assassinats, des enlèvements, le pillage, l'incendie des maisons, les établissements publics ainsi que le rapt et les abus sexuel sur des femmes et des filles. Le tableau 6 montre le nombre d'attentats et de morts causés la secte terroriste Boko Haram entre 2009 et 2019 au Nigeria.

Tableau 6: Les attentats islamistes perpétrés par Boko Haram (2009-2019)

Année	Nombre d'attentats	Nombre de morts	Nombre moyen de morts par attentat
2009	12	382	31,8
2010	17	72	4,2
2011	125	327	2,6
2012	424	1 256	3,0
2013	234	1 729	7,4
2014	495	7 118	14,4
2015	540	6 510	12,1
2016	241	1 470	6,1
2017	333	1 544	4,6
2018	139	1 106	8,0
2019	89	773	8,7
Total	2 649	22 287	8,4

Source : Rapport de la Fondation pour l'innovation politique, 2017

Le tableau 6 nous renseigne sur le nombre et d'attentats et de de morts causé par la secte islamiste Boko Haram. Entre 2009 et 2019, Boko Haram a été responsable de 2 649 attentats. Le bilan humain s'élève à 22 287 morts est particulièrement cruel. Ces chiffres sont loin d'être exhaustifs et donnent juste un aperçu de la gravité de la situation car de nombreux

nigériens mais aussi des camerounais ont perdu la vie ou des membres de leur famille suite à cette infamie. Un nombre important de réfugiés ont fui leur ville, voire leur pays pour chercher refuge ailleurs.

Homicides

Le phénomène de Boko Haram a engendré des morts Hommes et de façon horrible et inhumaine. Plusieurs personnes ont perdu leur proche et ont vu certains mourir de manière horrible laissant ainsi des traumatismes à ces personnes qui ont vécu cette scène.

En novembre 2017, le bureau nigérien d'AI cité par COI Focus dénombre 355 civils tués en 2017 dans le nord-est du Nigeria. Les attaques les plus meurtrières ont été perpétrées en août (100 victimes) et novembre (76 victimes). Selon le journal *Daily Trust* cité par COI Focus dans son rapport de 2018, Boko Haram a tué 1.101 personnes au cours de 181 attaques entre décembre 2015 et décembre 2017 indique. Ces chiffres impliquent que Boko Haram aurait causé deux fois plus de victimes en 2017 qu'en 2016. En effet, d'après cette même source, Boko Haram a tué 379 personnes au cours de 57 attaques en 2016 et 722 personnes lors de 124 attaques en 2017. Boko Haram aurait blessé 536 personnes durant cette même année 2017.

Destruction des biens et pillages

Lors des attaques, les combattants de Boko Haram volent et tuent presque tout ce qu'ils trouvent sur leur passage. Selon les témoignages, ces combattants vont souvent de maison en maison, rassemblant le bétail et volant des objets de valeur, tels que l'argent, les téléphones portables, les bijoux et les vêtements et transportent les biens pillés sur leurs motos ou sur des ânes du village. Pour voler le bétail, ils forcent souvent de jeunes hommes à conduire les animaux dans la forêt. Plus de 31 101 bovins, 19 306 petits ruminants, 4 003 volailles d'une valeur de 8 553 414 500 F CFA emportés, (MINADER-EN., 2013-2016) cité par (Njiembokoue, 2021).

De nombreuses attaques du Boko Haram sont signalées dans la littérature. Ces différentes attaques ont aussi pour cible les villages, les marchés, les hôpitaux et les écoles dans les Etats du nord du Nigeria, forçant ainsi un grand nombre de personnes à fuir. Ces attaques ont également causé des dommages considérables aux infrastructures civiles avec des ponts, des maisons et des villages entiers complètement détruits. Le rapport du HCR de 2014 signale que les insurgés auraient pris villes et villages dans le nord-est du Nigeria, notamment

Gwoza, Bama, Banki dans l'Etat de Borno, Bara dans l'Etat de Yobe, et Michika, Madagali et Gulak dans l'Etat d'Adamawa.

Les écoles sont une cible directe de Boko Haram, comme l'indique son nom, qui signifie « l'éducation occidentale est un péché » en haoussa. Au-delà des enlèvements, plus de 2 000 écoles qui ont fermé leurs portes à cause des violences du groupe, qui ciblent désormais particulièrement les civils. Sans compter les centaines d'établissements attaqués, pillés, détruits ou incendiés, et les quelque 600 enseignants tués au Nigeria depuis le début de l'insurrection, selon l'UNICEF déclaré par le HCR dans son rapport de 2014. Il indique également que depuis 2011, plus de 900 écoles ont été détruites et 176 enseignants tués dans le nord-est du Nigeria. Plusieurs villages de la zone frontalière sont touchés par cette violence mettant en péril les vies et les biens des populations.

Dans la zone de Gelévet village camerounais situé à la frontière avec le Nigeria, les membres de Boko Haram harcèlent régulièrement les gens qui travaillent dans les champs. Ils viennent avec leurs armes, donc ils les font fuir. Du coup, il est très compliqué pour eux de cultiver... Les membres de Boko Haram traversent la frontière tout le temps, car il n'y a pas assez de petits postes militaires du côté du Nigeria pour les stopper. Les gens disent que si ça continue comme ça, ça sera toujours pareil dans 20 ans...d'où la décision de partir devient la meilleure option. Par ailleurs, une dizaine d'animaux (chèvres et moutons) ont été brûlés, ainsi que des vivres et des biens : mil, arachide, riz, maïs, sésame, petits pois, haricots, mais aussi machines à coudre, matelas et motopompes (machines utilisées dans l'agriculture). Et certain des vivres et des biens ont été emportés : de l'arachide, des haricots, du mil ou encore des vêtements et avec plus de 97 maisons ont été brûlées par les éléments de Boko Haram. (Rapport de Observers. France 24.fr.)



Source : Observers. France 24.fr.

Photo 1 : Les maisons brûlées par les combattants de Boko Haram dans le village Gelévet

Les combattants de Boko Haram dans ses attaques posent des dommages irréversibles aux populations. La photo 1 représente des maisons brûlées dans le village Gelévet dans l'Extrême-Nord du Cameroun. C'est un village situé à la frontière entre le Cameroun et le Nigeria. C'est un village qui est trop exposé aux combattants de Boko Haram vu sa situation géographique. Sa population est victime de plusieurs attaques suicides et pillages.

Enlèvements / rançons

A partir de la mi-2013, Boko Haram a commencé à enlever des femmes et des enfants. Ce procédé est devenu une tactique majeure. « Au plus fort de l'insurrection, Boko Haram a probablement eu quelques centaines de milliers de femmes sous son contrôle, et les enlèvements étaient nombreux » (COI Focus 2018). Au départ, les femmes chrétiennes étaient particulièrement visées mais suite à l'émergence de groupes civils d'autodéfense à partir de 2013, les femmes musulmanes n'étaient plus épargnées. Le Conseil de sécurité des Nations unies estime en avril 2017 qu'au moins 8.000 enfants ont été enrôlés et utilisés par Boko Haram depuis 2009. La même source indique qu'entre juillet 2015 et décembre 2016, Boko Haram a enrôlé et utilisé 1.650 enfants, certains dès l'âge de quatre ans, dans les states Adamawa, Borno et Yobe.

Les kidnappings en masse d'enfants, de femmes et d'hommes, dans les villages attaqués par le groupe sont particulièrement fréquents. Ils sont ensuite forcés à combattre aux côtés des insurgés. Le déplacement de ces personnes est aussi lié à cette situation qui, les

pousse à fuir leur demeure. Le nombre d'enfants utilisés par le groupe jihadiste Boko Haram dans des attaques kamikazes a fortement augmenté. C'est la pire utilisation possible des enfants dans les conflits, explique Marie-Pierre Poirier, directrice de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du centre cité par (Fondation pour l'innovation politique, 2019).

Le HCR indique dans son rapport de 2014 indique en avril 2014, environ deux cents soixante-seize jeunes filles avaient été enlevées par le groupe jihadiste à Chibok (Nigeria), soulevant une indignation mondiale. Les insurgés ont revendiqué cet enlèvement et déclaré que les jeunes filles seraient soumises à des mariages forcés et l'esclavage.

Tout en continuant à commettre sans relâche des meurtres, des enlèvements et des pillages, les combattants de Boko Haram violent les femmes et les filles et leur font subir d'autres violences sexuelles lors de leurs attaques. Ces atrocités constituent un frein pour la vie et l'épanouissement des humains.

Violence sexuelle et sexiste

La violence sexuelle est définie comme tout acte infligeant des lésions ou de souffrances physiques, mentales ou sexuelles, menaces de commettre de tels actes, coercition ou privation arbitraire de liberté visant des individus ou des groupes en raison de leur appartenance à l'un ou l'autre sexe. En effet, les femmes et les filles sont prises pour cibles par les combattants de Boko Haram lors de leurs différentes attaques. Ces dernières sont très souvent violées ou soumises à d'autres violences sexuelles, ce qui constitue des crimes de guerre, a révélé Amnesty International dans de nouvelles recherches. Aucune des victimes avec lesquelles Amnesty International s'est entretenue n'a eu accès à des services de santé officiels. La stigmatisation et la crainte de représailles font que le nombre de cas signalés est largement en deçà de la réalité, même au sein des populations concernées.

Le rapport de 2018 du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des Violences sexuelles commises en période de conflit indique une augmentation du nombre d'agressions sexuelles a été observée dans le nord-est du pays, avec 997 cas signalés en 2017 contre 644 en 2016. Ces signalements concernaient des cas de viol, d'esclavage sexuel et de mariage forcé imputables à des membres de Boko Haram. Les femmes et les filles qui sont enlevées, violées et mariées de force en captivité risquent d'être fortement stigmatisées à leur retour, car elles sont souvent soupçonnées d'être devenues des sympathisantes de Boko Haram. Celles qui reviennent enceintes ou avec des enfants nés d'un viol sont fréquemment rejetées ou forcées de choisir entre leurs enfants et leur famille.

L'utilisation comme kamikazes de femmes et de filles victimes de rapt a également augmenté. Selon la définition qu'en donne le Statut de Rome, le viol et les autres formes de violence sexuelle constituent des crimes de guerre dans le cadre d'un conflit.

Nos différentes descentes sur le terrain, nous ont permis d'avoir une idée sur les différentes raisons de la fuite des réfugiés en direction du camp de Minawao. Plusieurs raisons ont été signalées et qui se résument toutes autour du phénomène de Boko Haram. Ces personnes sont se retrouve exposé a des risque de violences de toutes natures. Ainsi, cette situation d'insécurité les pousse à chercher refuge ailleurs d'où la raison de leur présence à Minawao. Les réponses aux questions nous ont permis de classer ces différentes raisons de déplacements de ces victimes du Boko Haram vers le camp de Minawao (Cf. Tableau 7).

Tableau 7: Répartition selon des raisons de déplacements des enquêtés

Cause	Nombre	Pourcentage (%)
Mort d'un(e) proche	81	21,83
Destruction des biens/pillage	218	58,76
Enlèvement, rançon	13	3,50
Violence sexuelle et sexiste	44	11,85
Autres	15	4,04
Total	371	100%

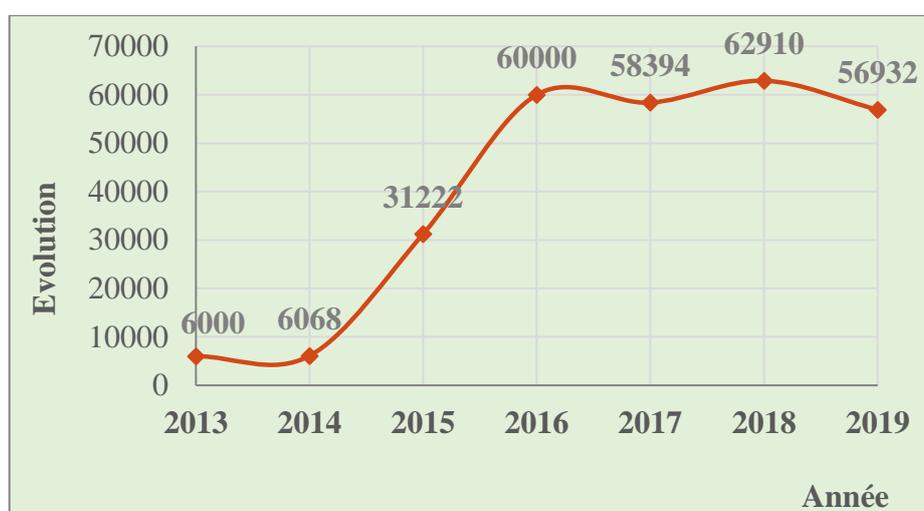
Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Le tableau 7 dénombre les raisons de déplacements de nos enquêtés de leur pays d'origine vers leur lieu de refuge. Présentant par ordre d'importance, l'on constate que la majorité de la fuite de nos enquêtés est causée par la destruction des biens, le pillage (58,76%). Elle est suivie de la perte en vie humaine des proches des certaines personnes (21,83), cette persécution est aussi accompagnée des violences sexuelles et sexistes dont 11,85% de nos enquêtés ont été victimes. Le kidnapping et/ou rançon (3,50%) et autres raisons avec 4,04%.

La menace de la secte terroriste Boko Haram a eu des répercussions directes sur la vie sociale et économique de la population. Pratiquants de l'agriculture, l'élevage, commerce et divers autres petits métiers, les populations déplacées de la zone frontalière du pays ont vu leurs efforts réduits à néant et la pauvreté et l'insécurité ont pris place dans leur milieu de vie. Partir non seulement pour la crise sécuritaire mais la vulnérabilité économique et sociale exacerbée par le phénomène de Boko Haram entraîne aussi cet afflux massif des réfugiés vers des lieux plus sécurisés d'où leurs présences sur le territoire camerounais.

I.9. Tendence de migration des réfugiés en direction du camp de Minawao

Le profil du camp des réfugiés est constamment mis à jour du fait de l'afflux massif des réfugiés en provenance des zones de conflits. Arrivant en masse tous les jours, les réfugiés doivent d'abord passer par le camp de transit pour pouvoir passer un certain nombre d'exams et l'enregistrement avant de trouver un abri dans le camp proprement dit. Du fait de leur arrivé inattendu et spontané, le nombre des réfugiés accueillis à Minawao est constamment mise à jour. Depuis leurs arrivés en 2013, le nombre des réfugiés n'a cessés d'évoluer jusqu'à nos jours (Cf. Figure 13).



Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Figure 13: Tendence d'immigration des réfugiés du camp de Minawao

Il ressort de cette figure 13 que l'arrivée des réfugiés en direction du camp de Minawao n'a pas cessé d'évoluer depuis 2013. Avec une population de 6000 à leur arrivé en 2013, la courbe nous montre une évolution sans précédente des réfugié allant de 2014 à 2016. Et de 2016 à 2017 la courbe s'est légèrement régressé. En 2018 on assiste à un nombre beaucoup plus élevé que toutes les dernières années. Les régressions dans les années 2017 et 2019 peuvent se justifier par les retours incontrôlés des réfugiés qui décident de partir par leurs propres grés sans aucun feu vert autorisé par le gouvernement et le HCR.

I.10. Raison du choix du Cameroun comme pays d'asile

Plusieurs raisons ont expliqué les choix du pays d'asile des réfugiés vivants dans la région de Extrême-Nord en général et en particulier ceux du camp de Minawao dans l'arrondissement de Mokolo. Ainsi, ces raisons se résument autour du facteur linguistique et à la stabilité du Cameroun en général et à moindre idée des atouts économiques (Cf. Tableau 8).

Tableau 8: Raison du choix du Cameroun comme pays d'asile

Raisons	Pays stable	Pays proche	Possibilité d'exercer une activité	Autres	Total
Nombre (n)	184	172	3	12	371
Pourcentage(%)	50%	46%	1%	3%	100%

Source : Enquête de terrain

Les données du Tableau 8 révèlent que les raisons du choix du Cameroun comme pays d'asile par les réfugiés de Minawao sont diversifiées. Ainsi, 50% de nos enquêtés se retrouvent au Cameroun pour les raisons de la stabilité du pays. Contre 46% pour des raisons de la proximité géographique, 1% pour des raisons de possibilité d'exercer une activité et 3% pour d'autres raisons.

Le choix de pays d'asile des réfugiés de Minawao, se justifie pour des raisons beaucoup plus sécuritaires, de proximité géographique qu'économique ou autres.

I.10.1. La stabilité politique du Cameroun par rapport aux autres pays de sa sous-région

Le dictionnaire petit Larousse illustré 2016 définit la stabilité comme le caractère de ce qui est stable, de ce qui tend à conserver son équilibre durable. Le Cameroun est un pays qui bénéficie d'une longue tradition d'immigration. De par sa stabilité politique et de son hospitalité par rapport aux autres pays de sa sous-région, garde toujours les bras ouverts aux populations venant des quatre coins de sa frontière. Que ce soit pour des raisons économiques ou sécuritaires. Avec sa population répartie en plus de 250 ethnies au sein d'un pays officiellement bilingue ; il est profondément pacifique. La liberté de culte est également un atout majeur favorisant cette stabilité (Fomekong, 2008). Par ailleurs, le Cameroun ne connaît presque pas la lutte de pouvoir par les armes comme dans la plupart des pays africains. Cet environnement de paix, de sécurité et de stabilité politique est un atout attrayant pour le choix du Cameroun comme pays d'accueil, d'asile ou de transit.

I.10.2. La proximité géographique et linguistique

Il est primordial de relever ici que partout dans le monde, le voisinage est marqué par une histoire et la géographie. Ainsi ceci n'épargne guère le Cameroun de ses pays voisins en général et avec le Nigéria en particulier.

Le Cameroun étant l’Afrique en miniature où les valeurs telles que: le vivre-ensemble, la convivialité, l’hospitalité, la paix, avec une diversité ethnique, linguistique et culturelle, regorge en son sein des populations venant des quatre coins de son territoire. Aujourd’hui, les populations nigériennes victimes de l’attaque terroriste sont aux abords de la zone frontalière entre le Cameroun et le Nigeria.

Avec des populations cosmopolites où certaines tribus se trouvent aussi bien au Cameroun qu’au Nigeria à cause de la division coloniale des territoires, des liens de parenté entre ces populations restent visibles. C’est dans ce contexte que l’on trouve la pertinence de l’idée selon laquelle ce sont les territoires qui ont été divisés et non les personnes dans la mesure où, les phénomènes sociaux tels que: la langue, le mariage, les échanges commerciaux se produisent et se reproduisent, se font, se défont et se refont entre les populations partageant la frontière. Ainsi, la frontière héritée de l’ère coloniale divise en de multiples endroits, les populations de mêmes tribus voir de mêmes familles. Cette existence de part et d’autre des populations sœurs est sans doute l’élément qui favorise la facilité de la traversée des frontières. Pour ces peuples qui se trouvent à cheval entre ces deux pays, la notion de frontière issue de la colonisation n’est qu’une fiction. C’est ainsi que, pour ces groupes, aller d’un village à un autre n’est en rien qu’une immigration. Il s’agit pour eux d’une continuité spatiale, géographique dont la seule limite est la tradition ou l’appartenance à l’ethnie. Ils n’ont pas conscience de l’existence d’une délimitation quelconque. Par des pistes et des sentiers et par bien d’autres chemins de la brousse, ils passent aisément d’un territoire à un autre sans être interpellé (Todjimbe et al, 2012). Il faut tout de même retenir le cas spécifique des Nigériens qui sont victimes de la guerre causée par le phénomène de la secte terroriste Boko Haram. En effet, cette guerre prend ses origines dans le Nord-Est du Nigeria plus précisément dans l’Etat de Borno et se reprend dans d’autres régions et villages Nigériens et des pays limitrophes à l’instar du Cameroun, le Tchad, le Niger.

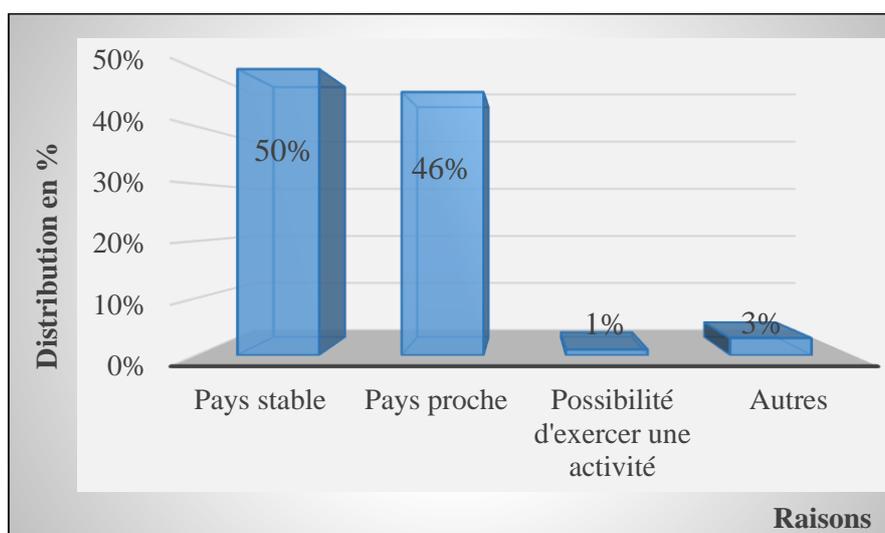
Ainsi, nous pouvons affirmer que le choix de Minawao n’est donc pas un fait anodin, il résulte d’un choix stratégique des réfugiés pour se rapprocher des personnes avec qui ils partagent les mêmes normes et valeurs culturelles.

I.10.3. Les atouts économiques du Cameroun

Bien que classé par les institutions financières internationales Pays Pauvre et très Endetté (PPTÉ), le Cameroun regorge d’importantes richesses naturelles (pétrole, bois, café, coton, et.). Cette richesse, mise en valeur depuis l’époque coloniale, n’a cessé d’attirer des

flux migratoires importants en provenance non seulement d'autres pays de la sous-région CEMAC (hors Cameroun), mais aussi et surtout de l'Afrique de l'Ouest dont du Nigeria en particulier. De par leur proximité géographique, le Cameroun et le Nigeria entretiennent des relations commerciales de longue date et qui continue jusqu'à nos jours. Avec la mondialisation, les échanges commerciaux entre les deux pays ne cessent de s'intensifier dont les effets sont visibles avec la mobilité géographique des biens et des services.

La figure 14 donne une répartition en pourcentage des raisons du choix du Cameroun comme pays d'asile des réfugiés de Minawao.



Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Figure 14: Raison du choix du pays d'asile

La figure 14 nous renseigne sur les raisons du choix du pays d'asile de nos enquêtés. Le choix du pays d'asile de nos enquêtés se justifie par des raisons d'ordre sécuritaire (pays stable), géographique (pays proche de leur zone d'origine), économique (possibilité d'exercer une activité). En effet, les données numériques de nos enquêtés révèlent que : 50% des enquêtés ont pour raison la stabilité du pays, 46% ont pour raison la situation géographique du pays c'est-à-dire pays proche de leur lieu de départ ; 1% pour les raisons d'ordre économique et 4% pour autres raisons.

I.11. Itinéraires migratoires et moyens de déplacement des réfugiés

I.11.1. Les voies de déplacement de populations réfugiées

Le trajet migratoire d'une population réfugiée est généralement très difficile et marqué par des arrêts dont les réfugiés du camp de Minawao n'en font pas l'exception. Dans

l'ensemble, la majorité de nos enquêtés ont marqué au moins un arrêt dans les villages frontaliers avant de trouver refuge au camp de Minawao (Cf. Figure 15). Généralement, les cas les plus cités soit (43%) de nos enquêtés, ont été assistés dès leur arrivé au niveau de la frontière entre le Cameroun et le Nigeria dans un village appelé « Gelévet » par le HCR. Ce dernier les transporte pour accéder en toute sécurité sur le territoire camerounais principalement en direction du camp de Minawao.

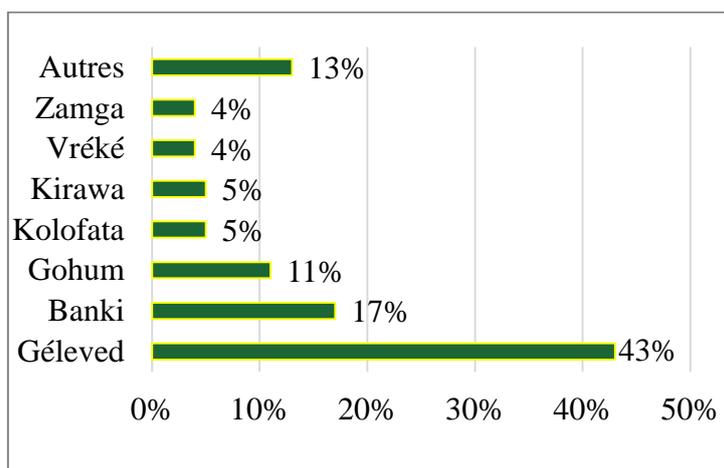


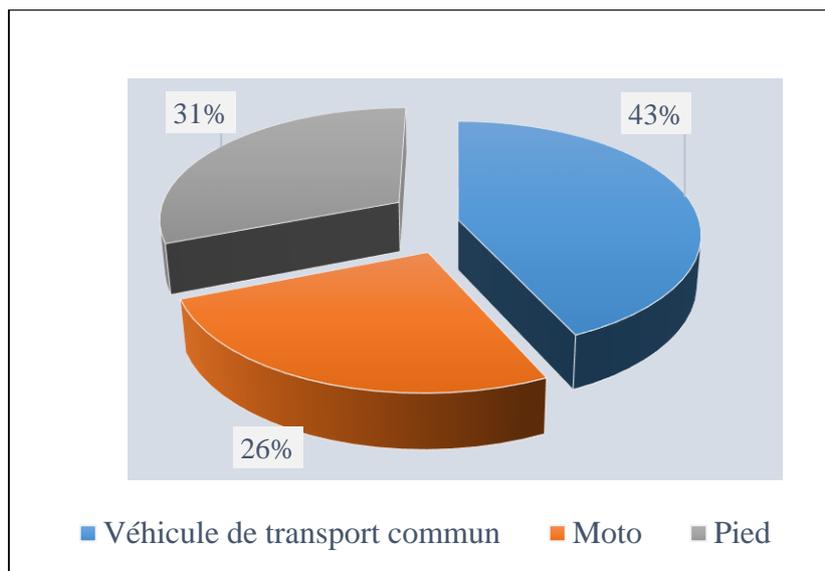
Figure 15: Villages ou lieux de transits des réfugiés de Minawao avant d’arriver au camp

Comme nous pouvons le constater sur la lecture de notre figure 15, les réfugiés dans leur trajet migratoire ont marqué des arrêts dans les villages voisins avant de se retrouver dans leur actuel lieu de refuge qui est ici le camp de Minawao. Le village Gelévet est l’itinéraire la plus citée par nos enquêtés soit (43%) suivi de Banki avec (17%), Gohum (11%), Kolofata et Kirawa occupent chacun (5%), Vréké et Zamga pour leur part occupent aussi les (4%) de nos enquêtés.

Le pourcentage élevé du village Gelévet qui est un village situé à la frontière du Cameroun et le Nigeria se justifie par la présence du HCR qui leur vient au secours.

I.11.2. Les moyens de déplacements utilisés par les réfugiés

Les réfugiés de Minawao lors de leur exil vers le territoire camerounais ont utilisé des moyens de déplacements leur permettant d’arriver dans leur lieu d’asile. Ainsi, les moyens de déplacements les plus cités ici par les réfugiés sont la marche à pied, les voitures de transport commun et les motos. Ainsi, la figure 16 montre en pourcentage les moyens de transport utilisé par les réfugiés pour arriver à Minawao.



Source : Enquête de terrain, décembre 2019

Figure 16: Moyens de transport utilisés par les réfugiés

Il ressort de la figure 16 que les réfugiés pour quitter de leur lieu de résidence jusqu'à la frontière camerounaise, ont utilisé trois moyens de déplacement. Ainsi, le véhicule de transport commun a été utilisé par près de (43%) de la population. Suivi de la marche à pied avec (31%) et la moto qui occupe les (26%). Ce sont ces moyens de transport cités qui sont utilisés par les réfugiés afin d'arriver dans leur lieu de refuge.

En effet, comme nous l'avons dit précédemment, la plus part de ces personnes étant persécutées et se retrouvant dans une situation de vie ou de mort, partent sans une préparation préalable. Ceux-ci sont dépourvus des moyens financiers et ou logistiques pouvant leur permettre de voyager dans des conditions décentes.

Conclusion

Il était question pour nous dans ce chapitre d'identifier les états d'origines des réfugiés du camp de Minawao, les causes de leurs déplacements ainsi que leurs voies et moyens. A la sortie de cette étude, nous avons identifié deux états auxquels les réfugiés de Minawao sont originaires. Ils sont en majorité originaires de l'état de Borno (91%), de l'Adamawa (8%) et autres. Plusieurs causes qui se résument au phénomène de Boko Haram et la problématique de l'insécurité exacerbée par ce phénomène expliquent les causes de déplacements des réfugiés du camp de Minawao vers le territoire camerounais. Ainsi, le choix de la zone

d'accueil n'a pas été fortuit. Leur choix du pays d'asile se justifie par des raisons suivantes : La stabilité du pays par rapport aux autres pays de sa sous-région, la proximité géographique, linguistique et culturelle. Pour se réfugier au Cameroun plus précisément au camp de Minawao, la majorité des réfugiés dans leur trajet migratoire ont marqué des arrêts dans les villages de la zone frontalière du pays dont le plus cité est celui de Gelévet. Ce village situé à la frontière entre le Cameroun et le Nigeria, est le lieu où le HCR vient au secours de ces fuyitifs pour les acheminer progressivement jusqu'au camp de transit de Minawao avant qu'ils n'accèdent au camp proprement dit. Pour y parvenir, trois grands moyens de transports sont cités : le véhicule de transport commun, la marche à pied et la moto. La localité de Minawao voit arriver une masse importante de réfugiés aux profils socioprofessionnels variés.

CHAPITRE II : INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES REFUGIES DU CAMP DE MINAWAO

Introduction

L'insertion d'un réfugié dans un lieu de son refuge, est un processus qui mobilise constamment plusieurs acteurs (pouvoirs publics, humanitaires, réfugiés eux-mêmes, populations locales). Chacun de ces acteurs essaie de faire en sorte que le réfugié puisse se reconstruire dans de meilleures conditions. Ce chapitre aborde la question de l'insertion socio-économique des réfugiés dans leur milieu d'accueil. Il sera donc question de montrer les différentes stratégies personnelles d'insertion des réfugiés du camp de Minawao et les politiques publiques conçues en faveur de ces derniers.

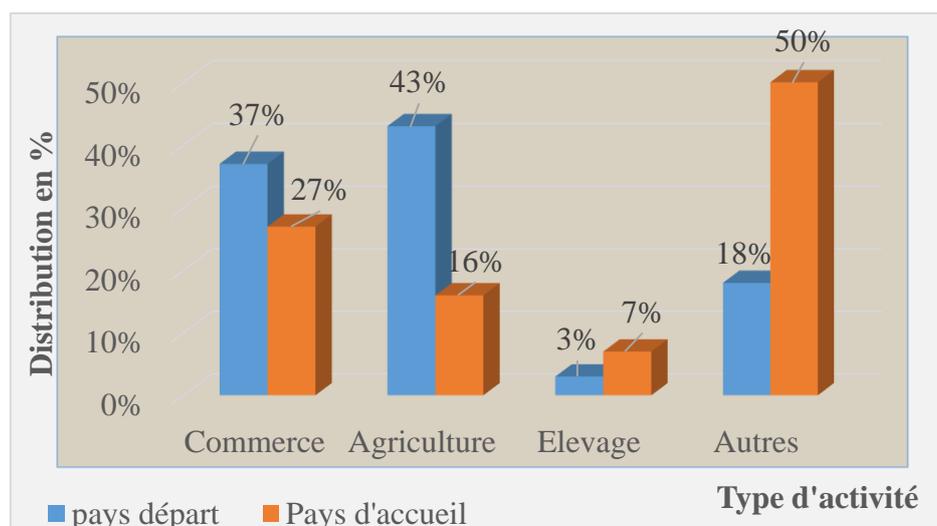
II.1. Insertion économique des réfugiés du camp de Minawao à travers les activités génératrices de revenus

La concentration des réfugiés dans des camps ne facilite pas leur insertion tant sur le plan social qu'économique. Les réfugiés de Minawao, à peine quelques années passées dans la zone et au regard des difficultés vécues, cherchent des emplois à l'extérieur du site d'accueil.

L'insertion économique par les réfugiés se fait à travers des activités génératrices de revenus. Les activités génératrices de revenus sont des activités qui visent à doter à une population des moyens nécessaires pouvant leur permettre de se prendre en charge.

En interrogeant les réfugiés au camp de Minawao sur leurs activités, une importante partie des enquêtés, déclarent ne pas posséder un emploi. Mais, pour essayer de nuancer ce chiffre qui paraît excessif, la question suivante leur a été posée : « *Si vous n'avez pas d'emploi, comment subvenez-vous à vos besoins ?* ». Les réponses données pour répondre à cette seconde interrogation étaient : « *je bricole* », « *je me débrouille avec le job* », « *je me débrouille avec le petit commerce* », etc.). Rendent compte du fait que la réponse à cette question était entendue l'emploi en tant qu'emploi rémunéré ou plus exactement en tant que salarié. Par contre, il apparaît en considérant le travail dans son sens large, que presque tous les réfugiés du camp travaillent, puisque ceux qui ne sont pas salariés font du commerce ou ont d'autres activités génératrices de revenus. Dans quels secteurs d'activités exercent-ils ? Dans l'arrondissement de Mokolo en général et la localité de Minawao en particulier, le secteur primaire reste le secteur dominant.

En effet, l'insertion économique par des réfugiés contribue à l'autonomisation et à la résilience de ces derniers. Elle leur permet de répondre à leurs besoins en toute sécurité de manière durable et digne et réduit tout de même leur dépendance des aides humanitaires. Elle contribue à leurs économies d'accueil et les prépare pour un lendemain meilleur ; qu'ils rentrent dans leur pays de départ, s'intègrent dans leur pays d'asile ou se réinstallent dans un pays tiers. La figure 17 donne un bref aperçu des activités pratiquées par les réfugiés dans leurs pays d'origine et pays d'asile.



Source : Enquête de terrain, 2019

Figure 17: Répartition des enquêtés par secteur d'activités

La figure 17 montre la répartition des activités génératrices de revenus pratiquées par les réfugiés à Minawao. La proportion de chacune de ces activités pratiquées par les réfugiés nous montre une proportion plus élevée des pratiquants d'autres métiers en dehors de l'agriculture, élevages et commerce. Dans d'autres activités, nous regroupons toutes les activités génératrices de revenus autre que l'agriculture, l'élevage et le commerce. Ces activités occupent les 50% des activités par les réfugiés pouvant générer de l'économie. Commerce vient en deuxième position avec 27%, l'agriculture pour sa part occupe la troisième position avec 16% et en fin vient l'élevage avec 7%. Ces différents pourcentages montrent que les réfugiés sont plus impliqués dans la pratique des petits métiers qu'ils appellent ici « job ». Ceci peut s'expliquer par le manque de terre cultivable dans la localité d'une part et d'autre part, par le manque de moyen nécessaire pour se lancer dans d'autres activités telles que le commerce, l'élevage.

Plusieurs activités génératrices de revenus sont menées par les réfugiés à Minawao afin de joindre les deux bouts. Comme nous l'avons cité plus haut, elles sont entre autre l'agriculture, l'élevage, le commerce et les pratiques des divers autres petits métiers. Ces activités permettent aux réfugiés de surmonter les difficultés économiques et de s'affranchir de leur dépendance totale vis-à-vis des organisations en place.

II.1.1. Une agriculture basée sur une culture vivrière

D'emblée, notons que l'accès aux terres par les réfugiés pour la pratique de l'agriculture reste un problème majeur dans l'arrondissement de Mokolo. Compte tenu de l'activité de la population hôte qui est en majorité basée sur la l'agriculture, l'accès aux terres devient difficile tant pour les locaux que pour les réfugiés. En effet, la superficie de 623 hectares qu'occupe aujourd'hui le camp des réfugiés de Minawao constituait auparavant des surfaces agricoles pour la population locale. Ainsi, le problème de la crise foncière affecte aussitôt les réfugiés que les locaux. A cet effet, l'accès aux terres par les réfugiés se fait par location auprès des locaux possédant des terres. Cet accès se fait également parfois par l'octroi des parcelles cultivables par les chefs des villages environnants.

En majorité des ruraux et les réfugiés pratiquent de l'agriculture. Selon les données recueillies, environ 16% des réfugiés installés au camp de Minawao ont pour activités l'agriculture. L'activité agricole pratiquée par les réfugiés du camp de Minawao est essentiellement une agriculture de subsistance basée sur la culture des céréales (mil, maïs) et des légumineuses /oléagineux (haricot, arachide, le sésame, gombo...etc.). Cette activité est pratiquée par les hommes et les femmes et est destinée à l'alimentation directe.

D'ailleurs, un partenaire du Service Intersos l'exprime bien lors de notre entretien sur les activités pratiquées par les réfugiés en affirmant que « *les réfugiés pratique le même type d'agriculture que les locaux et elle est aussi pratiquée par des hommes et aussi par les femmes* ». Les réfugiés ont pour principale activité l'agriculture qu'ils accompagnent de l'élevage, du petit commerce, du transport, etc.

Toutefois, une part de la production agricole, y compris les céréales, est généralement vendue lors des récoltes, pour satisfaire d'autres besoins de premières nécessités de la famille (santé, habillement, etc.). Cette culture est donc destinée à l'autoconsommation et assure la survie de la population qui la pratique. La planche 1 représente quelques les différents types de cultures pratiquées par les réfugiés du camp de Minawao dans leur milieu d'accueil.

Planche 1 : Cultures vivrières pratiquées par les réfugiés dans la localité de Minawao



Prise de vue : Amadou Désiré, 2019

Prise de vue : Amadou Désiré, 2019

Photo 2: Champ du mil rouge

Photo 3: Champ du gombo

La planche 1 présente quelques activités agricoles pratiquées par les réfugiés dans la localité de Minawao. La photo 2 montre un champ de mil rouge et un champ de gombo en plein croissance sur la photo 3.

Aux activités de commerce et d'élevage, l'agriculture s'érige comme une des principales activités des réfugiés mais aussi des locaux en l'absence d'industrie. Cependant, nous pouvons affirmer que les réfugiés pratiquent l'agriculture réservée à l'autosubsistance même si, une infime partie est mise sur le marché et ceci se justifie par le manque des terres cultivables. Ainsi bon nombre d'entre eux se sont convertis en des pratiquants d'autres métiers.

II.1.2. Élevage

Le dictionnaire *Petit Larousse illustré 2016* définit l'élevage comme l'action d'élever et d'entretenir les animaux. C'est aussi une activité axée sur la production, l'entretien et l'amélioration du bétail ou des animaux de boucherie à des fins économiques. L'élevage est l'une des activités pratiquée par les réfugiés même s'il est moins développé dans la localité de Minawao. Ceci du fait des conditions climatiques moins adaptées à cette activité. Les réfugiés du camp de Minawao complètent très souvent de l'élevage avec l'agriculture et/ou le petit commerce. Seulement 7% des réfugiés ont un statut d'éleveur. L'élevage pratiqué ici, est l'élevage des petits ruminants (ovins, caprins) et les volailles (canards, poulet, pintades). L'élevage des caprins et ovins se pratiquent très souvent dans les enclos à l'intérieur de la maison et les alentours du camp constituent l'espace de pâturage pour d'autres. Cette forme

de pratique se fait pour des raisons de sécurités pour ces bétails car le vol des animaux dans la localité devient de plus en plus fréquent.

L'élevage pratiqué permet aux réfugiés de répondre à certains de leur besoins. Ainsi, ces bétails peuvent être utilisés à des fins économiques ou pour la consommation des ménages. Cette activité est donc d'une importance capitale pour ces pratiquants.

L'obtention d'animaux par les réfugiés se fait à deux niveaux. Soit par les réfugiés eux-mêmes c'est-à-dire qu'ils achètent par leur propres moyens et c'est les cas le plus fréquent. Soit ils sont octroyés par les ONG qui les accompagnent à travers les projets d'autonomisation aux réfugiés.

Le Plan International (PI) dans ses différents projets d'autonomisation aux réfugiés intervient aussi dans le domaine de l'élevage en octroyant aux réfugiés des bêtes pour pouvoir se lancer dans l'activité. Mais l'octroi de ces bêtes ne couvre pas aussitôt l'ensemble des réfugiés qui pratiquent l'élevage. De ce fait, certains qui en possèdent un peu de moyen achètent à leur propre compte ou de par l'aide familiale.

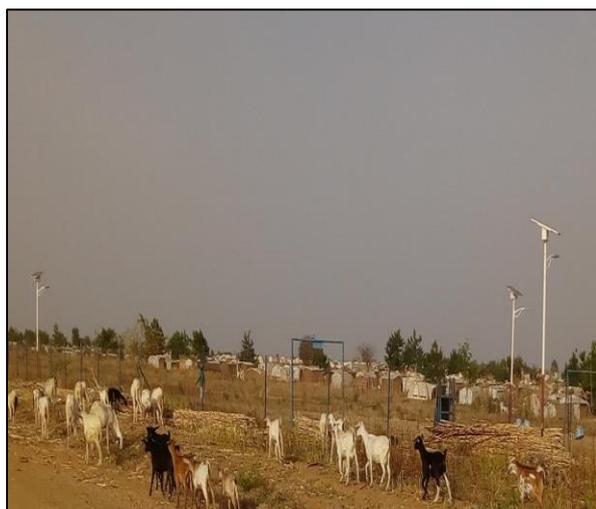
Dans un entretien exclusif avec un jeune réfugié nigérian du camp de Minawao, il nous explique comment il a débuté son activité.

Ahmad est un jeune réfugié nigérian âgé de 29 ans qui réside dans le camp des réfugiés de Minawao. Il quitte son pays le Nigéria suite aux conflits qui secoue le Nord-Est du Nigeria depuis 2004 pour trouver refuge au camp des réfugiés de Minawao en 2015. Pour se lancer dans la pratique d'élevage, Ahmad nous raconte : *«...j'ai commencé l'élevage avec l'aide de mon grand frère qui est au Nigeria. Il m'a envoyé un peu d'argent et je me suis lancé dans l'élevage avec quatre moutons et deux chèvres... Mes animaux ne sortent pas de la maison ils sont toujours enfermés ici pour des raisons de sécurité car le vol des bétails est fréquent ici à Minawao»*. Pour Ahmad, l'élevage était son activité principale depuis son pays d'origine. Cette activité lui remportait beaucoup d'argent mais malheureusement il a tout perdu aujourd'hui. *« Ici au camp, l'élevage que je pratique m'aide à répondre à certains de mes besoins et en tant que chef de famille je parviens à résoudre les petits problèmes sans toutefois attendre l'aide que le PAM nous donne. Le PLAN international nous aide avec les bétails pour débiter l'activité ici au camp mais je n'ai pas eu la chance de bénéficier de cette offre parce qu'il sélectionne des personnes les plus démunies et qui ont plus besoin d'assistances dans cette activité »*.

Ahmad 29 ans, réfugié nigérian, éleveur au camp de Minawao, 2019

La planche 2 montre les différents types de pratiques d'élevage rencontrés au camp des réfugiés de Minawao.

Planche 2 : Pratique d'élevage au camp de Minawao



Prise de vue : Amadou désiré, 2019

Photo 4 : Élevage à l'air libre



Prise de vue : Amadou désiré, 2019

Photo 5 : Élevage dans l'enclos

La planche 2 représente les types d'élevages pratiqués par les réfugiés à Minawao.

Dans la présentation de la planche 2, on peut retenir que malgré la limitation de l'élevage dans la zone à cause des conditions climatiques, les réfugiés de Minawao sont aussi impliqués dans l'élevage des petits ruminants (les caprins et les ovins). Cette pratique se fait très souvent dans des enclos à l'intérieur de la maison pour des raisons beaucoup plus de sécurité (Cf. Photo 5) et les alentours du camp constituent l'espace de pâturage pour d'autre (Cf. Photo 4). Cette activité pratiquée par 7% de la population réfugiée reste bénéfique pour ceux qui la pratiquent. Elle est donc une activité génératrice de revenu et permet aux pratiquants de répondre à certains de leur besoin. Pour d'autres ménages, l'élevage constitue généralement une activité d'appoint aux autres activités menées par ces derniers.

La photo 6 montre le marché des bétails à Minawao. Ici les ruminants les plus retrouvés très souvent sont les moutons, les chèvres, les porcs. On rencontre aussi les bœufs mais rarement et pas comme les petits ruminants.



Prise de vue : Amadou désiré, 2019

Photo 6: Le marché des bétails à Minawao

La commercialisation des bétails élevés par les réfugiés de Minawao sont plus revendus sur le marché Hebdomadaire de Minawao (photo 6) et ceci pour répondre aux besoins de premiers nécessités. Ces bêtes sont souvent égorgés surplace et la viande revendu et d'autres font le soya pour revendre surplace sur ce marché.

Malgré les conditions difficiles liées au climat et aux pâturages dans la localité d'accueil des réfugiés, l'élevage fait aussi partie des activités qui génèrent de l'économie dans la localité de Minawao et les réfugiés y sont vivement impliqués (Cf. Planche 2).

II.1.3. Le commerce

Des commerçants par excellence, les fugitifs nigériens sont à la quête de revenu par la pratique de l'activité commerciale. Depuis leur zone de départ, les réfugiés en provenance de la zone frontalière du Cameroun étaient aussi impliqués dans le commerce. Leur situation sur la zone frontalière entre le Cameroun et le Nigeria est un véritable lieu d'échange commercial pour ces personnes. Ceci dit, le commerce est l'une des activités de prédilection des réfugiés vivant aujourd'hui au camp de Minawao. Le marché hebdomadaire de Minawao peut être l'une des preuves qui expliquent l'implication de ces derniers dans cette activité. Tous les jeudis ce lieu d'échange entre les réfugiés et les commerçants venant de divers lieux est inondé avec des produits.

Les enquêtes menées sur les réfugiés du camp de Minawao nous permettent de dénombrer 27% des réfugiés qui pratiquent le commerce. Ceux-ci sont plus impliqués dans la

vente des céréales, des pièces de pagnes, des pièces automobiles détachées, du carburant, des assiettes, et possèdent aussi des grands magasins de stockage des produits vivriers tels le maïs, le mil, l'arachide, le sésame, le soja ...etc. (planche 3).

Planche 3 : Magasin de stockage des céréales



Prise de vue : Amadou Désiré, 2019

Photo 7 : Vue externe du magasin de stockage des céréales

Photo 8 : Les produits vivriers stockés par sacs

La planche 3 montre un magasin de stockage installé au marché de Minawao. Il nous renseigne sur le mode de stockage des produits céréaliers par les réfugiés commerçants. Les photos ci-après nous montre une vue externe d'un magasin de stockage des produits céréaliers d'un réfugiés commerçants installé sur le marché de Minawao (Photo 7). L'on constate que les portes du magasin sont en fer (A) et ceci pour des raisons beaucoup plus de sécurité et construit endure(B) pour résister aux intempéries du milieu (le vent, la pluie). Quant à la photo 8, montre les produits vivriers stockés dans le magasin. Ces produits stockés sont revendus en gros c'est à dire par sac ou par détails aux clients venant de divers horizons.

Les réfugiés commerçants du camp de Minawao constituent un levier du développement économique de leur milieu d'accueil. De par l'affluence de son marché hebdomadaire à une démographie galopante, on observe une activité commerciale de plus en

plus développée. Le marché de Minawao a été créé avec l'arrivée des réfugiés et accueille en son sein des commerçants venant des villages alentours (Minawao, Zamai, Gadala, Gawar...), et aussi de Mokolo, de Maroua et même de Garoua pour échanger leurs produits, et d'autres pour acheter et revendre dans des grandes villes telles Maroua, Douala.

En outre, les réfugiés sont aussi spécialisés dans la revente des produits du PAM et du HCR. Ces produits vendus par les réfugiés commerçants sont très sollicités par les locaux et sont qualifiés des meilleurs par ces derniers. Ils sont constitués des denrées alimentaires (riz, le soja, l'huile...) et non alimentaires (matelas, assiettes, marmites, les draps, les bâches...) distribués par les organismes en place. La photo 9 présente quelques produits du PAM revendus sur le marché de Minawao par les réfugiés.



Prise de vue : Amadou désiré, 2019

Photo 9 : Les produits du PAM et du HCR sur le marché

Les produits alimentaires (Photo 9) distribués par les organisations en charge des réfugiés, exposés sur le marché de Minawao.

La revente des produits distribués par le PAM et le HCR (photo 9) fait partie des habitudes des réfugiés à Minawao. Pour satisfaire certains de leurs besoins élémentaires, les réfugiés revendent une partie de leurs aliments et accessoires distribués par le PAM et le HCR. Cette pratique permet non seulement aux réfugiés de gagner de l'argent et de faire varier leur habitude alimentaire mais leur permet aussi de renforcer leur lien sur le marché avec les autochtones.

II.1.4. Le commerce transfrontalier pratiqué par les réfugiés

Depuis leur origine, les échanges commerciaux entre le Cameroun et le Nigeria voisin se font essentiellement par le biais de la contrebande (Kengné, 1988). Dans l'arrondissement de Mokolo, l'importation des produits en provenance de leur pays d'origine (le Nigeria) fait partie depuis longtemps des habitudes de la population. Aujourd'hui, malgré l'insécurité qui sévit dans la zone frontalière entre ces deux pays (Cameroun-Nigeria) le trafic des produits du Nigeria vers le Cameroun n'est pas totalement en arrêt et les réfugiés de Minawao sont beaucoup plus impliqués dans cette activité. Cette activité d'importation porte sur une gamme de produit. Parmi ceux-ci, on y trouve de la farine, du riz, des pièces d'automobile détachées, des pagnes, des détergents, de l'essence les ustensiles de cuisine, les babouches, les parfums, les comprimés pour ne citer que ceux-ci. Les marchandises importées sont revendues en gros et/ou en détail sur les différents marchés de l'arrondissement de Mokolo. D'après nos entretiens faites avec quelques réfugiés, les produits en provenance du Nigeria importé par les réfugiés quittent en majorité de la ville de Moubi en passant par Mogodé pour acheminer au marché du camp. Leurs modes de transport cité ici sont les camions qui prennent souvent trop de temps en route et beaucoup plus les motos. Ceci à cause de l'état de la route qui n'est pas bonne. Les pistes sont utilisées pour les raccourcis et comme ce sont des commerces illicites ceux-ci contournent aussi les contrôles douaniers.

Certes cette activité représente une lourde perte pour l'économie des pays intéressés, les réfugiés spécialisés dans l'importation des produits sont plus aisés par rapport aux autres réfugiés commerçants de Minawao. D'après ceux-ci, ces produits importés sont obtenus à un prix un peu plus bas et leurs permettent de bénéficier plus d'argent après avoir acheminé leur marchandise. Cette activité permet aussi une diversification des produits alimentaires et non alimentaires dans leur zone d'accueil.

La planche 4 présentent quelques produits importés par les réfugiés vendus sur le marché peuvent être représentés

Planche 4 : Les produits importés revendus sur le marché local



Prise de vue : Amadou Désiré, janvier 2020

Photo 10: Assiettes importées revendues sur le marché de Minawao



Prise de vue : Amadou Désiré, janvier 2020

Photo 11: Réfugié vendeur des médicaments installé sur marché de Minawao

La planche 4 présente quelques produits non alimentaires importés du Nigeria vendu sur le marché de Minawao par les réfugiés. L'on voit installé les assiettes (photo 10) vendu sur le marché de Minawao réfugiée et un vendeur des médicaments (photo 11) exposé sur le marché.

L'activité commerciale pratiquée par les réfugiés à Minawao touche aussi le genre. Ainsi, l'on constate une forme de spécialisation dans cette activité commerciale dont les deux sont impliquées (planche 4). Les femmes sont plus impliquées dans la vente de certains produits ou l'on trouve un quasi absence des hommes. La vente des assiettes, les légumes sont quelques exemples que nous avons constatés sur le marché.

II.1.5. Autres petits métiers

Les « petits métiers » ici représentent toutes les activités journalières menées par les réfugiés (moto taxi, employé agricole, fabrication et vente des parpaings...etc.). Notre enquête de terrain nous montre que plus 50% des réfugiés enquêtés se retrouvent dans cette catégorie d'activité et ceci sans distinction de sexe et parfois même d'âge. Les jeunes, les femmes, les hommes tous sont impliqués dans cette activité qu'ils appellent ici le « job » (Cf. Tableau 19). Il touche l'ensemble des travaux journaliers qui génèrent de l'économie que les réfugiés pratiquent dans leur la localité d'accueil.

Tableau 9: Travaux journaliers pratiqués par les réfugiés du camp de Minawao

Activités	Effectifs	Pourcentage
Employé agricole	55	49%
Moto taxi	12	11%
Fabrication des parpaings	5	4%
Mendicité	3	3%
Chargement des téléphones portables	6	5%
Vente d'eau (pousseur)	5	4%
Coiffure homme	11	10%
Autres	16	14%
Total	113	100%

Source : Enquête de terrain, janvier 2020

Le tableau 9 nous renseigne sur les travaux journaliers pratiqués par les réfugiés à Minawao. Il ressort de ce tableau que la majorité des personnes enquêtées sont des employés agricoles avec 49% suivi des motos taxis qui vient avec 11%, des coiffeurs avec 10%, les chargeurs des téléphones avec les groupes électrogènes occupent les 5%, les vendeurs d'eau et les fabricants des parpaings occupent 4% chacun vient par la suite des personnes qui font recourt à la mendicité avec 3% et les 14% sont ceux qui pratiques d'autres activités autres que celles citées.

II.2. Appui du HCR dans le processus d'autonomisation des réfugiés au travers des ateliers de formation

Dans le cadre de la formation professionnelle et AGR afin de lutter contre le chômage à Minawao, les ateliers de formation sont lancés. En effet, cette formation a pour objectif de lutter contre le chômage à Minawao et permet aussi à autonomiser les réfugiés. En 2018, un projet de formation dans les ateliers de couture et de menuiserie a été lancé pour une durée d'un an. Ce projet est une initiative de l'organisation non gouvernementale (ONG) Plan International Cameroun avec l'appui financier de deux bailleurs de fonds à savoir le Haut-commissariat des réfugiés et le Département des affaires étrangères irlandais. Le projet a permis à une centaine de personnes de bénéficier des parchemins et des kits d'installation de lancement des activités. Cette formation vise à accroître les opportunités d'emploi dans le but de lutter contre le chômage. Lors de cette formation, 64 couturiers et 11 menuisiers, soit au

total 75 jeunes âgés entre 14 et 24 ans en majorité les filles qui ont ainsi bénéficié de cette formation (Maman, 2018). Celle-ci fait d’eux désormais des entrepreneurs autonomes qui feront partie du fichier économique local. Le matériel de travail qui leur a été remis leur permettra d’être immédiatement opérationnel (Cf. Photo 14).

La planche 5 montre les ateliers de formation des réfugiés en couture et en menuiserie au camp de Minawao

Planche 5: Ateliers de formation des réfugiés du camp de Minawao



Prise de vue : Hawoua, 2018 ;



Prise de vue : Hawoua, 2018

Photo 12: Atelier de formation en couture

Photo 13: Atelier de formation en menuiserie

La planche 5 montre les ateliers de formation des réfugiés au camp de Minawao. Deux ateliers sont présentés sur notre planche notamment en couture (photo 12) et l’autre en menuiserie (photo 13). Ainsi, la photo 12 nous montre une vue interne de l’atelier de couture du camp des réfugiés de Minawao (A) qui est équipée des machines (B) pour chaque bénéficiaire de la formation (C). Quant à la photo 13, montre un atelier de menuiserie (A) où l’on voit les blancs et les chaises (C) fabriqués par les bénéficiaires de la formation (B).

Après la formation, les bénéficiaires seront munis des kits d’installations de lancement de l’activité leurs permettant de gagner leurs pains quotidiens. Ce projet lancé par l’ONG Plan International en partenariat avec le HCR a pour but d’amener progressivement les réfugiés vers l’autonomisation.

La photo 14 montre deux femmes réfugiées couturières de Minawao installées sur le marché de Minawao.



Prise de vue : Amadou Désiré, janvier 2019

Photo 14 : Réfugiées bénéficiaires de la formation du Plan International installées sur le marché de Minawao

La photo 14 montre deux femmes réfugiées, installées sur le marché de Minawao. Celles-ci sont celles ayant suivi une formation grâce aux projets d'autonomisation de ONG Plan International.

A fin la formation, l'ONG octroi aux bénéficiaires de la formation des kits d'installations (Cf. Photo 14). La couture est l'activité par excellence et la plus sollicitée par les femmes au camp des réfugiés de Minawao. Cette activité est pratiquée en majorité par des femmes qui ont suivi de la formation dans le cadre de projet d'autonomisation des réfugiés lancé par l'ONG Plan International Cameroun en partenariat avec le HCR. Ces dernières peuvent donc s'installer sur les marchés de la localité et gagner leur pain quotidien. Par ailleurs, ces femmes réfugiées couturières aujourd'hui n'ont pas des bons emplacements compte tenu du soleil ardent du milieu mais aussi pendant la saison pluvieuse leur installation sur le marché devient quasiment impossible.

II.3. Insertion sociale des réfugiés du camp de Minawao

II.3.1. Accès aux services de bases par les réfugiés

II.3.1.1. Accès aux services de santé adéquats

Le camp de réfugiés de Minawao dispose d'une structure de santé qui fournit les soins de santé primaires aux réfugiés et à la population hôte vivant autour du camp. Le HCR a entamé des réflexions avec le Ministère de la Santé sur la stratégie d'intégration des services de santé de réfugiés dans le système national afin d'améliorer l'accès aux services de santé de qualité aux réfugiés et à la population locale (Hawa, 2018). Cela permettra d'assurer la participation des deux communautés dans la gestion, la mobilisation et la contribution à la gestion des structures de santé intégrées du système public.

Le camp possède deux (02) postes de santé IMC et deux (02) maternités dont l'un est un poste constituant un don de l'OMS et l'autre construit par le HCR. Le Médecin Sans Frontière (MSF) a constaté depuis fin 2016 une stabilité de la situation sanitaire et a décidé de remettre les activités médicales de son centre de santé à International Medical Corps, déjà présente dans le camp et en charge du deuxième centre de santé dans le camp (Manet, 2020). Avec un réseau composé de 68 relais communautaires (RECO) issus des communautés de réfugiés, une multitude d'activités de sensibilisation ont également été déployées par le département de la promotion de la santé de MSF tels l'hygiène, la malnutrition, le paludisme, la recherche des cas d'abandon des divers programmes médicaux, la vaccination...etc. (MSF, 2017).

Le taux brut de mortalité est de 0,1. Cela signifie qu'il est supérieur au standard établi par l'OMS devant être inférieur à 0,75 et le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans est de 3.44. Le standard établi par l'OMS doit être inférieur à 3,44 (Manet, 2020). La photo 15 montre le centre santé du camp des réfugiés de Minawao.



Prise de vue : crédit Photo/HCR, 2017

Photo 15: Centre de santé du camp des réfugiés de Minawao

La photo 15 présente le centre de santé du camp des réfugiés de Minawao.

Ce centre de santé est construit par le HCR pour répondre aux problèmes de santé des ménages des réfugiés du camp de Minawao. En effet, il permet aux réfugiés de recevoir des soins sur place sans toutefois se déplacer pour des raisons des premiers soins. Sauf en cas des maladies graves qui nécessitent plus d'assistance médicale que les réfugiés sont transférés à Mokolo.

II.3.1.2. Accès à l'éducation

Etymologiquement, éducation signifie « *guidée hors de* » (du latin *educere*) c'est -à-dire développer, faire produire. Plus couramment, elle renvoie à l'apprentissage et au développement des facultés intellectuelles, morales et physiques les moyens de cette activité de développement. L'éducation est donc considérée comme un élément important du développement d'une personne. Aller à l'école est l'une des rares expériences communes à la plupart des sociétés.

Ainsi, pour répondre au système éducatif au camp des réfugiés de Minawao, le gouvernement camerounais et le HCR ont mis en place des écoles maternelles, primaires et secondaires à la disposition des réfugiés du camp de Minawao pour qu'ils reçoivent des enseignements sur place. Le camp des réfugiés de Minawao est constitué d'une population extrêmement jeune. Dans son rapport de 2018 le HCR fait l'état de l'éducation au camp des réfugiés de Minawao. Il souligne que 55% d'enfants en âge scolaire sont inscrits à l'école

primaire ; 06% d'enfants en âge scolaire sont inscrits à l'école secondaire. En son sein, il dispose de 05 écoles maternelles de 14 salles de classes en matériaux provisoires et 17 salles de classes en matériaux définitifs ; de 06 écoles primaires avec 17 salles de classes en matériaux provisoires et 63 en matériaux définitifs ; d'une (01) école secondaire de 12 salles de classes en matériaux définitifs et d'une bibliothèque (HCR, 2018). La Photo 16 montre une école primaire dans le camp des réfugiés de Minawao.



Prise de vue : Amadou désiré, décembre 2019

Photo 16: Ecole publique primaire du camp des réfugiés de Minawao

La photo 16 montre l'école primaire groupe 2 du camp des réfugiés de Minawao.

II.3.1.3. Accès à l'eau potable

L'eau est un liquide naturel transparent et incolore abondamment présent sur terre et indispensable à la vie. En effet, ce liquide naturel est utilisé pour des usages domestiques et/ou économiques. Dans le camp des réfugiés de Minawao, l'on dénombre 49 points d'adductions des eaux de forages (HCR, 2018). Ceux-ci devraient permettre aux utilisateurs de s'approvisionner avec aisance sans affluence. Les sources d'approvisionnement en eau à Minawao sont les forages et les rivières. En effet, le forage offre une eau de qualité meilleure en ce sens qu'elle est au moins protégée des moindres pollutions externe. L'eau du forage à Minawao est utilisée pour la boisson et les tâches ménagères. Elle est souvent complétée par l'eau des rivières et ceci beaucoup plus pour des besoins de la vaisselle et la lessive.

L'eau est l'une des ressources la plus exploitée par les ménages à Minawao. Malgré le nombre de points d'adduction, l'eau à Minawao devient très rare à un moment donné de la saison et est source de conflit entre les exploitants de la localité.

II.4. L'insertion des réfugiés par le moyen des mariages mixtes

Le mariage mixte est l'une des stratégies permettant aux réfugiés de s'assimiler avec la population qui les accueille. Il constitue de ce fait une des meilleures façons de témoigner une cohésion sociale entre hôte et allogène. Suite à son étude sur les réfugiés burundais à Kigoma, Malkki, 1995 cité par (L. Coleman, 2014) a constaté que le mariage mixte est un mode d'assimilation des réfugiés, une stratégie de construction sociale dans leur nouveau milieu.

« Le mariage, à travers le choix du conjoint et le rituel matrimonial dans une collectivité donnée, manifeste du sens relatif que les individus qui la composent prêtent à leur propre existence. S'inscrivant à l'intérieur du fonctionnement même de la société, il permettrait ainsi d'appréhender les appropriations, les utilisations et les représentations identitaires d'un "groupe" particulier au sein d'un espace partagé et définitivement perdu » Baussant, 1999 : 153 cité par (Wali, 2010).

Le mariage est donc un lien de préservation et de reconstitution identitaire et sociale très important. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans une logique d'analyse du mariage dans sa dimension identitaire. Il ne s'agit pas non plus de discuter du mariage en tant que rituel ou cérémonie d'union. Par contre, cette analyse propose d'examiner le mariage dans sa plus simple expression de deux êtres vivant ensemble pour savoir à quel niveau le mariage d'un homme réfugié ou d'une femme réfugiée avec un homme ou une femme camerounais(e) peut constituer un cadre d'insertion des réfugiés du camp de Minawao dans leur milieu d'accueil. Dans la localité d'accueil les réfugiés, Les mariages ont eu lieu et continuent d'avoir lieu entre les autochtones et les réfugiés à Minawao et ceci est un vecteur d'insertion de ces derniers. Aucune étude quantitative ne permet de mesurer l'ampleur de ce phénomène dans notre zone d'étude. Ainsi, nous ne pouvons pas donner en nombre exacte le nombre de mariage mixte ayant eu lieu. Par ailleurs, divers témoignages tant du côté des réfugiés, des autochtones et des organismes en place, nous ont permis d'affirmer que les réfugiés se marient avec les autochtones et ceci touche plus les jeunes filles réfugiées. Pour ces derniers, le mariage mixte témoigne la bonne cohabitation entre les réfugiés et les locaux et démontrent le renforcement d'un lien social entre les deux communautés (autochtones et allogènes).

II.5. Echanges commerciaux vectrices de liens sociaux entre réfugiés et hôtes

L'assistance humanitaire est aussi vectrice de réseaux clientélistes, dans lesquels les réfugiés échange leur produit auprès des autochtones. Par ailleurs, la distribution de vivres a développé des stratégies de contournements de la part des réfugiés. De ce fait, lorsque les réfugiés reçoivent des vivres de la part du PAM et d'autres nécessités du côté du HCR tels que le riz, l'huile, le sel et d'autres accessoires comme les assiettes, les marmites, les bâches, certains d'entre eux étant autonomes alimentaires, revendent une partie de ces vivres pour en tirer un profit. D'autres les revendent car ces vivres ne correspondent pas à leur habitude alimentaire, ils préfèrent donc vendre pour acheter des vivres qui leur conviennent. Enfin, une dernière catégorie revend les produits du PAM afin d'acheter d'autres compléments de la cuisine tels que du poisson ou de la viande. Pour les plus vulnérables notamment ceux qui n'ont aucune activité économique, revendent une partie de leur produit pour pouvoir satisfaire d'autres besoins. Les commerçants viennent de partout pour acheter les produits du PAM et du HCR revendus par les réfugiés du camp de Minawao. La demande en termes de ces produits demeure très élevée et ceci permet aux réfugiés de parvenir à satisfaire à certains de leurs besoins. Ces échanges commerciaux entre les réfugiés et les locaux renforcent les liens sociaux entre ces derniers. Ils constituent à cet effet un moyen d'insertion social des réfugiés.

Conclusion

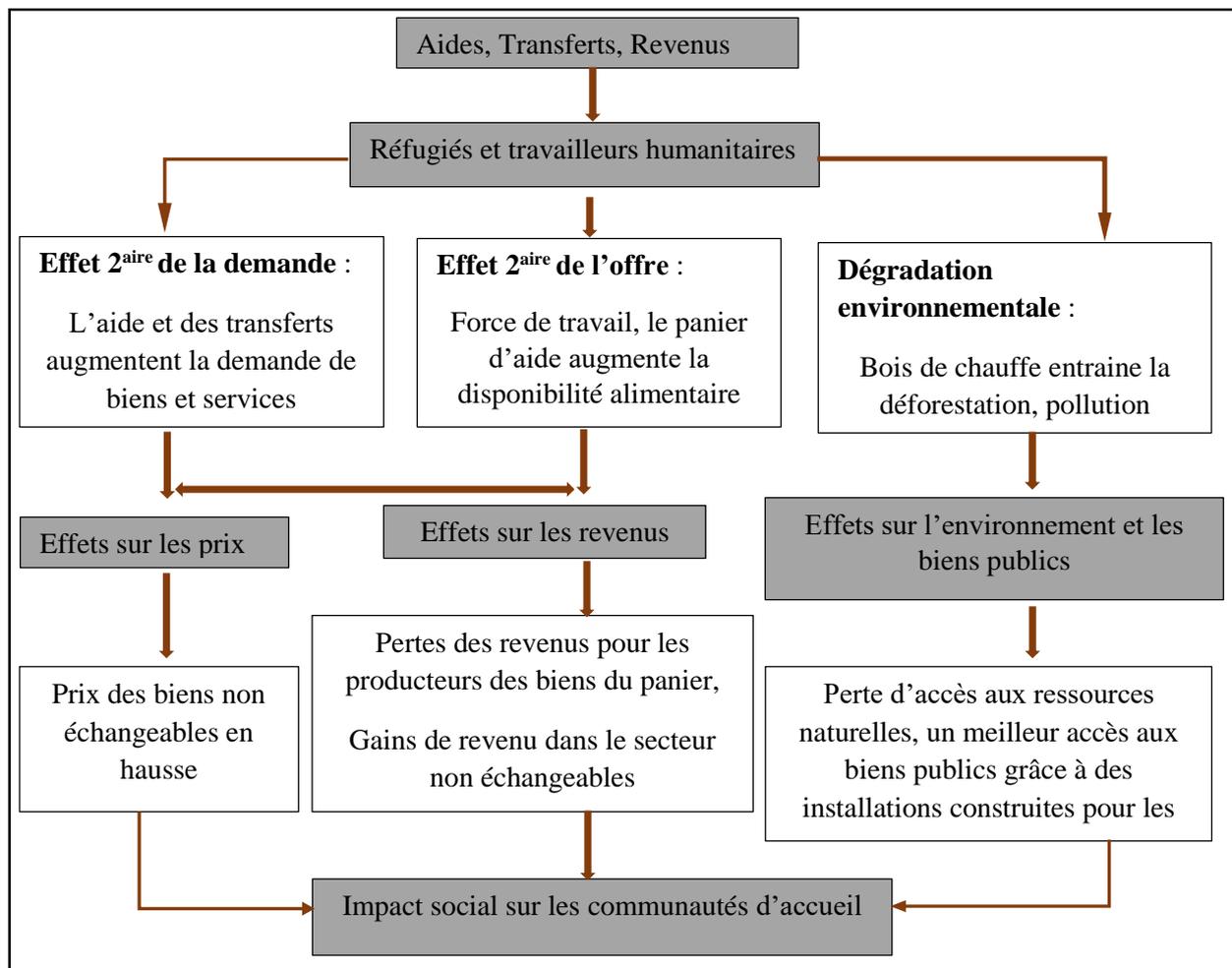
Il était question dans ce chapitre d'identifier les activités socio-économiques pratiquées par les réfugiés du camp de Minawao. Nous constatons que les réfugiés développent des stratégies diverses pour s'insérer économiquement et socialement dans leur milieu d'accueil. Ainsi nous constatons que diverses activités socio-économiques telles que le commerce, l'élevage, agriculture...etc. sont pratiquées par les réfugiés du camp de Minawao. Le développement de ces activités socio-économiques par les réfugiés est un moyen pour eux de réduire leur vulnérabilité et leur dépendance vis-à-vis des organismes en charge. Ainsi, les activités telles que le commerce, l'élevage, l'agriculture et la pratiques des petits métiers leur permettent d'être autonomes. Le HCR et ses partenaires accompagnent aussi les réfugiés dans le processus de leur autonomisation à travers les formations notamment en menuiseries, petit commerce, couture...etc. Ceci dit, notre hypothèse selon laquelle les réfugiés du camp de Minawao sont impliqués dans plusieurs activités socio-

économiques de leur milieu d'accueil peut être confirmée puisqu'ils exercent diverses activités leur permettant de réduire leur vulnérabilité et les amènent progressivement vers autonomisation. Cependant, les activités menées par les réfugiés du camp de Minawao ne se sont pas faites sans conséquences sur le développement de la localité hôte.

CHAPITRE III: IMPACTS DES ACTIVITES DES REFUGIES SUR LE DEVELOPPEMENT DE LEUR MILIEU D'ACCUEIL

Introduction

Ce chapitre aborde la question des effets socio-économiques et environnementaux induits par la présence et les activités des réfugiés du camp de Minawao. Evaluer de manière précise les impacts des réfugiés est une tâche difficile, voire impossible. Le mouvement d'immigration des réfugiés Nigériens vers l'Arrondissement de Mokolo a eu non seulement des impacts significatifs sur le plan socio-économique mais aussi environnemental de la localité d'accueil. La figure 18 montre les impacts possibles des personnes déplacées sur leur zone d'accueil. Ces impacts peuvent être positifs tout comme négatifs pour la localité hôte.



Source : UNHCR, 2019

Figure 18 : les effets induits par la présence des réfugiés

La figure 18 représente des effets que peuvent entraîner le déplacement massif d'une population dans la zone qui l'accueille. Au niveau économique et en théorie, l'afflux des réfugiés a une influence directe sur les niveaux de demande et d'offre des produits et services et donc sur leurs prix. Plusieurs mécanismes peuvent être à l'œuvre :

L'augmentation de la demande de certains produits et services, favorisée par les aides distribuées et la présence de travailleurs humanitaires, si elle n'est pas accompagnée d'une augmentation des stocks de ces mêmes produits, peut conduire à l'augmentation de leurs prix. Mais si les stocks suivent cette augmentation de la demande, les prix des produits distribués dans les paniers d'aide peuvent baisser sur le marché local et devenir ainsi plus accessibles.

Le prix des produits et services qui ne peuvent être échangés loin de leur site de production les « biens non échangeables », comme la location de logement ou de terres, l'accès à l'eau et l'électricité, sont particulièrement sensibles à la hausse de la demande. Si la hausse de leurs prix a un impact négatif pour des questions d'accès à ces produits et services, il ne faut pas oublier que l'augmentation de la demande générale et du niveau des échanges a également un impact positif sur les revenus dans ces secteurs dans la zone.

Du côté de l'offre, l'arrivée des réfugiés crée une abondance de main d'œuvre pour certains services, qui peut avoir pour effet d'en diminuer la rémunération. Ce dernier point est particulièrement vrai pour les services de production à haute intensité de main d'œuvre, comme par exemple dans le secteur de la construction, travaux champêtres.

De plus, l'offre de produits autour d'un camp de réfugiés est généralement améliorée par les aides, notamment alimentaires, apportées par les opérateurs de l'aide aux réfugiés et aux populations locales. Cette aide, si on n'y prête pas attention, peut parfois entraîner une perte de revenus pour les producteurs des produits distribués. De plus les réfugiés ont tendance à vendre une partie des produits reçus dans l'aide sur les marchés locaux pour pouvoir se procurer d'autres produits. Ces transactions se font souvent à un prix inférieur à leur valeur chez les détaillants locaux ce qui pousse les prix à la baisse.

III.1. Les impacts directs de l'immigration des réfugiés au développement de leur milieu d'accueil

De tout temps, l'intrusion d'un élément nouveau dans une société a toujours été problématique. L'implantation des réfugiés Nigériens à Minawao a été un facteur de

mutations. Celles-ci sont visibles au niveau socioculturel, économique et surtout environnemental.

III.1.1. Impacts socio-culturels

L'arrivée des réfugiés dans la localité de Minawao a mis en exergue un autre type de relation entre les réfugiés et la population locale. Ces rapports ont souvent été profondément imprégnés par la peur de l'autre chez les populations locales en raison de la situation de départ des réfugiés nigériens. Cette méfiance et cette suspicion sont renforcées par des préjugés et des clichés stéréotypés véhiculés qui présentent les réfugiés nigériens comme des brutaux. Or, ce comportement peut aussi se justifier par des traumatismes liés à leurs situations et conditions de déplacement. Cette stigmatisation s'explique aussi par les propos qui leur sont adressés notamment : « réfugié ». En tant que nouveaux arrivants, les déplacés occupent les plus bas rangs de leur nouvelle société. Leur statut d'« éternels assistés » ne favorise pas le changement d'attitude à leur égard. Cela renforce davantage leur vulnérabilité.

III.1.2. Contribution des réfugiés à la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est l'un des paramètres prédominants dans la caractérisation du développement des peuples. Elle se manifeste globalement par l'autosuffisance alimentaire dans la quantité et la qualité (disponibilité et diversité en denrées alimentaires cultivées). L'activité agricole est l'un des secteurs dominants de l'arrondissement de Mokolo où plus de 95% de la dite population y dépendent (PCD Mokolo, 2014). Les réfugiés en provenance de la zone frontalière sont impliqués aussi dans l'activité agricole où bon nombre d'entre eux dépendaient. L'agriculture n'est pas pratiquée sur des vastes parcelles par les réfugiés et ceci par manque des terres cultivables. Vu cette difficulté d'accès aux terres, les réfugiés qui ne possèdent pas de terre ou qui en possèdent juste une petite parcelle de terre, constituent une main d'œuvre pour les locaux. En effet, ils sont employés par des propriétaires membres des communautés d'accueil et bénéficient d'une récompense journalière ou au terme du travail à effectuer.

Les réfugiés cultivateurs sont d'une importance capitale pour propulser l'activité agricole dans la localité afin d'améliorer les conditions de vie de la population et de parvenir à une autosuffisance alimentaire. Même s'il se pose le problème d'accès aux terres, 16% de nos enquêtés sont directement impliqués dans l'activité agricole. La main d'œuvre agricole qu'ils constituent pour la communauté d'accueil reste profitable pour les cultivateurs de la communauté hôte pour développer leur activité et remplir leur grenier. Ainsi, nous pouvons

dire que les réfugiés du camp de Minawao ont un apport non négligeable dans le développement de l'activité agricole de leur terre d'accueil.

III.1.3. La main d'œuvre pour les locaux

L'accès aux terres pour la pratique de l'agriculture par les réfugiés est très faible dans leur localité d'accueil. Par ailleurs, des autochtones ont loué des parcelles pour que les réfugiés puissent cultiver et avoir une activité agricole et certains d'entre eux ont acquis des parcelles avec l'aide des chefs des villages voisins. Malgré ces initiatives, certains réfugiés n'ont pas eu un accès aux champs, soit parce qu'ils n'en avaient pas les moyens financiers, soit parce qu'ils ne souhaitent pas entreprendre une telle opération dans un pays dans lequel il ne comptait pas se projeter dans le temps, préférant vendre quotidiennement leur force de travail. Cette dernière catégorie de réfugiés représente une main d'œuvre corvéable et bon marché pour les exploitants agricoles autochtones et dans divers autres petits métiers tels la construction de leur maison, fabrication des parpaings en terre battue...etc. Parmi nos enquêtés qui se retrouvent dans la catégorie des « pratiquants des petits métiers autres », 49% sont des employé agricole et 4% sont des fabricants des parpaings.

III.2. L'apport indirect des réfugiés dans le développement de la localité d'accueil

L'apport indirect des réfugiés constitue les différents apports des ONG en place et des activités développées grâce à la présence des réfugiés dans la localité.

III.2. Le développement des activités socio-économiques

La présence des réfugiés de Minawao a dynamisé les activités dans la localité. En effet, de par nos différents entretiens avec les autorités traditionnelles de la localité d'accueil, l'on constate que le niveau des activités est très nettement en augmentation dans la localité de Minawao. Ceci est la conséquence directe de l'arrivée des réfugiés dans la zone.

III.2.1. Les échanges commerciaux entre les réfugiés et la population hôte

Les échanges commerciaux sont beaucoup plus pratiqués par les réfugiés. Ils se font à travers le petit commerce et divers, puis par l'installation sur les marchés locaux des produits alimentaires et non alimentaires. Les réfugiés sur le marché sont spécialisés dans divers activités commerciales. Au marché hebdomadaire de Minawao, l'on observe une diversité des produits vendus par les réfugiés. Ils sont impliqués dans la vente de tous et surtout par les femmes réfugiés. Leur activité prédominante sur le marché est la revente des produits humanitaires distribués par le PAM et le HCR, vente des pièces détachées, vente des pièces

des pagnes, et le stockage des produits céréaliers. Grace à l'arrivée des réfugiés dans la localité que l'on observe la redynamisation de cette activité commerciale dans cette localité de Minawao avec des commerçants qui viennent de diverses localités pour acheter et pour vendre.

Aussi le développement de cette activité par les étrangers et même les autochtones a-t-il permis la création des taxes communales dans le marché hebdomadaire de Minawao qui a lieu tous les jeudis ?

En effet, une des conséquences indirectes des réfugiés dans leur milieu d'accueil a été l'augmentation du nombre de contribuables dans la zone d'accueil des réfugiés. Dans la localité de Minawao, l'arrivée des réfugiés a dynamisé le marché hebdomadaire du jeudi, qui constitue une entrée fiscale importante. Ces taxes reversées alimentent la caisse de la commune pour le financement des projets et autres initiatives communautaires. Né de la présence des réfugiés, ce marché, comme tous les marchés des villages alentours, attire autant les ressortissants des villages et arrondissements qui viennent échanger leurs produits. Selon divers témoignages, le marché hebdomadaire de Minawao a connu une évolution très rapide, attire et continue d'attirer encore des commerçants des villages alentours.

L'apport de ce marché sur l'équilibre alimentaire est non négligeable. Ainsi, plusieurs villages et arrondissement en dépendent. En effet, par les entrées et les sorties des denrées alimentaires et autres produits non alimentaires en provenances du camp des réfugiés, des villages et arrondissements voisins qui inondent le marché. Tous les jeudis les commerçants des villages voisins et du camp se retrouvent pour écouler leurs produits. Ceux qui sont à une distance un peu plus éloignées, viennent avec leurs produits à la veille du jour de marché. Ainsi, le jour du marché, les moyens de transports tels que les motos et les voitures inondent ce lieu. Une partie des produits surtout vivriers sont transportés pour être vendu dans les grandes villes comme Maroua, Garoua et Douala.

Le tableau 10 renseigne sur quelques produits céréaliers vendu sur le marché de Minawao que nous avons essayé estimer le pourcentage de chaque produit ainsi que lieu de provenance. Ces produits proviennent des villages alentours et du camp des réfugiés de Minawao. Les données utilisées sont obtenu par estimation avec l'aide du chef de Marché de Minawao.

Tableau 10 : Produits céréaliers sur le marché de Minawao et lieu de provenance

Villes / Villages	Productions									
	Mil		Mais		Arachide		soja		Pomme de terre	
	Sacs	%	Sacs	%	Sacs	%	Sacs	%	Sacs	%
Mokolo	10	6,66	15	12,5	15	18,75	05	25	05	25
Zamai	05	3,33	03	2,5	02	2,5	02	10	-	-
Gadala	20	13,33	15	12,5	10	12,5	-	-	-	-
Gawar	15	10	10	8,33	07	8,75	01	5	-	-
Minawao	15	10	10	8,33	04	5	-	-	-	-
Sabongari	05	3,33	02	1,66	05	6,25	-	-	-	-
Mayo laddé	10	6,66	05	4,16	02	2,5	-	-	-	-
Mogodé	70	46,66	60	50	35	43,75	12	60	15	75
Quantité	±150	100%	±120	100%	±80	100%	±20	100%	±20	100%

Source : Enquête de terrain, 2020

D'après ce tableau plusieurs produits vivriers sont transportés des villages voisins en direction du marché de Minawao. Ainsi, l'on constate un pourcentage plus élevé de la plupart des produits en provenance de Mogodé qui est un arrondissement dans le Mayo-Tsanaga. La diversité de ces produits est aussi fonction de leur lieu de provenance. Les villages voisins viennent échanger leurs produits tous les jeudis, jours du marché de Minawao.

L'insertion dans le monde agricole est la mieux réussie si nous mettons de côté l'épineux problème du foncier. L'arrivée des réfugiés nigériens a boosté les quantités de céréales, de légumineuses et d'oléagineux produits. La preuve de cette augmentation de la production est l'importante place qu'occupe le marché de cette localité actuellement dans l'arrondissement de Mokolo. Avant l'arrivée des réfugiés, ce marché de moindre importance, n'était pas connu des populations. Au fil des années, le marché de Minawao se spécialise dans la vente des produits céréaliers dont l'apport des réfugiés reste non négligeable que ce soit dans la production que dans la consommation.

Pour ce qui est de la production animale, le marché des bétails de Minawao regorge des petits ruminants tels que les ovins, les caprins, les porcins ; les volailles ; les bovins. Les bétails proviennent des villages voisins mais aussi du camp des réfugiés de Minawao. Comme nous l'avons souligné plus haut avec les données sur la production céréalières (Cf. Tableau 10) sur le marché de Minawao, toujours avec l'aide du chef de marché de Minawao, nous avons aussi essayé d'estimer en nombre et par lieu de provenance des bétails sur le marché de Minawao (Cf. Tableau 11).

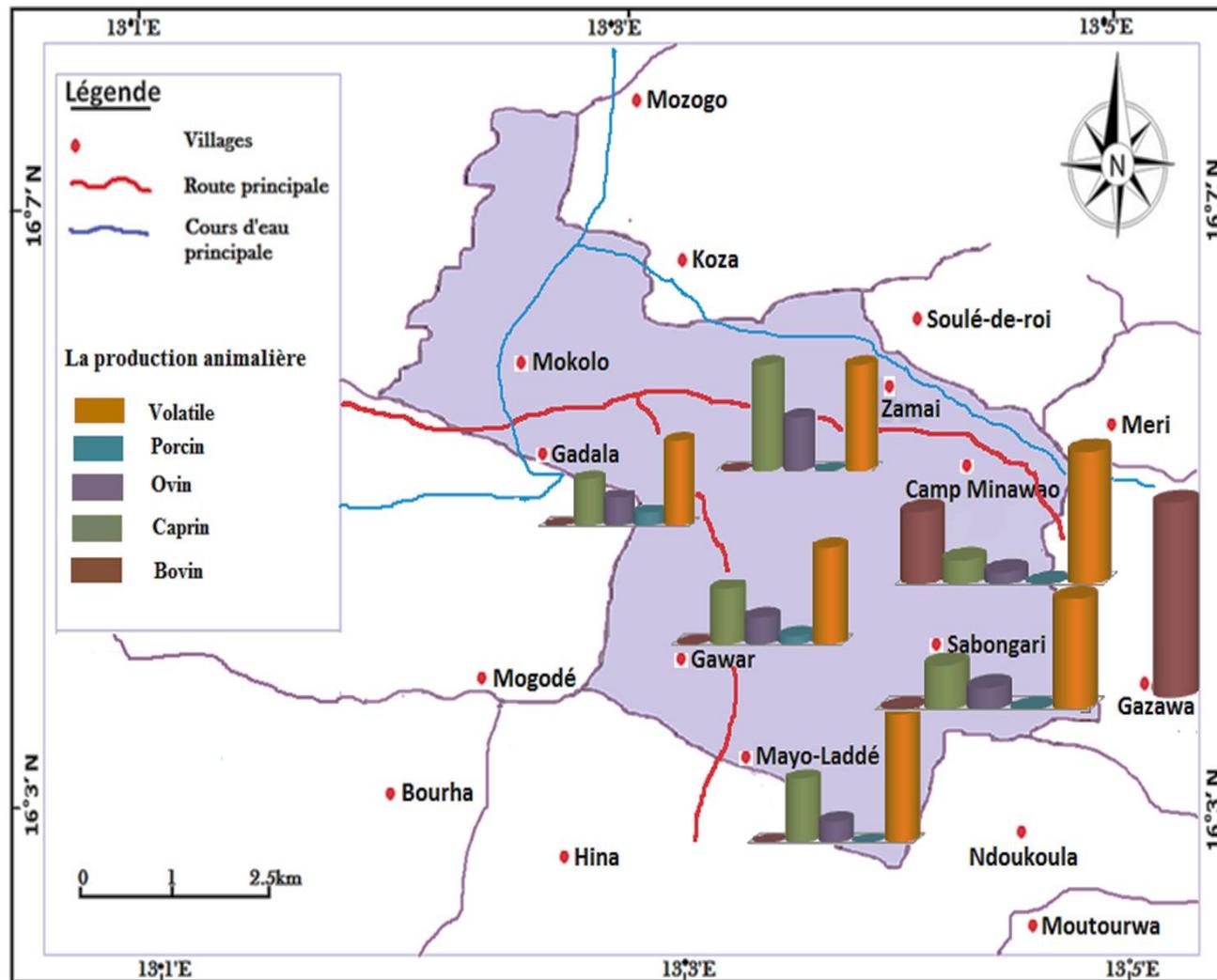
Tableau 11: La production animale et village de provenance

Villes/Villages	Types d'animaux									
	Bovin		Caprin		Ovin		Porcin		Volaille	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Minawao	-	-	25	25	10	20	05	33,3	55	27,5
Gadala	-	-	30	30	15	30	07	46,6	45	22,5
Gazawa	05	100	-		-	-	-	-	-	-
Mayo laddé	-	-	10	10	05	10	-	-	30	15
Gawar	-	-	20	20	10	20	03	20	35	17,5
Zamai	-	-	05	5	05	10	-	-	10	5
Sabongari	-	-	10	10	05	10	-	-	25	12,5
Total	±05	100%	±100	100%	±50	100%	±15	100%	±200	100%

Source : Enquête de terrain, 2020

Sur le tableau 11, l'on montre les bétails en nombre et par leurs villages de provenance en direction du marché de Minawao. Ce marché qui accueille les villages voisins joue un rôle important dans les échanges commerciaux entre ces personnes. Le camp des réfugiés de Minawao pour sa part contribue à 25% des caprins, 20% des ovins, 33,3% des porcins et de 27,5% des volailles. Le village Gadala avec 30% des caprins, 30% des ovins, 46,6% des porcins et 22,5% des volailles. Pour ce qui est de Gazawa, il intervient seulement au niveau des bovins avec 100%. Mayo laddé avec 10% des caprins, 10% des ovins et 5% des volailles. Gawar vient avec 20% des caprins, 20% des ovins, 20% des porcins et 17,5% des volailles. Zamai vient avec 5% des caprins, 10% des ovins, et 5% des volailles. Et enfin Sabongari qui contribue à 10% des caprins, 10% des ovins et 12,5% des volailles.

La figure 19 montre sur une carte la proportion de chaque bétail et par lieu de provenance présent sur le marché de Minawao.



Source : Enquête de terrain

Figure 19 : Présentation par zone de provenance des bétails sur le marché de Minawao

La figure 19 représente la repartitions des zone de provenance des bétails sur le marché de Minawao. Ces bétails repartis en cinq : les volailles, les porcins, les ovins, les caprin et les bovins sont représentés par ordre importance sur la figure.

III.2.3. Les actions menées par des ONG en place

Plusieurs actions sont menées par les organismes en place pour répondre à certains besoin des réfugiés dans la localité d'accueil. Ces actions restent aussitôt bénéfiques pour le développement de la localité sur plusieurs plans.

En effet, L'assistance mise en œuvre en faveur des réfugiés dans l'arrondissement de Mokolo est également garante d'une bonne cohabitation entre eux et peut avoir des externalités positives pour toutes les parties prenantes. Dans l'arrondissement de Mokolo, les investissements mises en œuvre en faveur des réfugiés bénéficient également aux locaux, comme, par exemple, les investissements en infrastructures, qu'il s'agisse de la construction des latrines, des points d'adduction d'eau comme les forages, ou les constructions des écoles, des routes. Par ailleurs, l'assistance médicale n'est pas uniquement destinée aux réfugiés mais aussi au profit des locaux déclare M. Joël, adjoint administrateur du camp des réfugiés de Minawao. Ces mesures sont destinées à favoriser l'acceptation des réfugiés par les locaux et de renforcer la cohabitation pacifique entres eux.

Pour certains autochtones, le développement du service public mise en œuvre par les organisations humanitaires est directement imputable à l'arrivée des réfugiés car avant le milieu était déserte, sans infrastructure et enclavé. En effet, l'arrivée massive de réfugiés dans l'arrondissement de Mokolo a nécessité la mise en œuvre d'un ensemble d'investissements utile pour l'ensemble de sa population. Les infrastructures éducatives, de santé, projet d'éclairage avec les panneaux solaire, le désenclavement de la localité...etc. sont pour autant des bénéfices que le milieu d'accueil a obtenu grâce à l'arrivé des réfugiés à Minawao.

La photo 17 montre la route quittant Zamai-Minawao qui a été réhabilitée par le PAM.



Prise de vue : Amadou Désiré, Décembre 2019

Photo 17: Route en latérite Zamai-Minawao

La photo 17 montre une route en terre qui quitte de Zamai pour le camp des réfugiés de Minawao.

La route quittant de Zamai pour le camp de réfugiés de Minawao (Cf. Photo 17), a été réhabilité par le PAM pour répondre aux problèmes des réfugiés dans la distribution des vivres et autres besoins. Les routes et pistes rurales sont un élément essentiel à l'aménagement du territoire et aussi à d'accompagnement des projets d'investissement et rend l'économie locale plus dynamique. Cette route en terre a permis le désenclavement de plusieurs petits villages dont elle traverse et a facilité les échanges commerciaux entre les habitants mais aussi autres commerçants venant des autres contrées.

III.3. Les impacts négatifs les plus retentis des activités des réfugiés dans leur milieu d'accueil.

Aux yeux de la population hôte, des impacts négatifs les plus perceptibles de la présence et des activités des réfugiés, est certainement leur ponction sur les ressources en eau, sur l'environnement et la sécurité. Ainsi, tous ces impacts peuvent se résumer au niveau de la démographie. Car la présence massive des réfugiés additionnés à la population locale augmente considérablement les besoins en ressources.

III.3.1. Pression sur les ressources naturelles

L'addition d'un groupe important de réfugiés à une population existante crée une demande massive et soudaine de ressources naturelles rares telles que les terres, combustible, eau, vivres...etc. avec des implications à long terme sur leurs possibilités de régénération (UNHCR, 1997). Ceci dit, la pression sur les ressources naturelles telles que l'eau, la terre et sur le bois de chauffe est l'une des conséquences directes de l'augmentation de la population dans la localité d'accueil des réfugiés.

III.3.1.1. Pression au niveau des terres

Comme nous l'avons dit, l'implantation du camp des réfugiés de Minawao sur une superficie de 623 hectares qui, auparavant était utilisé pour la pratique agricole des habitants est la première cause de la pression foncière dans la zone d'accueil des réfugiés. Ainsi, cette appropriation de terre est à l'origine de la pression foncière et de déguerpissement des certains villageois qui ont perdu leur terre.

L'addition d'une population étrangère à la population autochtone et toutes deux étant impliquées dans l'agriculture a augmenté la demande en terre cultivable. En effet, l'agriculture est la principale activité des villageois vivants dans la localité d'accueil des réfugiés. Cette activité fait partie aussi des habitudes des personnes déplacées et ceci a donnée naissance à une pression sur l'accès au terre cultivable et à l'appauvrissement des parcelles causée par l'excès de labours. Ainsi, la présence des réfugiés dans la campagne de l'arrondissement de Mokolo a augmenté les besoins continus en terres cultivables et le raccourcissement des périodes de jachère, entraînant une diminution de la fertilité des sols. A ceux-ci s'ajoute la pression en eau et en bois de chauffe.

III.3.1.2. Pression sur la ressource en eau et bois de chauffe

La pression démographique du déplacement sur la communauté locale a eu des conséquences sur les ressources en eau et en bois de chauffe qui du reste sont déjà limitées. Cette situation engendre des conflits entre les utilisateurs locaux dus à l'approvisionnement en eau potable sur les points d'adductions. Dans la zone d'accueil des réfugiés de Minawao, les personnes interviewées rapportent des disputes sur l'accès et la gestion des points d'eau entre les personnes en situation de déplacement et la communauté hôte. Il a été rapporté que les certains réfugiés revendent l'eau potable des forages et/ou du puits aux autres. Ceci constitue également un manque à gagner pour le comité de gestion du point d'eau et une entorse à l'hospitalité.

L'impact des activités des réfugiés touche aussi l'environnement floristique. Etant donné que le bois est la source d'énergie domestique pour l'ensemble de la population, le déboisement est gravement accentué. Pour la communauté hôte, les réfugiés ne se soucient pas de la gravité que cette situation peut entraîner comme ils ne sont pas dans leur pays d'origine. D'après leur propos, les réfugiés ont coupé tous les bois qui étaient dans leur champ pour usage domestique (bois de chauffe, hangar..). L'impact de ce déboisement sur la réserve de Zamai reste aussitôt non négligeable. Ainsi, cette situation a donné une mauvaise image des réfugiés dans la zone d'accueil et est source de conflit entre les réfugiés et la communauté hôte.

III.3.2. La problématique de l'insécurité exacerbée par la présence des réfugiés

Très souvent, on entend dire que les réfugiés ont aggravé les problèmes de sécurité en général, les taux de criminalité, les vols, les meurtres, etc. Cette situation a été soulevée lors de nos enquêtes de terrain où l'accent est plus mis sur l'insécurité due à la présence massive des réfugiés. Parallèlement, d'autres problèmes sociaux tels que le banditisme et l'alcoolisme sont présentés comme plus prégnants dans cette localité qui accueille les réfugiés. D'une part, l'oisiveté et la pauvreté inhérentes au séjour dans le camp de réfugiés peuvent causer une escalade de ces tendances, particulièrement s'il existe des groupes de jeunes hommes qui n'ont pas suffisamment d'occupation. Et ceci reste visible pour les réfugiés de Minawao où plus de 36% des réfugiés sont sans emploi et en majorité les jeunes. Pour les autochtones de la localité, l'arrivée des réfugiés dans la localité a accentué l'insécurité dans le milieu. Les agressions et les vols des bétails sont de plus en plus fréquents avec l'arrivée des réfugiés, affirment les chefs des villages alentours du camp des réfugiés de Minawao. A la question de savoir si ces agresseurs et voleurs sont les réfugiés du camp de Minawao?

III.3.3. Impacts environnementaux de l'arrivée des réfugiés à Minawao

L'arrivée de plus de 60 000 réfugiés à Minawao a eu des conséquences négatives sur l'environnement. Fort du constat selon lequel la présence des réfugiés dans un site a des impacts sur l'environnement, les questions environnementales y afférentes sont une préoccupation majeure et constante du HCR. Les aménagements de terrain nécessaires à l'ouverture du camp de réfugiés et les prélèvements du bois énergie ou du bois d'œuvre pour les charpentes des abris se font au détriment des formations végétales environnantes. Le rapport de la « Section Programme and Technical Support » publié en automne 1991 cité par HCR, 2017 révèle trois conditions particulières aux déplacements massifs des réfugiés :

La disproportion entre les fortes densités de population et les ressources disponibles dans les zones d'accueil des réfugiés ; la tendance à installer les camps de réfugiés dans des zones écologiquement fragiles ;

Et, parmi les réfugiés, le manque de motivation à préserver l'environnement, dû au traumatisme de la guerre et du déplacement et au fait que « la terre qu'ils occupent ne leur appartient pas ».

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que l'installation même du camp de réfugiés de Minawao a contribué de manière considérable au processus de déboisement massif. Dans cette zone d'installation, le gouvernement a défriché une superficie totale de 623 hectares pour installer les réfugiés sur des terres qui auparavant servaient à la pratique de l'agriculture. Autre facteur d'aggravation du déboisement est l'utilisation, par les réfugiés comme par les locaux, du bois comme combustible. De ce fait, on ne peut donc considérer les réfugiés comme seuls responsables de la détérioration du milieu naturel dans ces régions, mais il ne faut pas non plus sous-estimer leur impact.

Six ans après le début de la crise, les impacts sur la déforestation et la dégradation des sols dû aux activités des réfugiés sont déjà importants et accentuent les vulnérabilités des populations face aux variations climatiques. Les réfugiés doivent notamment marcher plus de 18 km autour du camp de Minawao pour s'approvisionner en bois, alors que cette distance n'était que de 3km au début de la crise (Samantha et *al*, 2017). Cette détérioration de l'environnement accentue fortement les tensions entre populations hôtes et réfugiés. Dans son rapport d'activités de 2019, le HCR souligne plusieurs facteurs qui peuvent influencer sur l'impact environnemental des réfugiés (Tableau 12).

Tableau 12: Facteurs influant sur l'impact environnemental des réfugiés

Facteurs influents	Implication pour l'environnement
Densité de population dans le camp	Plus la densité est importante, plus la pression sur l'environnement est importante.
Durée de vie du camp	Plus la durée de vie du camp est grande, plus les impacts sur l'environnement sont importants et visibles.
Séparation des réfugiés de leurs ressources et moyens de subsistance	Si les réfugiés n'ont pas accès à leurs moyens de subsistance, ils sont plus à même de puiser sur les ressources naturelles.
Opportunité d'avoir accès à des activités génératrices de revenu diversifiées	Si peu d'options pour générer un revenu, les réfugiés peuvent être amenés à mettre de la pression sur les ressources naturelles.
Homogénéité / Hétérogénéité culturelle et solidarité entre les populations hôtes et réfugiées	Une grande différence culturelle peut augmenter les tensions autour des ressources.
Les mêmes habitudes culturelles, par exemple pour la cuisson, peuvent conduire à la surexploitation des ressources.	
Gouvernance locale, y compris environnementale	Plus la capacité des autorités locales à faire respecter la législation environnementale est élevée, moins les impacts environnementaux sont importants.
Capacité locale à absorber les déchets et à gérer les eaux	Une faible capacité peut générer une pollution importante des eaux et du sol.
Les modes de vie/habitudes culturels des réfugiés	Plus les habitudes culturelles sont fortes plus il peut être complexe d'introduire de nouvelles pratiques.

Source : UNHCR, 2019

Comme dans tous les contextes de camp de réfugiés, la pression exercée sur la ressource floristique et faunique à l'intérieur et à l'extérieur du camp est inévitablement importante (tableau 12). Les études signalent que, plus les camps perdurent dans le temps, plus les impacts environnementaux sont significatifs et un environnement dégradé aura des conséquences importantes sur la capacité de résilience des populations hôtes et des réfugiés.

Dans l'arrondissement de Mokolo l'afflux massif des réfugiés a considérablement accentué le phénomène de déboisement déjà observé dans la zone avant la création du camp

(mais de façon minime). En effet, dans cette région déjà fragile avant l'arrivée des réfugiés, l'inadéquation entre les besoins en bois de chauffe et l'offre de bois représente un réel défi environnemental et énergétique. Selon les habitants des villages situés à proximité du camp de Minawao (de Zamai, Gadala et Gawar) et les acteurs locaux (chefs des villages et communes de Mokolo), l'arrivée des réfugiés a accéléré la dégradation du couvert végétal de la zone et a engendré la destruction de certaines plantes médicinales utilisées par les communautés hôtes. Bien plus toujours pour ces derniers, la destruction du site de Zamai est la conséquence directe de la présence des réfugiés. Ainsi, la réserve forestière de Zamai n'est plus que l'ombre d'elle-même à cause de la coupe abusive des arbres (Njiembokoue, 2021).

Le bois est consommé en grande partie pour la cuisson des portions alimentaires distribuées par le PAM. La majorité des ménages utilisent des foyers « 3 pierres » qui consomment beaucoup d'énergie et produisent des fumées importantes, souvent nocives pour les utilisateurs. Les foyers « 3 pierres » ne valorisent en effet que 15% du bois consommé, le reste partant en fumée et en chaleur (Samantha et *al*, 2017).

Le HCR et ses partenaires ont joué un grand rôle afin de minimiser cet impact à travers de reboisement dans le camp des réfugiés de Minawao et aux alentours du camp. La figure 20 représente l'évolution du couvert végétal dans l'arrondissement de Mokolo.

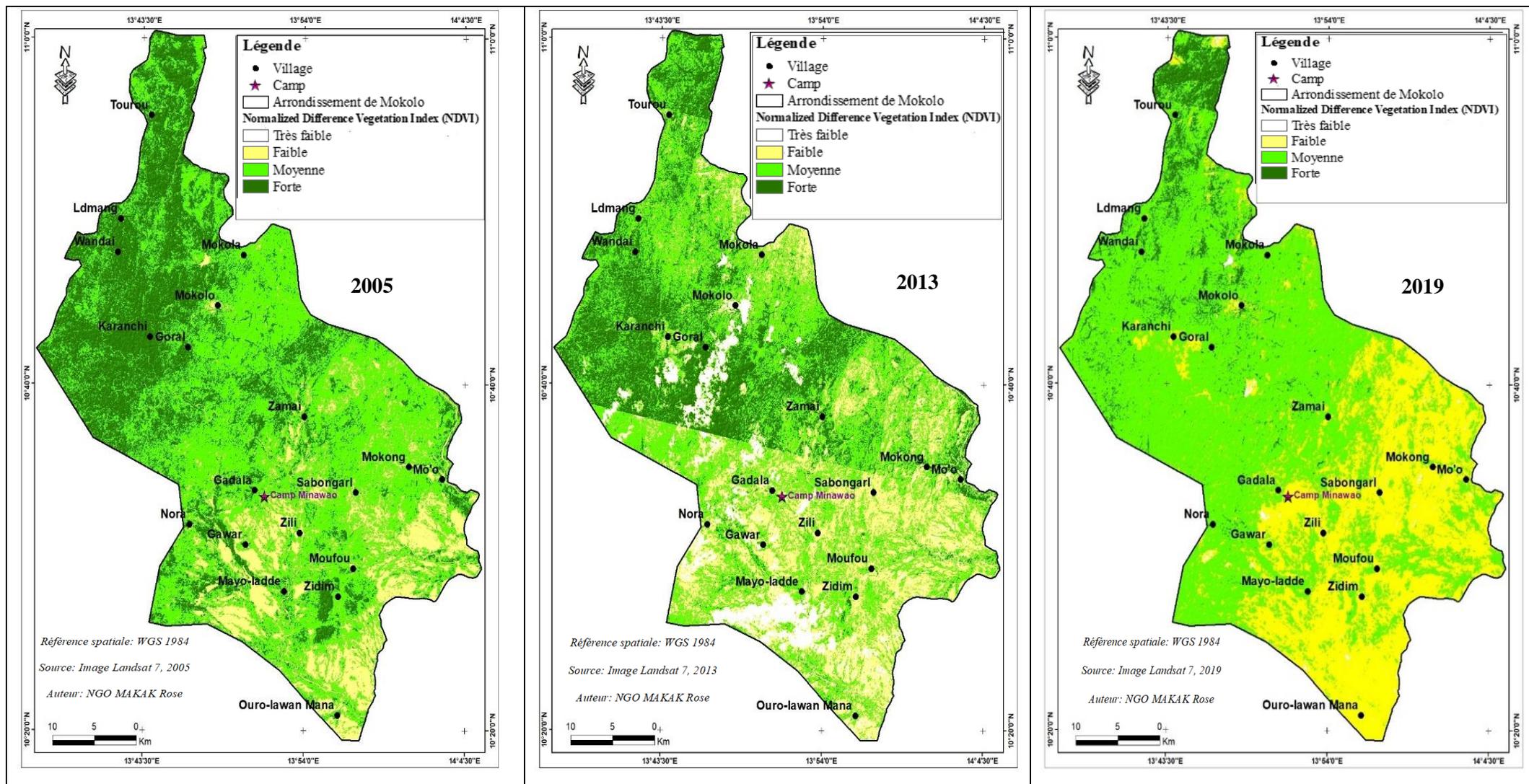


Figure 20 : Evolution du couvert végétal dans l'arrondissement de Mokolo de 2005 à 2019

L'on note une dégradation du couvert végétal dans l'arrondissement de Mokolo en général et sur la zone d'accueil des réfugiés en particulier (figure20). Allant de 2005 à 2019, l'impact reste visible. Dans les années 2005 (avant l'arrivée des réfugiés) la végétation était visible (forte au sud et moyenne au Nord). De 2013 (l'année d'installation du camp de Minawao et l'afflux massif des réfugiés) l'on constate une recrudescence de la couverture végétale dans la partie Nord de notre carte. Cette régression peut être due à l'installation du camp et à l'augmentation rapide de la population ou à l'installation des habitations. Dès les années 2019 la carte nous montre que l'impact se recentre de plus en plus sur la partie Nord. Ceci s'est rendu possible par des installations des habitations et par l'usage des combustibles par la population de plus en plus nombreuse.

Ainsi, la déforestation et la désertification s'étendent de plus en plus sur la commune. Elles ont pour cause fondamentale l'usage des bois de chauffe et dans les moindres mesures, l'exploitation des ressources forestières pour le charbon.

Conclusion

Il était question dans ce chapitre d'évaluer les impacts des activités socio-économiques et environnementaux des réfugiés dans leur localité d'accueil. La présence et les activités des réfugiés dans leur milieu d'accueil ne se sont pas faites sans conséquences. En effet, elles ont eu des effets controversés sur le développement socio-économique de la localité d'accueil et sur son environnement. Cette présence massive des réfugiés a eu des impacts aussi bien sur le plan socioculturel, économique qu'environnemental. Tout en reconnaissant qu'un afflux de réfugiés peut avoir des aspects « positifs » mais aussi « négatifs ». Dans la zone d'accueil des réfugiés de l'Arrondissement de Mokolo, les impacts positifs des réfugiés se font ressentir par leurs activités économiques telles que le commerce, l'agriculture et l'élevage qui contribuent d'une façon ou d'une autre au développement local. Les infrastructures telles que les hôpitaux, les écoles, les panneaux solaires, les routes...etc. mises sur pied par le HCR et ses partenaires dans la localité de Minawao restent bénéfiques pour les réfugiés mais aussi pour les riverains. Par ailleurs, la présence massive de réfugiés de Minawao a été un lourd fardeau pour leur milieu d'accueil. En effet, l'augmentation d'un groupe important de réfugiés à la population existante a créé une demande massive et soudaine de ressources naturelles rares telles que terres, combustible, eau, vivres...etc. avec des implications à long terme sur leurs possibilités de régénération. Les problèmes liés à l'insécurité (vol des bétails), à la

consommation de bois et la pression sur la ressource en eau indispensable pour la vie dans les ménages restent les problèmes majeurs pour les habitants de Minawao.

Nos résultats viennent affirmer les résultats de Agodo (2009), dans son mémoire de maîtrise : « *Les migrations de populations dans la commune de Savalou: impacts socio-économiques* » qui montre que la migration de la population a aussi bien les conséquences positives que des conséquences négatives qui sont d'ordre économique, culturel et social. Ainsi, notre hypothèse selon laquelle les activités menées par les réfugiés du camp de Minawao présentent des impacts socio-économiques et environnementaux considérables sur le développement de leur milieu d'accueil peut aussitôt être positive en ce sens où les activités menées par les réfugiés ont eu des répercussions aussi positives que négatives sur le développement intégré de la localité d'accueil.

CHAPITRE IV : DIFFICULTES ET PERSPECTIVES A L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES REFUGIES

Introduction

Dans ce dernier chapitre, nous analyserons les difficultés que rencontrent les réfugiés dans le processus de leur insertion socio-économique dans un premier temps. Nous présenterons dans un second temps les différentes stratégies mises sur pied par les réfugiés eux même et/ou les institutions en charge de la question des réfugiés pour faire face à ces difficultés.

IV.1. Difficultés liées à l'insertion sociale par les réfugiés du camp de Minawao

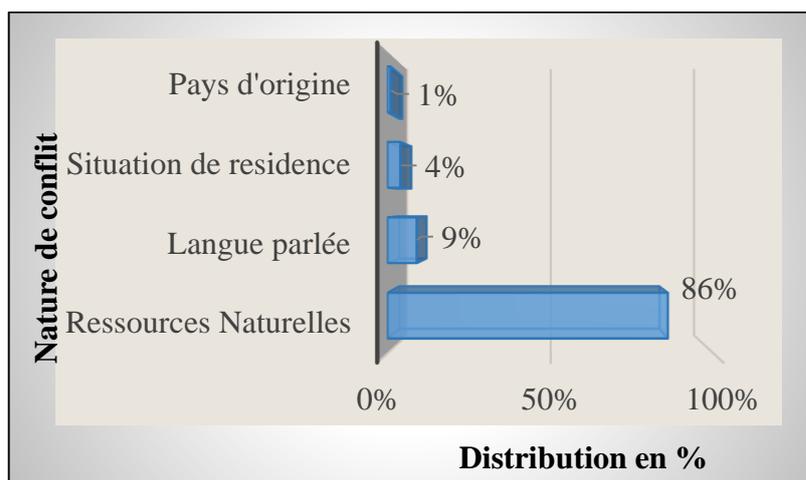
L'insertion sociale des réfugiés au camp de Minawao est entravée par plusieurs difficultés. Dans un milieu déjà affaibli par une démographie qui influence sur son milieu, l'insertion devient un sujet préoccupant pour les réfugiés dans tous les domaines de leur vie.

IV.1.1. La crise de cohabitation entre réfugié et communauté hôte

La cohésion sociale et la cohabitation pacifique sont les préoccupations importantes dans le contexte de déplacement de longue durée. Les réfugiés se sont installés auprès de la population qui leurs sont proche de point de vue culturel, linguistique mais aussi parfois familial ce qui favorise la cohésion. Malgré cette proximité, les personnes déplacées peuvent constituer ou être perçues comme un facteur de pression sur le peu de ressources et services de base dans les zones d'accueil, ayant pour conséquence de compliquer leurs relations avec la population hôte.

Dans la zone d'accueil des réfugiés de Minawao, la situation des populations hôtes s'est dégradée dans les premiers temps de l'arrivée des réfugiés qui exercent des pressions sur les ressources déjà affaiblies. Cette situation a provoqué des tensions et même des discriminations à l'égard des réfugiés. Malgré la sensibilisation des réfugiés et les locaux, le vivre ensemble entre réfugié et hôte dans la localité est souvent entravé par des conflits. Les différentes des causes des conflits qui opposent les réfugiés et les autochtones les plus citées lors de notre descente sur le terrain sont très souvent liées aux ressources naturelles, à la langue parlée, à la situation de résidences et dans la moindre mesure au pays d'origine. Ces situations contribuent de plus en plus à exclusion des réfugiés et rendent difficile leur insertion sociale. Dans un entretien avec Amos, un jeune réfugié au camp de Minawao âgé de 21 ans raconte :

«... Un jour, j'étais assis là où on vend le soya avec mon ami, dans notre discussion avec une femme camerounaise...elle m'a traité de pauvre réfugié et elle disait...que ce que vous nous apportez même ici, rentrez chez vous. Pour éviter les problèmes je n'ai pas parlé mais j'ai mal jusqu'aujourd'hui quand je pense à ce cette femme camerounaise m'a dit ».



Source : enquête de terrain, 2019

Figure 21: Nature de conflits entre réfugiés et hôtes

La figure 21 nous présente les différentes natures des conflits qui opposent les réfugiés aux locaux. En effet, les ressources naturelles telles que le bois de chauffe, l'eau sont les éléments indispensables pour les ménages et sont sources de conflit entre les utilisateurs (communauté hôte et réfugiés). Les conflits liés aux ressources naturelles (bois de chauffe et eau) restent récurrent à Minawao. En effet, la situation de discrimination des réfugiés par les autochtones n'est pas aussi exclut même s'il est peu mentionné par nos enquêtés.

Les faibles ressources naturelles déjà disponibles localement ne peuvent répondre aux besoins des populations toutes confondues. L'accès aux terres cultivables et viables, l'accès à l'eau potable et au bois de chauffe par exemple sont souvent sources de conflits entre les communautés dans la plupart des zones qui accueillent les déplacés et réfugiés. Ces différents problèmes entraînent l'exclusion des réfugiés résidents au camp de Minawao.

IV.1.2. La problématique d'accès à l'eau potable

De tout temps, l'accès à l'eau a toujours été une préoccupation de l'homme. Aujourd'hui, la principale difficulté à laquelle nous sommes confrontés n'est pas tant l'accès à cette eau. En effet, le problème se pose beaucoup plus en terme de qualité des ressources en

eau et c'est sur ce point que toutes les attentions sont tournées au Cameroun comme partout ailleurs, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais toutefois, le milieu rural reste le plus confronté à ce problème d'approvisionnement en eau potable.

L'une des ressources la plus exploitée par les ménages à Minawao, l'eau devient à un moment donné de la saison une ressource rare malgré les points d'adductions des eaux de forages dans le camp (49 forages). Très souvent, on combine l'eau des forages avec les eaux des rivières pour répondre aux besoins des ménages. Pendant la saison sèche, on observe un tarissement général des eaux des rivières. Ce tarissement des eaux des rivières conduit immédiatement à une pression sur les points d'adduction des eaux de forages. Dans le camp des réfugiés de Minawao, cette difficulté d'accès à l'eau pendant la saison sèche rend la vie très difficile avec le soleil ardent qui donne de plus en plus l'envie de cet agréable liquide naturel. Les réfugiés pour s'approvisionner en eau, sont obligés de faire la queue chacun pour attendre son tour et ceci peut prendre toute une journée pour pouvoir s'approvisionner.

Lors de notre entretien avec l'adjoint administrateur du camp de Minawao sur les difficultés observées dans le camp de Minawao nous explique :

« L'accès à l'eau potable est l'une des difficultés que nous traversons ici surtout pendant la saison sèche quand le soleil frappe et le besoin en eau devient de plus en plus important ». M. Joël, adjoint administrateur du camp des réfugiés de Minawao.

L'eau comme nécessité vitale pour les ménages devient très souvent rare et difficilement accessible à un moment de la saison. La photo 18 donne une idée sur la condition d'accès à l'eau au camp des réfugiés de Minawao.



Prise de vue : Amadou Désiré, 2019

Photo 18: File d'attente au point d'adduction d'eau de forage au camp Minawao

La photo 18 montre la condition d'accès à l'eau potable dans le camp des réfugiés de Minawao.

Pour s'approvisionner en eau surtout pendant la saison sèche à Minawao, il faut être beaucoup patient (photo18). Il faut se lever très tôt à l'aide d'un bidon d'eau, le poser comme garant dans la ligne d'arrivée et revenir à l'heure d'ouverture et attendre son tour de passage. L'eau est tellement rare à un moment donné de la saison sèche au point où il faut creuser dans les lits des mayo asséchés et attendre quelques heures pour que l'eau remonte et qu'on puisse recueillir.

Creuser dans le sable constitue un véritable danger car parfois les enfants qui descendent dans ce trou de fortune se trouvent souvent ensevelis sous les masses de sable. Ceci dit, pour répondre à cette situation, il sera donc nécessaire pour les acteurs en place de développer des stratégies tout en multipliant par exemple des forages. Il permettra de faciliter l'accès à l'eau potable au niveau des points d'adduction et d'éviter les conflits entre les exploitants.

IV.1.3. Difficultés liées aux soins de santé

Sur le plan sanitaire, malgré le déploiement des agents de santé, le problème reste encore énorme et requière des efforts pour pouvoir répondre aux besoins sanitaires d'une population de plus en plus nombreuse.

Médecin Sans Frontières ainsi que d'autres acteurs humanitaires assurent depuis 2015 des services de santé préventifs et curatifs gratuits. L'assistance médicale est constituée de soins de santé primaires, de consultations médicales ambulatoires pour enfants et adultes. (Rapport Médecin Sans Frontières, Camp de réfugiés Minawao, Juin 2017)

Malgré l'implication des acteurs humanitaires et gouvernementaux, il apparaît une faible mobilisation des financements pour maintenir la fourniture des soins de santé primaire au Camp de Minawao. L'insuffisance des médicaments et de matériels médicaux est un frein majeur quant à l'accès à la santé au sein du camp (HCR, 2017). Au-delà de l'accès aux soins primaires, nous rapporte le HCR dans son rapport un réel déficit dans la prise en charge de la santé reproductive laissant des milliers de femmes démunies. La santé mentale n'est elle aussi pas assez prise en charge et ne bénéficie pas de toutes les ressources nécessaires pour traiter et prendre en charge ce type de pathologies. Les activités préventives VIH/SIDA sont rares et encore trop peu accessible pour tous les réfugiés du camp.

IV.1.4. Sur le plan éducatif

Beaucoup d'enfants réfugiés Nigériens n'ont jamais reçu une éducation formelle dans leur pays, ou ont été forcés par des groupes d'insurgés d'abandonner. Avec plus de 16 000 enfants réfugiés et en âge scolaire (préscolaire au secondaire) identifiés dans le camp Minawao, davantage de salles de classe, d'enseignants, de matériel et de fournitures sont nécessaires (HCR, 2015).

En effet, Le camp de Minawao compte près d'une centaine de salles de classes. C'est cependant insuffisant du fait de l'arrivée massive et continue des enfants nigériens qui fuient la violence de Boko Haram. Selon UNHCR, il faudrait construire 150 salles de classe supplémentaires et recruter au moins 150 nouveaux enseignants.

Le nombre d'élèves par classe est au-dessus des normes nationales camerounaises, soit 60 élèves par classe. En effet, un enseignant peut avoir entre 150 et 200 élèves à leur charge. Le manque de classe scolaire s'ajoute au manque d'enseignants (Manet, 2020). D'après le rapport de 2017 du HCR, le nombre croissant d'enfants en âge d'aller à l'école est hautement supérieur au nombre d'enseignements présents dans le camp.

En outre, le HCR dans son rapport de 2019 souligne une insuffisance de kits scolaires, de matériels didactiques et de tables bancs. Bien plus, le taux élevé de décrochage scolaire et d'absentéisme, faible implication des parents dans la gestion de l'éducation, absence d'un centre informatique et scientifique au niveau secondaire et l'insuffisance des enseignants qualifiés, sont pour autant de facteurs qui freinent considérablement l'éducation à Minawao. La photo 19 donne une vue d'ensemble sur les conditions de l'éducation au camp des réfugiés de Minawao.



Prise de vue : Public Concern, septembre 2019

Photo 19: Conditions d’enseignement au camp des réfugiés de Minawao

La photo 19 montre les élèves à Minawao dans une salle de classe en train de suivre le cours.

Comme partout ailleurs, l’éducation au camp de réfugié de Minawao souffre de plusieurs handicaps. La photo 19 montre les conditions d’enseignement des élèves au camp des réfugiés de Minawao. Elles qui se caractérisent par une forte concentration des élèves dans la même salle de classe. Ceci se justifie par une insuffisance des salles de classe dans ces écoles. Cette situation peut avoir des impacts négatifs pour la bonne marche de l’éducation des élèves réfugiés du camp Minawao.

IV.2. Difficultés liées à l’insertion économique

L’insertion économique des réfugiés du camp de Minawao est l’une des difficultés majeure qui freine leur autonomisation et les maintiens davantage dans la dépendance totale malgré les années passées dans le camp. Ces difficultés touchent l’ensemble des activités économiques dont les réfugiés sont activement impliqués (le commerce, agriculture, l’élevage).

IV.2.1. Contraintes liées à l’activité commerciale

Ces contraintes sont nombreuses et celles qui sont soulignées lors de notre entretien avec les ONG en charge des questions liées aux AGR sont entre autres :

Manque des moyens nécessaire pour se lancer dans l’activité. En effet, les réfugiés n’ayant pas bénéficiés des projets d’AGR sont en manque des moyens nécessaire pour se lancer dans une activité génératrice de revenu afin de subvenir à leurs propres besoins financiers.

Manque de kits d'installation pour les réfugiés qui ont bénéficié de la formation. En effet, après avoir reçu une formation dans une activité commerciale par exemple, les bénéficiaires sont lancés immédiatement avec des kits d'installation pour mettre en places des boutiques. Mais ils ne parviennent pas souvent à obtenir à temps ses kits d'installation et ceci freine très souvent leur activité. Cette situation décourage les réfugiés et les retardent aussitôt dans leurs projets. Ceux-ci sont pour autant des propos recueillis lors de nos entretiens avec les agents onusiens au camp des réfugiés de Minawao.

Du coté des réfugiés, la non compréhension des objectifs de la formation par les réfugiés a été évoquée par les organisations en place. En effet les réfugiés préfèrent avoir directement accès à l'AGR sans toutefois passer par une formation et ceci est impossible pour les formateurs car pour eux la formation occupe une place primordiale dans le cadre d'autonomisation des réfugiés.

IV.2.2. Contraintes liées à activité agricole

Plusieurs contraintes à la pratique de l'agriculture ont été identifiées par les pratiquants. Il s'agit de l'accès aux terres qui est l'une des plus grandes difficultés à laquelle les réfugiés sont confrontés dans leurs localités d'accueil, la pauvreté des sols, l'insuffisance des parcelles, l'insuffisance des moyens de production (matériels et bœufs d'attelage), difficultés d'ordre climatique. Les contraintes les plus importantes restent l'accès à la terre, la pauvreté des sols et les moyens de productions pour la bonne pratique de l'agriculture.

IV.2.2.1. Difficultés d'accès aux terres cultivables par les réfugiés

Comme nous l'avons dit plus haut, l'accès aux terres cultivables demeure l'une des difficultés majeures que les réfugiés rencontrent dans l'arrondissement de Mokolo.

Le foncier dans l'arrondissement de Mokolo est partagé entre le système moderne et le droit coutumier. En effet, les autorités administratives et traditionnelles interviennent lors de la gestion des litiges fonciers. Ainsi, la terre privilégiée pour les cultures dans le Mayo Tsanaga en générale et celle de l'arrondissement de Mokolo est donc obtenue via le don, l'achat, le défrichement pionnier, la location ou héritage de père en fils. La transaction se fait devant les témoins ou les chefs du village ou du canton. Sa valeur est donc fonction de sa fertilité.

En effet, il n'existe pas des mécanismes permettant aux personnes déplacées d'accéder aux terres de culture à long terme. Les familles d'accueil ou les leaders communautaires

louent aux personnes déplacées des terres pour cultiver moyennant une redevance ou un pourcentage sur la récolte (système de métayage).

L'accès à la terre est l'un des déterminants pour l'autonomisation des réfugiés et à leur sécurité alimentaire. En effet, venant en majorité de la zone rurale et ayant pour activité principale l'agriculture, plus de 75% des personnes interrogées souhaitent pratiquer l'agriculture. Mais l'accès à aux terres cultivables reste très difficile pour les réfugiés, plusieurs contraintes persistent pour pratiquer l'agriculture de subsistance. En effet, problème de terre ne touche pas seulement les allogènes de Minawao mais aussi les autochtones. Compte tenu de l'activité principale de ces derniers basée sur l'agriculture et de la démographie de plus en plus importante que la localité a connu avec l'arrivée des réfugiés, accès aux terres cultivables est devenu l'un des principaux problèmes que rencontre les cultivateurs.

Lors de notre entretien avec un agent du service Intersos du camp de Minawao nous fait comprendre que : « *Pour pratiquer l'agriculture ici à Minawao vu l'insuffisance des terres, les réfugiés sont contraints de partir dans le Nord du pays pour pratiquer de l'agriculture avec l'autorisation du HCR et du gouvernement camerounais* ». Clarisse, 32ans agente du Service InterSos au camp des réfugiés de Minawao, 2019

Ceci dit, l'insuffisance des terres cultivables demeurent un des problèmes qui limite l'insertion socio-économique des réfugiés qui pratiquent de l'agriculture dans l'arrondissement de Mokolo.

IV.2.2.2. L'insuffisance des moyens de production

Les moyens de production se réfèrent aux capacités physiques, non-humaines pour produire des richesses. Le système agricole dans cette zone reste rudimentaire aussi bien pour les autochtones que pour les réfugiés. L'on utilise la houe, la machette et dans des moindre mesure à la charrue pour la pratique agricole. En plus de difficulté liés à l'accès aux terres, les moyens de production restent aussi l'une des difficultés rencontrées par les réfugiés pour la bonne pratique de l'agriculture à Minawao. En effet, les agriculteurs ne disposent pas assez de moyens pour pouvoir se capacité des outils et intrants agricoles pouvant faire croître leurs rendements.

IV.2.2.3. Problèmes liés à la dynamique du climat

La variation du climat s'accompagne généralement des risques qui peuvent être néfastes aux activités humaines. La variabilité climatique constitue une contrainte pouvant affecter directement ou indirectement le rendement agricole. Divers aléas climatiques affectent les activités agricoles dans l'arrondissement de Mokolo.

A ceci s'ajoute l'aridité des sols qui impact aussi très négativement dans la pratique de l'agriculture. La pluviométrie à Minawao n'est pas abondante, elle varie de 700 à 800 mm par an. La moyenne thermique oscille entre 29 à 35 pendant les mois de mars et avril (PCD Mokolo, 2014).

La campagne agricole 2017 a connu un démarrage très timide au mois de mai. En effet, les 1^{ère} pluies arrivent dès 10 avril, donc tôt et elles ont fait naître beaucoup d'espoir aux paysans, qui ont connu des difficultés à la campagne précédente suite au départ brutal des dites pluies. Contrairement aux attentes, ces pluies ont commencé à arriver avec intermittences et avec des poches des périodes sèches de plus d'une semaine. ce qui a entraîné non seulement une mauvaise levée dans la plus grande partie du département à savoir l'arrondissement de Mokolo, Koza, Mayo moskota, Soulédé-roua et Hina, mais certains paysans n'ont pas pu semer jusqu'en début du mois de juillet. Ce qui a eu sûrement une conséquence indéniable sur les rendements et sur la qualité même de certains produits. Au-delà de cette mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, le département de Mayo-Tsanaga a connu une situation phytosanitaire assez grave avec l'apparition des chenilles et autres grillons dans tous les arrondissements au mois de juin.

Source : Rapport d'activité du DDADR Mayo-Tsanaga 2017 pp 5-6

Les difficultés liées à la pratique agricole dans la zone de Mayo Tsanaga en générale et de l'arrondissement de ne sont pas seulement due aux aléa climatiques mais aussi aux problèmes phytosanitaires (tableau 13).

Tableau 13: Les ennemis de culture

Cultures	Acridiens destructeurs
Sorgho	Chenilles, mouches blanches
Maraichère	Chenilles désolatrices
Niébé, Maïs	Pucerons, coléoptères, chenilles
Arachides	Mille-pattes, chenilles

Source : DDADR Mayo-Tsanaga, enquête de terrain 2019

Le tableau 13 ci-dessus montre les différentes maladies qui contraignent le développement de l'agriculture dans l'arrondissement de Mokolo. Ce problème aggravé par l'aridité du sol rend la pratique de l'agriculture difficile et nécessite un certain nombre de moyens.

IV.3. Contraintes liées à l'activité pastorale

Dans le cadre de la production animale, l'élevage de subsistance pratiqué est également soumis aux contraintes diverses. Même si des actions visant à améliorer la santé animale ont été apportées notamment la vaccination contre les maladies telluriques des animaux pour des soins primaires, des conseils et orientations techniques auprès des éleveurs du camp de Minawao, des campagnes de sensibilisation sont organisées sur les bonnes pratiques d'élevage en faveur des réfugiés bénéficiaires, il reste néanmoins que des contraintes existent. Les principales contraintes liées à la pratique de l'élevage portent essentiellement sur l'insuffisance de soins aux animaux (insuffisance des produits vétérinaires et du personnel zoosanitaire) alors que certaines pathologies sont présentes. Ce qui a pour résultat la persistance des maladies contagieuses (tableau 14), la perte des bêtes et la mise en danger la vie des consommateurs. Car les bêtes sont abattues également hors contrôles des services agréés.

Tableau 14: Maladies des bêtes

Bovin	Charbon/maladie nodulaire/trypanosomose, distomatose piroplasmose
Caprin	Gastro entérite/affection respiratoire/parasitose interne
Ovin	Diarrhée/peste des petits ruminants
Porcin	Cysticercose/grippe porcine

Source : DREPIA-EN, enquête de terrain 2019

Le tableau 14 ci-dessus nous renseigne sur les différentes maladies dont sont exposés les animaux dans l'arrondissement de Mokolo. Ces maladies impactent énormément le développement du secteur d'élevages même si les campagnes de vaccination sont organisées souvent.

Bien plus, les pertes des bétails (vol) sont aussi soulignées par les éleveurs de la localité. Le vol des bétails dans la localité de Minawao est très fréquent et certains éleveurs se trouvent dans l'obligation de réduire leurs bétails pour pouvoir mieux les encadrer. L'insuffisance des aliments pour le bétail, le manque d'abris et l'insuffisance des appuis ou le

manque de capital pour augmenter le cheptel ne sont pas aussitôt à exclure des difficultés que les réfugiés éleveurs rencontrent à Minawao.

IV.5. Les difficultés liées au retard d'acquisition des matériels de travail

Les financements à eux seuls conditionnent en grande partie la faisabilité d'un programme et donc, dès lors que les financements d'un programme sont stoppés, le programme s'arrête. Ainsi, peu après être arrivés dans l'arrondissement de Mokolo plus précisément au camp de Minawao, les réfugiés ont bénéficié d'une assistance alimentaire, sanitaire et sociale et des infrastructures ont été développées dans le site d'accueil (forages et latrines, dispensaire, école etc.). Au fur et à mesure, l'assistance sanitaire, sociale et alimentaire a décliné et cela s'est matérialisé notamment par une diminution des rations alimentaires du PAM.

Les financements deviennent une variable majeure qui conditionne la réussite d'un projet. La dépendance financière des organisations peut dans une certaine mesure présenter une limite dès lors que le bailleur tarde dans l'apport des financements. De ce fait, les organisations financièrement dépendantes d'un seul bailleur peuvent éprouver des difficultés de trésorerie, dès lors que les financements prennent du retard ce qui ralentit temporairement l'exécution de l'assistance. Les partenaires d'exécution à l'occurrence de PLAN international, Service InterSOS font face à ce type de difficultés dans l'exercice de leurs tâches et c'est ce qui paralyse très souvent leurs différents projets dont l'autonomisation des réfugiés à travers des formations et financements aux AGR.

IV.6. Les stratégies innovantes des ONG et des réfugiés pour renforcer la cohabitation entre réfugié et hôte et atténuer les dégâts causés par les activités des réfugiés dans la localité d'accueil

L'installation des populations déplacées (migrants, réfugiés), engendre dans nos pays sous-développés des maux d'ordres sociaux (maladies), économiques (insécurité alimentaire) et environnementaux (destruction massive du couvert végétal) (Ngoufo R. 2016). Cette situation oblige la communauté internationale à apporter une assistance d'urgence dans divers secteurs dans la zone d'accueil afin d'atténuer la situation et contribuer au développement local.

IV.6.1. Appui du HCR aux réfugiés et autochtones pour la lutte contre l'exclusion et la pauvreté dans la zone d'accueil des réfugiés.

Les projets d'autonomisation aux réfugiés lancés par le HCR et ses partenaires en 2017 demeurent très bénéfiques tant pour les réfugiés que pour les locaux. À chaque projet lancé par le HCR, la population hôte bénéficie de 30% en standard internationale. C'est ainsi dans le cadre de l'appui à l'autonomisation aux réfugiés, le HCR à travers son partenaire Plan International, accompagne les réfugiés dans des activités agricoles, élevages des petits ruminants et le petit commerce. C'est ainsi des négociations avec les autorités traditionnelles des communautés hôtes de Gawar, Zamai et des donateurs individuels à Minawao Village ont conduit en 2017 à l'accès à 30,5 hectares de terre pour la pratique de l'agriculture. En contrepartie de leurs dotations, les donateurs reçoivent du matériel agricole pour les accompagner dans leurs productions.

Pour cette année, 100 bénéficiaires directs ont été appuyés à raison de 40 individus au sein des communautés hôtes et 60 réfugiés vivant au camp de Minawao. Ces bénéficiaires sont repartis dans 20 groupes de 05 individus chacun (02 personnes de la communauté hôte et 3 réfugiés). Ils cultivent maïs, sorgho, niébé et sont équipés de matériels agricoles, d'intrants et d'engrais.

Avec l'appui du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), les bénéficiaires sont formés et capacités dans les aspects techniques. Outre les difficultés usuelles causées par les ravageurs et l'irrégularité des pluies, le projet fait face à un grand défi, en l'occurrence l'obtention de plus de fonds pour mettre en œuvre les activités agricoles et toucher plus de réfugiés nigériens qui sont en très grand nombre impliqués dans l'agriculture (HCR, 2017).

La photo 20 citée ci-dessous nous montre une séance de distribution des semences à la population locale et aux réfugiés bénéficiaires du projet d'autonomisation du PAN de 2017.



Prise de vue : ONG Plan International Cameroun

Photo 20: Distribution des semences à Zamai

La photo 20 montre une séance de distribution de la semence a Zamai aux des personnes bénéficiaires du projet. Sur la photo, nous voyons un membre de l'organisations Plan International (A) qui assure la supervision ; la semence à distribuer aux bénéficiaires du projet (B) et les bénéficiaires de la semence (C). La sélection des bénéficiaires a été faite parmi les réfugiés et les autochtones de la localité et en fonction de leurs vulnérabilités.

Ces différents projets mis sur pied permettent aux bénéficiaires de répondre à certains de leur besoin sans toutes fois attendre l'aide venant des organisations comme toujours et permet aussi à la population hôte bénéficiaire du projet de profiter de l'arrivée de réfugiés dans leur milieu partagé avec ces derniers.

Le HCR dans ses projets d'autonomisation apporte un appui aux réfugiés à travers les formations et lancement des activités génératrices de revenu. Ces projet permettent aux réfugiés de réduire la dépendance vis-à-vis des aides humanitaires et leurs permet de devenir économiquement autonomes. Ainsi, il permet d'une part d'atténuer la vulnérabilité des réfugiés mais aussi des locaux bénéficiaires du projet d'autre part.

IV.6.2. La stratégie de lutte contre l'impact environnemental à Minawao

Compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire transfrontalière qui entraine le prolongement de séjour des réfugiés dans le camp, le rapatriement volontaire ne peut encore être envisageable dans la mesure où l'insécurité persiste dans les zones d'origine des réfugiés. Pour ce faire, le processus d'autonomisation spontanément initié par HCR et ses partenaires dans le cadre de la restauration du couvert végétal est mis sur pied. A présent,

l'environnement pose un problème majeur et une certaine urgence écologique qui nécessite une intervention. Ainsi donc, la réponse à cette situation apportée par le HCR et ses partenaires contribue à la conciliation progressivement de l'Homme à son Environnement d'une part et d'autre part des réfugiés avec la communauté hôte.

IV.6.2.1. Le reboisement au camp des réfugiés de Minawao

Le reboisement à Minawao se fait au travers des ONG en place en partenariat avec le HCR. Le projet « *Make Minawao green again* » de 2017 est l'une des initiatives concrètes du HCR et ses partenaires.

Avec le projet : « Make Minawao green again » de 2017, le HCR Cameroun à travers sa Sous-Délégation à Maroua et les autorités administratives du département du Mayo-Tsanaga ont procédé au lancement officiel du projet de reboisement du camp des réfugiés nigériens de Minawao et ses environs. Ce projet mis en œuvre par la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) sur impulsion de la Dutch Lottery et du HCR, prévoit la mise en terre de 90 000 plants pour l'année 2017 et près de 100 000 plants pour l'année 2018. Déjà, 41 736 plants ont été distribués aux réfugiés et membres des communautés hôtes de Gadala, Gawar et zamia sur les 50000 plants à distribuer. De plus, l'opération d'ensemencement de 50 000 pots prévus en pépinière a été menée à terme au camp et dans les communautés hôtes.

Le principal défi se pose dans la mobilisation de plus de ressources pour couvrir 100% des besoins, afin de réduire la pression exercée sur l'environnement par la collecte du bois. Dans ce sens, l'ONG COPRESSA (Centre Optionnel pour la Promotion et la Régénération Economique et Sociale Secteur Afrique) a fait un don de 3000 plants et met à disposition son expertise technique pour la campagne de reboisement. Un geste qui invite encore plus de donateurs, afin que le projet « Make Minawao green again » connaisse un impact plus important dans et autour du camp de Minawao (rapport HCR, 2017).

Avec ce projet l'objectif visé est d'atténuer les dommages causés par les réfugiés et à lutter contre le changement climatique dans la zone d'accueil des réfugiés du camp de Minawao.

Il convient de rappeler que le site d'installation du camp de Minawao se situe à la lisière de la réserve forestière de zamia et des montagnes du canton de Gawar (HCR, 2017). Ces lieux qui sont des espaces protégés ont été déboisés par les réfugiés à la quête du bois de

chauffe et des ressources animales/végétales pour leur subsistance malgré les rations froides offertes par le PAM et chaudes par le HCR. Ainsi, ce projet de reboisement (Cf. Planche 6) va permettre non seulement à réconcilier l'Homme avec son environnement mais aussi à créer un climat de paix entre les réfugiés et les riverains.

Planche 6: Le reboisement au camp des réfugiés de Minawao



Prise de vue: ONG Plan International Cameroun

Photo 21: Une pépinière de Azadirachta Indica (neem) au camp de Minawao



Prise de vue : AMADOU Désiré, 2019

Photo 22 : Azadirachta Indica (neem) en pleine croissance au camp de Minawao

La planche 6 montre un projet de reboisement mis sur pied par le HCR et ses partenaires au camp des réfugiés de Minawao. La photo 21 représente une pépinière d'Azadirachta Indica (neem) que les organisations préparent pour le reboisement au camp et aux alentours. Sur la photo 22 on voit des arbres (neemiers) en pleine croissance au camp de Minawao.

Cette initiative du HCR et ses partenaires permet d'atténuer l'impact environnemental causé par la présence des réfugiés et de lutter en même temps contre le changement climatique dans la zone d'accueil des réfugiés.

IV.6.2.2. Les réfugiés du camp de Minawao initiés à la fabrication de briquettes écologiques et des foyers améliorés

IV.6.2.2.1. Briquette écologique comme source d'énergie pour les ménages à Minawao

Au camp des réfugiés nigériens de Minawao, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles se fait également par la promotion des énergies alternatives pour la cuisson des aliments. Toujours dans le cadre de son projet : « *Make Minawao green again* » de 2017 à travers le partenaire FLM, le HCR Maroua a mis en place la même année, une unité de fabrication de briquettes écologiques au camp des réfugiés nigériens de Minawao. A cet effet, 50 femmes ont été formées à la fabrication desdites briquettes, dont 42 réfugiées et 08 membres des communautés hôtes. Les briquettes sont fabriquées à base de la biomasse (herbes séchées, excréments d'animaux et autres déchets organiques). Cette formation contribuera à l'amélioration des conditions de vies des bénéficiaires, plus particulièrement celles des femmes réfugiées du camp de Minawao notamment par une meilleure autonomisation relative au développement des activités génératrices de revenus et l'amélioration de leurs besoins alimentaires et domestiques (Cf. Photo 23).



Prise de vue : ONG Plan International Cameroun, 2017

Photo 23: Briquettes fabriquées par les femmes réfugiées ayant suivi la formation

La photo 23 montre les briquettes écologiques fabriquées par les femmes réfugiées à Minawao.

La mise en place de cette unité de fabrication de briquettes écologiques s'inscrit dans la stratégie « Environnement » du HCR qui promeut l'utilisation des énergies de substitution et renouvelables. Le secteur envisage la production de 12,775 tonnes de briquettes en 2018,

afin d'apporter une réponse aux besoins des familles réfugiées en termes de combustibles (HCR, 2017).

IV.6.2.2.2. Utilisation des foyers améliorés pour la réduction de la consommation abusive du bois de chauffe

La fabrication des foyers est une technique locale, initiée par les femmes/les hommes à Minawao, dans le but de réduire la consommation abusive du bois de chauffe dans le ménage (Haouwa, 2018). Une technique au service de la lutte contre la déforestation et de l'avancée du désert. Ce projet est encouragé par les promoteurs nationaux et internationaux qui œuvrent dans les projets de développement durable ; qui est un développement qui bénéficie aussi bien à la génération présente qu'à la génération future. La fabrication des foyers améliorés (Cf. Planche 7) poursuit les mêmes objectifs que l'agroforesterie (Cameroun : Rapport RRP, 2016).

Planche 7: Les foyers améliorés fabriqués par les réfugiés à Minawao



Photo 24 : Foyers améliorés fabriqués par les femmes

Prise de vue : Rapport HCR, 2017



Photo 25 : Foyers améliorés fabriqués par les hommes

Prise de vue : Rapport HCR, 2017

La planche 7 montre des foyers améliorés fabriqués par les femmes (photo24) et ceux fabriqués par les hommes (photo 25) afin d'atténuer l'impact environnemental lié à l'utilisation abusive de combustible par les ménages à Minawao.

Ce projet initié par le HCR contribue à la lutte contre la dégradation de l'environnement, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'amélioration de l'environnement. La question de la protection de l'environnement dans la zone d'accueil des réfugiés est une préoccupation qui fait appel à toute la partie prenante (réfugiés, communauté hôte, ONG) sans distinction de sexe (les hommes et les femmes)

IL est bien vrai que la communauté internationale contribue par bien de façon à la restauration du milieu naturel dans l'arrondissement avec par exemple son projet : « *Make Minawao green again* ». Cependant, là encore, les efforts déployés sont sans commune mesure avec l'étendue et la gravité de la dégradation environnementale dans la zone d'accueil des réfugiés de Minawao.

Conclusion

Il était question pour nous dans ce chapitre d'identifier les difficultés liées à l'insertion socio-économique des réfugiés du camp de Minawao. Il ressort de ce chapitre que, plusieurs difficultés d'ordre socio-économique limitent l'insertion des réfugiés du camp de Minawao. En effet, Ces difficultés sont liées à l'accès aux terres cultivable pour la pratique de l'agriculture. En effet les terres dans la zone d'accueil des réfugiés les terres s'obtiennent par location et sont très limitées. Elles sont aussi liées aux manques des moyens nécessaires pour développer des activités génératrices de revenus. Sur le plan social, la principale difficulté à laquelle les réfugiés et même les autochtones font face est l'accès à l'eau potable. En effet, malgré des nombreux points d'adduction d'eau installés dans et hors du camp, l'eau devient à un certain moment de la saison (saison sèche) une ressource rare à Minawao. L'accès à l'eau potable et le phénomène de déboisement sont les plus grand défis auxquels les acteurs humanitaires font face dans la zone d'accueil des réfugiés de Minawao. Ces problèmes entraînent à l'exclusion des réfugiés et aggravent leurs situations de vulnérabilités. Pour retrouver un climat de paix entre les réfugiés et les autochtones et accompagner progressivement les réfugiés dans le processus de leurs insertions, des perspectives sont mises sur pied par les ONG pour répondre progressivement à certains de ces problèmes.

CONCLUSION GENERALE

Notre recherche était consacrée à l'étude des « impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés du camp de Minawao sur le développement de L'arrondissement de Mokolo ». La question principale de notre étude est de comprendre les impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés sur le développement de l'arrondissement de Mokolo ? Pour répondre à cette interrogation, nous nous sommes fixés un objectif qui est celui de contribuer à l'analyse les impacts socio-économiques et environnementaux des activités des réfugiés sur le développement local. Pour anticiper sur notre question posée plus haut, nous nous sommes fixés une hypothèse selon laquelle, la présence et l'implication des réfugiés nigériens du camp de Minawao dans les activités de leur milieu d'accueil se traduisent par des impacts d'ordre socio-économiques et environnementaux sur le développement du milieu d'accueil. Ainsi, les résultats de notre analyse montrent que les réfugiés de par leurs activités socioéconomiques menées influent non seulement sur développement intégré de la localité d'accueil mais aussi sur la vie socio-économique de la communauté hôte et sur son environnement écologique.

Par ailleurs, les personnes qui entreprennent un périlleux voyage de leurs pays d'origine vers un lieu de refuge arrivent le plus souvent complètement démunies et incapables de subvenir immédiatement à leurs propres besoins. Ainsi, l'adaptation des réfugiés du camp de Minawao dans leur cadre de vie ne s'est pas faite sans conséquences tant pour l'hôte que pour les réfugiés eux même. En effet, l'affluence des réfugiés n'est qu'un des multiples facteurs de changement (démographique, social, politique, sécuritaire, climatologique, etc.) qui, par leur interaction, exercent une influence continue, quoique de nature et d'intensité variables, sur la vie socio-économique des régions d'accueil (Kuhlmann et *al* 1987). Cette affluence, à proprement parler, n'est qu'une des composantes de la croissance démographique. La présence de plus de 60.000 réfugiés en provenance de la zone frontalière du pays se fait ressentir à la fois sur la vie socio-économique de ces habitants, sur le développement intégré de la localité qui les accueille mais aussi sur son environnement. Ainsi, cette étude nous a permis d'analyser les impacts de l'insertion socio-économique des réfugiés du camp de Minawao dans le développement de leur localité d'accueil.

Les activités des réfugiés ainsi que l'implantation du camp ont permis la redynamisation le milieu d'accueil. En effet, la présence des réfugiés et leurs activités menées ont favorisé le développement socio-économique de leur milieu d'accueil par bien de façon.

Les apports directs de ces derniers sont visibles grâce à la force de travail qu'ils fournissent. Ils sont une source de la main d'œuvre pour les locaux, ils permettent aussi de lutter contre l'insécurité alimentaire grâce à l'activité agricole où ils sont à la fois des actifs directs et indirects ; l'activité commerciale qu'ils mènent dans leur milieu d'accueil permet aussitôt à stimuler l'économie locale. Les infrastructures mises en place dans la localité par les organisations en charge de la question des réfugiés représentées par le HCR, restent bénéfiques pour les locaux. Les routes, les écoles, les centres de santé, éclairages par les panneaux solaires, les points d'adduction d'eau potables... etc. sont pour autant l'œuvre de leur présence.

Par ailleurs, l'addition d'un groupe important de réfugiés à une population existante crée une demande massive et soudaine de ressources naturelles rares telles que terres, combustible, eau, vivres avec des implications à long terme sur leurs possibilités de régénération. Ceci est la conséquence directe de la démographie que ce phénomène de déplacement a accentuée sur la localité d'accueil. Ainsi la perception des réfugiés par l'hôte qui au départ était bonne se détériore favorisant ainsi leur exclusion. Mais avec les différents projets mis sur pied par les ONG en place vont permettre de concilier leur cohabitation et d'atténuer la vulnérabilité de sa population due à la pression démographique qui a eu des conséquences négatives sur l'environnement et sur la vie socioéconomique de la communauté résidente qui non pas toujours une bonne perception des réfugiés dans leur localité. Pour ceux-ci, la présence des réfugiés a aggravé leur condition de vie déjà précaire.

Cette étude nous a également permis de constater qu'il y'a aussi des impacts indirect des activités des réfugiés dans le développement local. En effet grâce à la présence des réfugiés dans la localité, des infrastructures de santé, d'éducation, routiers, d'électrification ont vu le jour. Tous ces infrastructures ont permis la redynamisation de la localité et sont bénéfiques tant pour les réfugiés que pour les autochtones. Bien plus la présence des réfugiés dans cette zone a rendu la localité plus attractive qu'avant à travers l'activité commerciale de plus en plus développée et peut attirer d'autres partenaires de développement.

Cependant, malgré l'intervention du HCR et ses partenaires dans le cadre de renforcement du vivre ensemble, l'insertion des réfugiés dans l'arrondissement de Mokolo souffre de plusieurs handicaps. Ces difficultés contribuent davantage aux maintiens les réfugiés dans la précarité. Ces difficultés sont d'ordre social et économique. Sont le plan social, l'accès à l'eau potable, la cohabitation avec l'hôte en sont les principaux. Pour ce qui

est de l'économie, les réfugiés ont le désir de pratiquer une activité mais par faute de moyen, ils ne parviennent pas. En effet l'aide à l'autonomisation ne prend pas l'ensemble de la population réfugiés mais une minorité par faute des moyens.

La question de l'intégration comme solution durable au sens juridique du terme n'est pas encore réaliste pour les réfugiés au regard de l'environnement politique actuel. Il est toutefois possible de poursuivre l'autonomisation et l'inclusion socio-économique de manière à réduire davantage la dépendance à l'aide humanitaire des personnes relevant du mandat du HCR et à permettre aux réfugiés de contribuer activement au développement socio-économique de leur pays d'accueil. A moyen terme, voire à long terme, la solution durable la plus probable pour la majorité des réfugiés dans l'arrondissement de Mokolo et ceux du camp de Minawao en particulier est celle de l'intégration locale. Certes certains réfugiés ne semblent pas envisager de s'installer définitivement au Cameroun. Presque tous expriment le désir de rentrer dans leur pays d'origine dès que les conditions seront meilleures, et certaines constatations semblent le confirmer avec le retour de la première vague des réfugiés en 2018. Mais pour certains d'entre eux, l'angoisse et l'horreur du conflit et du déplacement sont des souvenirs à ne plus revivre et un retour dans leurs communautés d'origine est loin d'être envisageable. Bien plus, des conditions sécuritaires dans leur zone d'origine découragent et entraînent le retour. Ainsi, pour ces personnes, l'intégration dans les communautés d'accueil est l'une des solutions durables à leur situation.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

I- Ouvrages généraux

- AGIER M., (2002) :** Aux bords du monde, les réfugiés. Paris : Flammarion, 187pages.
- AGIER M., (2008) :** Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire. Paris : Flammarion, 350 pages.
- BERNARDOT M., (2006):** Sociologie du camp d'internement. Langages, espaces et pouvoirs de la mise à l'écart, tome I, Lille I., 137pages.
- CEDEAO-CSAO/OCDE, (2006) :** Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.
- FOMEKONG F., (2008) :** Les recherches sur les migrations africaines : méthodes et méthodologies Rabat, Maroc. 20pages
- IFDD, (2018) :** Gestion des mouvements migratoires : enjeux et défis pour l'environnement et les sociétés. 72pages
- MANGALA M., (2001) :** Prévention des déplacements forcés de population – possibilités et limites. 30pages
- MERCANDALLI S. & LOSCH B., (2018) :** Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara. Rome, FAO et CIRAD. 60pages.
- ZETTER R., (2014) :** Protection des migrants forcés. Etat des lieux des concepts, défis et nouvelles pistes. 102pages.

II- ARTICLES ET RAPPORTS

- ATANGANA-ABE J. & KA M., (2016):** L'intégration des élèves nouveaux arrivants d'origine africaine dans les écoles de la division scolaire franco-manitobaine. *Alterstice*, 6, (1), pp 77–89.
- BIRWE H., (2010) :** Les réfugiés au Cameroun. Regard sociologique sur une crise d'intégration sociale. Article 11pages.
- BLACK R., (1998) :** « L'impact des réfugiés sur l'environnement écologique des pays d'accueil (Afrique subsaharienne) », *Autrepart* (7), 32 pages

- CAMBREZY L. & LASSAILLY J., (2004) :** Les migrations internationales : connaître et comprendre ». Actes de « Géoforum Poitiers. *Géographes associés, 2005, n°29, pp35-41.*
- CAMBREZY L. & LASSAILLY J., (2005) :** Les migrations forcées. *Géographes associés, Association Française pour le Développement de la Géographie, pp.35-41.*
- CEDEAO-CSAO/OCDE, (2006) :** Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.
- COI F., (2018) :** NIGERIA. Situation sécuritaire liée à Boko Haram. 57pages
- DFJP, (2006) :** Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse: Identification des faits, des causes, des groupes à risque, des mesures existantes ainsi que des mesures à prendre en matière de politique d'intégration.
- FODOUOP K., (1988) :** La contrebande entre le Cameroun et le Nigeria. In: Cahiers d'outre-mer. Article, pp5-25.
- FRANÇOISE L., (2007) :** Ecarts d'identité N°111.
- GIEC, (2007) :** Changements climatiques, rapport de synthèse. Pages 103.
- HCR, (1991):** «Some Environmental Considerations in Refugee Camps and Settlements», Rapport. 10pages.
- JACOB A., (1993) :** Le processus d'intégration des réfugiés, facteur explicatif majeur dans l'intervention. *Santé mentale au Québec, pp193–209.*
- JAEGER G., (2002):** la pertinence de la protection des_réfugiés au xxie siècle. *Revue québécoise de droit international.*
- KOFI A., (1998) :** Les causes du conflit et la promotion d'une paix durable et d'un développement viable en Afrique. Rapport du Secrétaire général, 16 pages.
- KONAN, (2007) :** Déterminants socio-économique de l'intégration des réfugiés en Côte d'Ivoire : Essai de modélisation à partir d'un échantillon de réfugiés libériens dans le district d'Abidjan. Article, 15 pages.
- LASSAILLY J., (2003) :** Conditions d'accueil et insertion des réfugiés dans un pays d'Afrique australe : la Zambie. L'asile politique entre deux chaises, Paris : L'harmattan, pp245-265.

- LASSAILLY J., (2009):** Réflexions autour des migrations forcées en Afrique subsaharienne. Perspectives de la géographie en Afrique subsaharienne. Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire. Éditions Universitaires Européenne. 13pages.
- MARC-ANTOINE P., (2016) :** L'émergence de Boko Haram et la diffusion progressive du conflit, pp 129-164.
- MIMCHE H. & ZENABOU T., (2004) :** Circulations migratoires des élites économiques dans l'ouest du Cameroun : Cas des « antiquaires » pp77-96.
- MYRLANDE P., (2005) :** Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : un état des lieux. Nouvelles pratiques sociales. PP75–94.
- NGOUFO R., (2016) :** Des migrations environnementales croissantes et difficiles à identifier. Article, 22 pages.
- OGE F., (2014) :** Introduction aux Concepts et Principes du Droit de l'Environnement. Article, 20 pages.
- SALAH AL-DIN A., (1993) :** « Les réfugiés étrangers au Soudan », *Égypte/Monde arabe*.
- SAMANTHA B. & al., (2017) :** L'impact environnemental du camp des réfugiés de Minawao. Pages 62.
- SAVANE L., (1987) :** Les problèmes de population en Afrique. *Présence Africaine*. PP14-30.
- STECK B., (1972) :** Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant. Cahier. O.R.S.T.O.M., ser. Sci. Hum, PP. 287-308.
- TERMOTE M., (1993) :** Causes et conséquences économiques de la migration internationale - théorie et réalité. *Études internationales*. PP 51–61.
- TODJIMBE & NTSAMA S., (2012) :** Les tchadiens et les activités informelles à Yaoundé, pp.57-82.
- UNHCR, (2018) :** Stratégie pluriannuelle et multipartenaires Cameroun 2018-2020
- VEYRET Y & al., (1995) :** Démarche géographique et environnement. In: L'information géographique, n°3, pp. 89-96.

WALTER P., (2019) : L'évolution du phénomène Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad : une socioanalyse de sa reconfiguration communautaire et sécuritaire en tant qu'organisation terroriste transnationale. Article, 19pages.

WATANG ZIEBA F., (2015) : Immigration tchadienne au nord Cameroun : entre installation sur le long terme et circulation migratoire. Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, 11pages.

III- LES THESES ET MEMOIRES

AGODO L., (2009) : « Les migrations de populations dans la commune de Savalou: impacts socio-économiques». Mémoire de maîtrise, Université d' Abomey- Calavi, Guinée Conakri. 142pages.

AUDE B ; (2016) : La prise en charge des réfugiés syriens et l'impact de leur présence au Liban entre 2011 et 2015 pages155.

BOUSSOUGOU A., (2009) : Cohabitation entre autochtones et anciens travailleurs migrants sédentarisés dans la ville camerounaise de Bélabo : Analyse des rapports sociaux, des modes d'accès à l'emploi et à l'espace forestier.

COLEMAN L., (2014) : L'insertion des réfugiés de la République Démocratique du Congo en République du Congo : *Les effets latéraux de l'assistance humanitaire*.Mémoire de Master, Université de Paris 1 Sorbonne. 141pages.

COURNOYER-CYR V., (2012) : Migrations environnementales et stratégies d'adaptation: vers une intégration viable.

DJIM-ASSAL (2013) : Stratégies de restauration des ressources végétales dégradées par la présence des réfugiés centrafricains dans le camp d'Amboko à Goré au sud du Tchad. Mémoire de Master Université de N'djaména. 99 pages.

HAOUWA (2018) : Pluralité des intervenants sanitaires et récurrence des maladies chez les réfugiés de Minawao (Extrême-Nord Cameroun). Mémoire de Master, Université de Ngaoundéré. 168 pages.

MARYLIE R., (2013) : Le maintien des camps de réfugiés à long terme : Érosion de la protection internationale des réfugiés.

NJUPUEN O., (2021) : Insécurité alimentaire et Stratégies d'adaptations dans les Régions de l'Extrême-Nord et de l'Est du Cameroun. Thèse de doctorat Géographie. Université de Yaoundé I. 475 pages.

THOMAS E. (2008) : Dynamique de l'émigration extracontinentale des jeunes Guinéen-nes Etude de cas à Conakry (Guinée).

WALI WALI C., (2010) : Les réfugiés congolais au Gabon : modes de circulation et d'installation dans un espace frontalier. Thèse de Doctorat PHD, Géographie. Université de Poitiers, 359pages.

IV- OUVRAGE METHODOLOGIQUES ET DICTIONNAIRES

54. COMMISSION SCIENTIFIQUE CONSULTATIVE, (2012) : Normes et présentations d'évaluation des mémoires et des thèses, Yaoundé, 37pages.

55- GRAWITZ, (1996) : Méthodes des sciences sociales. Dalloz.

56- LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 2016.

V- WEBOGRAPHIE

57. DOUCE S., (2018) : « Cameroun : là où se joue l'une des plus importantes crises de réfugiés », le Point. Consulté le 28/10/2019,

58. MSF, (2017) : Camp de réfugiés Minawao.

59. ESSOMBA F., (2017) : Rentrée scolaire pour les réfugiés au Cameroun
http://www.chinafrique.com/Afrique/201706/t20170608_800097805.html

ANNEXES

ANNEXE I : QUESTIONNAIRES ADMINISTRES AUX REFUGIES

Madame /Monsieur, je suis AMADOU Désiré, étudiant en master II de Géographie à l'Université de Yaoundé I. Je mène une enquête dans l'arrondissement de Mokolo pour apprécier l'insertion des réfugiés et leurs impacts dans le développement du dit arrondissement. En effet, cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux de terrain en vue de la rédaction d'un mémoire de Master dont le thème est intitulé « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés sur le développement de l'arrondissement de Mokolo ». Pour cela, je vous prie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps pour répondre à ces questions et surtout soyez-vous en rassurés du caractère confidentiel des réponses que vous aurez à donner.

Nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité et franche collaboration.

QUESTIONNAIRE N°.....

Nom du village : Date de l'enquête :

Début : Fin :

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

S1Q01 Sexe :

1= Masculin 2= Féminin

S1Q02 Age :

1= 15-25 ; 2= 26-35 ; 3= 35 - 45 ; 4= 45 – 55 ; 5= 56+

S1Q03 Statut matrimonial :

1= célibataire ; 2= Marié ; 3= Divorcé (e) ; 4= Veuf (ve) ; 5= Union libre

S1Q04 Pays d'origine

.....

S1Q05 Région d'origine du pays d'origine

.....

S1Q06 De quelle ethnie êtes-vous ?

.....
S1Q07 Avez-vous été à l'école ?

1= Oui

2= Non

S1Q08 Si oui, quel est votre niveau d'instruction ?

1= Primaire ; 2= secondaire 1er cycle ; 3= secondaire 2nd cycle ; 4= supérieur

S1Q09 Si non, quelle autre forme d'éducation avez-vous reçue ?

1= école coranique 2= autres à préciser.....

S1Q10 Langue (s) parlée (es)

.....

S1Q11 Quelle est votre religion ?

1= Chrétienne ; 2= Musulmane ; 3= animiste ; 4= Autres à préciser

.....

SECTION 2 : FACTEURS D'IMMIGRATION DES REFUGIES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO ET PARCOURS MIGRATOIRE

1. Facteurs de l'immigration des réfugiés de l'arrondissement de Mokolo

S2Q01 Quelle était votre lieu de résidence antérieure ?

.....

S2Q02 Quel était le motif de votre déplacement ?

.....

S2Q03 Pourquoi avez-vous choisi le Cameroun comme destination ?

1= pays stable ; 2= pays le plus proche de vous ; 3= possibilité d'exercer une activité ;

4= autres à préciser.....

2. Départ pour le Cameroun et installation

S2Q04 Depuis combien de temps êtes-vous ici ?

1= moins d'un an ; 2= entre 1an et 3ans ; 3= entre 3ans et 6 ans ; 4= plus de 6 ans

S2Q05 Êtes-vous directement arrivé ici partant de votre lieu de résidence antérieure ?

1=Oui ; 2= Non

S2Q06 Si non, quelle ville ou village avez-vous marqué un arrêt ?

.....

S2Q07 Par quel moyen de déplacement avez-vous rejoint ce(s) lieu(x) ?

1= véhicule de transport commun ; 2= à Moto ; 3= à pied 4 = autres à préciser

.....

S2Q08 Êtes-vous arrivé seul ou en groupe ?

1= seul ; 2= en famille ; 3= avec des connaissances ;

4= autres à préciser.....

S2Q09 En quittant votre pays avez-vous des contacts ici à Mokolo ?

1= Oui ; 2= Non

S2Q10 Si oui, avec qui ?

1= Famille ; 2= connaissance ; 3= proche ; 4= Autres à préciser

.....

S2Q11 Si non, comment avez-vous fait pour arriver là ?

.....

S2Q12 Quel est votre statut de résidence ?

1= permanent ; 2= temporaire ; 3= saisonnier ;

4= définitif

S2Q13 Quelle est votre situation de résidence à Mokolo ?

1= réfugié politique ; 2= demandeur d'asile ; 3= clandestin

4= autre à préciser.....

SECTION 3 : INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DES REFUGIES

1. Intégration sociale

S3Q01 Où résidez-vous actuellement ?

1= en location ; 2= chez une connaissance ; 3= maison personnelle ; 4= dans le camp ; 5= autre à préciser

S3Q02 Comment avez-vous fait pour avoir ce logement ?

1= Grace à des connaissances ; 2= famille ; 3= recherche personnelle ; 4= Autres à préciser

S3Q03 Nombre de personnes résidentes dans le ménage ?

1= seul ; 2= entre 2 et 4 personnes ; 3= entre 5 et 6 personnes ; 4= plus de 6 personne

S3Q04 Pourquoi avez-vous choisi cette localité ?

1= présence des connaissances ; 2= familles ; 3= proximité de votre lieu de départ ; 4= Autres à préciser.....

S3Q05 Comment se passe votre cohabitation avec vos nouveaux voisins ?

1= très bien ; 2= bien ; 3= passable ; 4= mal ; 5= très mal

S3Q06 Comment se passe votre cohabitation avec ceux de votre localité ?

1= très bien ; 2= bien ; 3= passable ; 4= mal ; 5= très mal

S3Q07 Rencontrez-vous souvent des problèmes avec les camerounais ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q08 Si oui, quel en est la cause principale en général ?

1=situation de résidence ; 2= le pays d'origine ; 3= utilisation des ressources ; 4= langue parlée ; 5= religion ; 6= autres à préciser

S3Q09 Avez-vous déjà reçu des menaces de rapatriement ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q10 Si oui, comment avez-vous réagi ?

.....

S3Q11 Retournez-vous de temps en temps dans votre pays ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q12 Si oui, à quelle fréquence ?

1= une fois par mois ; 2= par trimestre ; 3= par semestre ; 4= par ans

S3Q13 Recevez-vous des appuis du HCR ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q14 Si oui, de quelle nature ?

1= financier ; 2= matériel ; 3= Moral ; 4=alimentaire ; 5= Autres à préciser.....

S3Q15 Si non, depuis que vous- êtes ici qui prend en charge vos besoins ?

1= moi-même ; 2= frères/sœurs ; 3= les compatriotes ; 4= Autres à préciser

S3Q16 Existe-t-il de regroupement de vos compatriotes ici à Mokolo?

1= Oui ; 2= Non

S3Q17 Si oui, faites-vous partie de cette association ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q18 De quel type d'association s'agit-il ?

.....

S3Q19 Si non, pourquoi ?

.....

S3Q20 Cette association reçoit t- elle l'appui des organismes?

1= Oui ; 2= Non

S3Q21 Si oui, de quel(s) organisme(s) ?

1= HCR/CRC ; 2= ambassade ; 3= du pays d'origine ; 4=autres à préciser

.....

S3Q22 De quelle(s) nature(s) ?

1= matériel ; 2= financier ; 3= moral ; 4= autre à
préciser.....

S3Q23 Avez-vous accès facile à l'eau potable ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q24 Quelle est votre source d'approvisionnement ?

1= puits ; 2= forage ; 3= source ; 4= Marigot, 5= lac ; 6= autres à
préciser

S3Q25 Avez-vous accès à un établissement sanitaire ?

1= souvent ; 2= jamais ; 3= toujours

S3Q26 Si jamais, où est ce que vous vous soignez ?

.....

S3Q27 Vos enfants vont-ils à l'école ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q28 Si non, pourquoi ?

.....

2. Intégration économique

S3Q29 Depuis quand êtes-vous arrivé(e) ici ?

.....

S3Q30 Avez-vous une activité au départ ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q31 Si non quel était votre source de revenue ?

.....

S3Q32 Si oui, quelle activité pratiquez-vous ?

1= Commerce ; 2= Agriculture ; 3= élevage ; 4= artisanat ; 5=

Autres à préciser.....

S3Q33 Exercez-vous une activité ici à Mokolo ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q34 Si non, quel est votre source de revenu ?

1= familiale ; 2 connaissance ; 3= autres à préciser.....

S3Q35 Si oui, quel type d'activité exercez-vous aujourd'hui ?

1= Commerce ; 2= Agriculture ; 3= élevage ; 4= artisanat ;

5= Autres à préciser

Si commerçant,

S3Q36 Que ce que vous vendez ?

.....
.....

S3Q37 Depuis combien de temps déjà?

1= 1 à 3 ans ; 2= 3 à 6ans ; 3= Plus de 6ans

S3Q38 Quelle est la source de votre capitale ?

1= Familiale ; 2= connaissances 3= organismes

S3Q39 Si c'est les organismes, le(s) quel(s) ?

.....

S3Q40 De quelle Nature ?

1= Matériels ; 2= Financière ; 3= Morale ; 4= Autres à préciser

.....

S3Q41 Est-ce remboursable ?

1=Oui ; 2= Non

S3Q42 Est-ce que vous vous en sortez dans cette activité ?

1= Oui ; 2=Non

S3Q43 A combien pouvez-vous estimer votre revenu journalier ?

.....

S3Q44 Etes-vous satisfait de votre activité ?

1= satisfait ; 2= ni satisfait ; 3= insatisfait

S3Q45 Rencontrez-vous souvent des problèmes dans votre activité ?

1= Oui 2= Non

S3Q46 Si oui, lesquels ?

.....

S3Q47 Et comment pensez-vous les résoudre ?

.....

Si agriculteur,

S3Q48 Depuis combien de temps pratiquez-vous cette activité ?

1= entre 1 à 3ans ; 2= entre 3 à 6ans ; 4=plus de 6ans

S3Q49 Quelle est la superficie de votre parcelle ?

.....

S3Q50 Comment avez-vous fait pour avoir accès à vos parcelles de terre ?

. 1= location ; 2= acheté ; 3=autres à préciser.....

S3Q51 Avez-vous reçu une formation en agriculture ?

1=Oui ; 2=Non

S3Q52 Quels types de culture pratiquez-vous ?

1= maïs ; 2= haricot ; 3= soja ; 4= poids de terre ; 5= mil ; 6= autres à préciser

.....

1=Oui ; 2=Non

S3Q65 : Si OUI, comment ?

.....
.....

S3Q66 Pensez-vous que les terres de cultures sont disponibles ou il y a rareté de ces terres ?

1=Disponible ; 2=Rare

S3Q67 Si rare, Comment expliquez-vous cela ?

1=Problème d'aménagement ; 2=Pression démographique ; 3=Autres à préciser

.....

S3Q68 Quelles sont les contraintes naturelles qui s'imposent à l'agriculture dans cette localité ?

1=Insuffisance de la pluviométrie ; 2=Invasion des prédateurs (criquets, oiseaux, chenilles) ; 3=Inondation ; 4=Infertilité du sol 5=Autres à préciser :

.....

Si Eleveurs,

S3Q69 Quel (s) type(s) d'animaux élevez-vous ?

1= chèvres ; 2= moutons ; 3= bœufs ; 4- volailles ;
4= autres à préciser.....

S3Q70 Depuis quand avez-vous commencé cette activité ?

1= 1 à 3 ans ; 2= 3 à 6ans ; 3= Plus de 6ans

S3Q71 Quelles est la source de votre capitale ?

1= Familiale ; 2= connaissances ; 3= organismes

S3Q72 Si c'est les organismes, le(s) quel(s) ?

.....

S3Q73 De quelle Nature ?

1= Matériels ; 2= Financière ; 3= Morale ; 4= Autres à préciser

.....

S3Q74 Est-ce remboursable ?

1=Oui ; 2= Non

S3Q75 Avec combien de tête avez-vous commencé ?

.....

S3Q76 Est-ce que vous vous en sortez dans cette activité ?

1= Oui ; 2=Non

S3Q77 Est-ce que vous êtes satisfait de votre activité ?

1= satisfait ; 2= ni satisfait ; 3=insatisfait

S3Q78 Rencontrez-vous souvent des problèmes dans votre activité ?

1= Oui ; 2= Non

S3Q79 Si oui, comment pensez-vous les résoudre ?

.....

SECTION 4 : STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT DES REFUGIES DANS LEUR PROCESSUS D'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

ANNEXE II : Protocole N°1

FICHE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ORGANISMES

Madame /Monsieur, je suis AMADOU Désiré, étudiant en master II de Géographie à l'Université de Yaoundé I. Je mène une enquête dans l'arrondissement de Mokolo pour apprécier l'insertion des réfugiés et leurs impacts dans le développement du dit arrondissement. En effet, cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux de terrain en vue de la rédaction d'un mémoire de Master dont le thème est intitulé « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés sur le développement de l'arrondissement de Mokolo ». Pour cela, je vous prie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps pour répondre à ces questions et surtout soyez-vous en rassurés du caractère confidentiel des réponses que vous aurez à donner.

Nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité et franche collaboration.

Institution :

Fonction.....

Date.....

Fiche n°.....

1. Existe-t-elle une politique d'intégration socio-économique des réfugiés dans votre arrondissement ?

.....

2. Si oui, est-elle nationale ou locale ?

.....

3. Quelles sont les différentes stratégies mises en place par cette politique pour accompagner les réfugiés dans le processus de leur intégration socio-économique ?

.....

.....

4. Tous les réfugiés confondus sont impliqués dans cette intégration assistée ?

.....

5. Sinon, quelles sont les catégories des personnes qui sont impliquées dans cette aide à l'intégration socio-économique ?

.....

.....

6. Quelles sont les résultats obtenus jusqu'ici ?

.....

.....

7. Quelles sont les difficultés rencontrées dans ce processus, à quoi sont elles liées ?

.....

.....

Je vous remercie !

SECTION 5 : IMPACTS DE L'INSERTION DES REFUGIES SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO

Protocole N°2

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES TRADITIONNELLES

Madame /Monsieur, je suis AMADOU Désiré, étudiant en master II de Géographie à l'Université de Yaoundé I. Je mène une enquête dans l'arrondissement de Mokolo pour apprécier l'insertion des réfugiés et leurs impacts dans le développement du dit arrondissement. En effet, cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux de terrain en vue de la rédaction d'un mémoire de Master dont le thème est intitulé « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés sur le développement de l'arrondissement de Mokolo ». Pour cela, je vous prie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps pour répondre à ces questions et surtout soyez-vous en rassurés du caractère confidentiel des réponses que vous aurez à donner.

Nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité et franche collaboration.

Fiche n°

Date.....

Nom et prénom

Fonction.....

Village

Age :

Sexe :

Ethnie :

Début de l'entretien..... Fin de l'entretien.....

1. Comment vivez-vous l'immigration de la population dans votre village ?

.....
.....

2. Quelles est votre statut d'activité ?

.....
.....

3. Quelles relations avez-vous avec les immigrants dans votre localité ?

.....
.....

4. Quels impacts les activités des réfugiés ont-elles dans votre localité ?

.....
.....

5. Quels bénéfices tirez-vous de séjour des réfugiés dans votre localité?

.....
.....

6. Quelles solutions préconisez-vous aux impacts négatifs de l'implication des réfugiés dans la vie socio-économique de votre village/localité ?

.....
.....

Je vous remercie !

Protocole N°3

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES PUBLIQUES

Madame /Monsieur, je suis AMADOU Désiré, étudiant en master II de Géographie à l'Université de Yaoundé I. Je mène une enquête dans l'arrondissement de Mokolo pour apprécier l'insertion des réfugiés et leurs impacts dans le développement du dit arrondissement. En effet, cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux de terrain en vue de la rédaction d'un mémoire de Master dont le thème est intitulé « Impacts socio-économiques et environnementaux de l'insertion des réfugiés sur le développement de l'arrondissement de Mokolo ». Pour cela, je vous prie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps pour

répondre à ces questions et surtout soyez-vous en rassurés du caractère confidentiel des réponses que vous aurez à donner.

Nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité et franche collaboration.

1. Cause de la migration dans votre localité ?

.....

2. Comment se manifeste l'immigration des réfugiés dans votre arrondissement ?

.....

3. Quelles sont les conséquences de l'immigration sur l'arrondissement ?

- Aspect(s) négatif(s)

.....

- Aspect(s) positif(s)

.....

4. Quelles sont les populations affectées et proportion ?

.....

5. Solutions proposez-vous aux impacts négatifs ?

.....

Je vous remercie !

ANNEXE III

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I



FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

B.P 755 Yaoundé
Tél. 22 22 24 05

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

P.O BOX 755 Yaoundé
Tel. 22 22 24 05

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr. PAUL TCHAWA

Chef du Département de Géographie, atteste que

Monsieur: AMADOU DESIRE

Matricule: 17T354

Est inscrit(e) au cycle de : MASTER II (2018-2019)

Spécialité : MARGINALITE, STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET MONDIALISATION

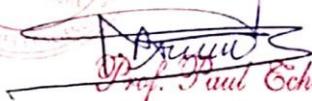
Et prépare une thèse sur le sujet: MIGRATION ET INTEGRATION SOCIO-
ECONOMIQUE DES REFUGIES DANS LE CAMP DE MINAWAO (MAYO-
TSANAGA, EXTREME-NORD, CAMEROUN)

A cet égard, je prie toutes les personnes ressources et tous les organismes sollicités de lui réserver un bon accueil et de lui apporter toute l'aide nécessaire à la réussite de cette recherche dont la contribution à l'appui au développement ne fait pas de doute.

Fait à Yaoundé le 10 JUL 2019



LE CHIEF DE DEPARTEMENT



Prof. Paul Tchawa
HDR de Géographie
Université de Bordeaux 3

ANNEXE IV

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME - NORD

SERVICES DU GOUVERNEUR

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FAR NORTH REGION

GOVERNOR'S OFFICE

GENERAL SECRETARIAT

ADMINISTRATIVE
AND LEGAL AFFAIRS DIVISION

AUTORISATION DE CONSULTATION DES ARCHIVES

N° 00000411 /ACA/K/SG/DAAJ.

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua soussigné, autorise **Monsieur AMADOU DESIRE**, Etudiant en Master II, option : Géographie de l'Université de Yaoundé I, à mener les enquêtes dans l'Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, dans le cadre de ses travaux de terrain en vue de la rédaction de son mémoire qui porte sur : « intégration socio-économique des réfugiés et implications dans le développement de l'Arrondissement de Mokolo », pour la période allant du 07 décembre 2019 au 07 mai 2020, soit six (06) mois.

En foi de quoi, la présente autorisation est établie et délivrée pour servir et valoir ce que de droit./-

Ampliations :

- MINESUP/Ydé ;
- Recteur/YDE I ;
- Préfet MT ;
- Sous-Préfet Mokolo ;
- Intéressé ;
- Dossier ;
- Chrono/Archives.



ANNEXE V

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME – NORD

SERVICES DU GOUVERNEUR

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

N° 000159 /L/K/SG/DAAJ



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

GOVERNOR'S OFFICE

GENERAL SECRETARIAT

ADMINISTRATIVE
AND LEGAL AFFAIRS DIVISION

Maroua, le 08 MARS 2021

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord
-MAROUA-

A

Monsieur AMADOU DESIRE, étudiant à l'Université de
Yaoundé I.

Tél. : 699 70 01 71 / 672 78 82 29

Réf. : V/L du 04 mars 2021

Objet : A/S demande d'une autorisation de recherche.

Monsieur,

Comme suite à votre correspondance citée en référence,
relative à l'affaire susvisée,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il m'a été
agréable de répondre favorablement à votre sollicitation.

Vous voudrez bien prendre l'attache du Préfet du
Département du Mayo-Tsanaga à cette fin.

Veillez croire, Monsieur, en l'assurance de ma
considération distinguée./-

Le Gouverneur,



TABLE DES MATIERES

DÉDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES PHOTOS ET PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES	vii
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	ix
RESUME	xi
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION GENERALE	1
0.1 Introduction.....	1
02. Contexte et justification de l'étude	2
0.2.1. Contexte de l'étude	2
02.2. Justification du choix du sujet.....	3
03. Délimitation d'étude	4
03.1. Délimitation thématique.....	4
03.2. Délimitation Temporelle.....	5
03.3. Délimitation spatiale	5
04. Revue de la littérature	7
04.1. Approche basée sur les causes des déplacements forcées	7
04.2. Approche basée sur l'insertion des réfugiés	10
04.3. Approche basée sur les impacts des réfugiés sur le développement de leurs pays d'accueil.....	12
05. Problématique	14
06. QUESTIONS DE RECHERCHE	16
06.1. Question principale	16

06.2. Questions spécifiques.....	16
07. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	17
07.1. Cadre conceptuel.....	17
08. Opérationnalisation des variables	21
08.1. Variable indépendante	21
08.2. Variable dépendante.....	23
09. Cadre théorique de l'étude	24
09.1. Théorie de la migration : la théorie push pull de Lee Everett (1966).....	24
09.2. Théorie de la pyramide des besoins d'Abraham Maslow (1954)	25
010. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	28
010.1. Objectif principal	28
010.2. Objectifs secondaires	28
011. HYPOTHESES DE LA RECHERCHE.....	28
011.1. Hypothèse principale	28
011.2. Hypothèses secondaires	28
012.1. Méthodes de collection de donnée	30
012.1.1. Collecte des données de source secondaire	30
012.1.1.1. Recherche documentaire	30
012.1.2. Collecte de données de source primaire.....	30
012.2. Traitement des données.....	34
012.3. Difficultés rencontrées	37
012.4. Présentation du plan de ce travail	37
CHAPITRE I : REFUGIES DU CAMP DE MINAWAO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO : Origines des réfugiés, causes et voies et moyens de leurs déplacements.	39
Introduction.....	39
I.1. Cadre géographique de Minawao	39

I.1.1. Caractéristiques climatiques	39
I.1.2. Le relief et les sols	39
I.1.3. Formations végétales	41
I.1.4. Hydrographie et zones humides	41
I.2. Présentation du camp de Minawao	41
I.2.1. Les infrastructures existantes dans le camp et les acteurs intervenants dans la prise en charge des réfugiés.....	44
I.2.1.1. Les infrastructures existantes dans le camp.....	44
I.2.1.2. Les acteurs humanitaires présents au camp des réfugiés de Minawao.....	45
I.2.1.3. Les organisations communautaires.....	47
I.3. La taille et la structure par sexe et par âge de la population réfugié du camp de Minawao	47
I.3.1. La taille de la population des réfugiés du camp de Minawao	47
I.3.2. Une population jeunes à dominance féminine	47
I.4. La situation matrimoniale des réfugiés.....	48
I.5. Situation d'activité des réfugiés dans leur pays d'accueil.....	49
I.6. Origines des réfugiés et causes de leur déplacement.....	50
I.6.1. Etats d'origines des réfugiés.....	51
I.6.2. Causes de déplacement des réfugiés.....	52
I.7. Historique du phénomène de Boko Haram.....	52
I.8. Les troubles causés par le phénomène de Boko Haram	53
I.9. Tendance de migration des réfugiés en direction du camp de Minawao.....	59
I.10. Raison du choix du Cameroun comme pays d'asile.....	59
I.10.1. La stabilité politique du Cameroun par rapport aux autres pays de sa sous-région ...	60
I.10.2. La proximité géographique et linguistique	60
I.10.3. Les atouts économiques du Cameroun	61
I.11. Itinéraires migratoires et moyens de déplacement des réfugiés	62

I.11.1. Les voies de déplacement de populations réfugiées.....	62
I.11.2. Les moyens de déplacements utilisés par les réfugiés.....	63
Conclusion	64
CHAPITRE II : INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES REFUGIES DU CAMP DE MINAWAO	66
Introduction.....	66
II.1. Insertion économique des réfugiés du camp de Minawao à travers les activités génératrices de revenus	66
II.1.1. Une agriculture basée sur une culture vivrière.....	68
II.1.2. Élevage.....	69
II.1.3. Le commerce.....	72
II.1.4. Le commerce transfrontalier pratiqué par les réfugiés.....	75
II.1.5. Autres petits métiers.....	76
II.2. Appui du HCR dans le processus d'autonomisation des réfugiés au travers des ateliers de formation	77
II.3. Insertion sociale des réfugiés du camp de Minawao.....	80
II.3.1. Accès aux services de bases par les réfugiés.....	80
II.3.1.1. Accès aux services de santé adéquats	80
II.3.1.2. Accès à l'éducation	81
II.3.1.3. Accès à l'eau potable.....	82
II.4. L'insertion des réfugiés par le moyen des mariages mixtes.....	83
II.5. Echanges commerciaux vectrices de liens sociaux entre réfugiés et hôtes.....	84
Conclusion	84
CHAPITRE III: IMPACTS DES ACTIVITES DES REFUGIES SUR LE DEVELOPPEMENT DE LEUR MILIEU D'ACCUEIL	86
Introduction.....	86
III.1. Les impacts directs de l'immigration des réfugiés au développement de leur milieu d'accueil.....	87

III.1.1. Impacts socio-culturels	88
III.1.2. Contribution des réfugiés à la sécurité alimentaire.....	88
III.1.3. La main d'œuvre pour les locaux.....	89
III.2. L'apport indirect des réfugiés dans le développement de la localité d'accueil	89
III.2. Le développement des activités socio-économiques	89
III.2.1. Les échanges commerciaux en entres les réfugiés et la population hôte.....	89
III.2.3. Les actions menées par des ONG en place	94
III.3. Les impacts négatifs les plus retentis des activités des réfugiés dans leur milieu d'accueil.....	95
III.3.1. Pression sur les ressources naturelles	96
III.3.1.1. Pression au niveau des terres	96
III.3.1.2. Pression sur la ressource en eau et bois de chauffe	96
III.3.2. La problématique de l'insécurité exacerbée par la présence des réfugiés	97
III.3.3. Impacts environnementaux de l'arrivé des réfugiés à Minawao	97
Conclusion	102
CHAPITRE IV : DIFFICULTES ET PERSPECTIVES A L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES REFUGIES	104
Introduction.....	104
IV.1. Difficultés liées à l'insertion sociale par les réfugiés du camp de Minawao.....	104
IV.1.1. La crise de cohabitation entre réfugié et communauté hôte	104
IV.1.2. La problématique d'accès à l'eau potable	105
IV.1.3. Difficultés liées aux soins de santé.....	107
IV.1.4. Sur le plan éducatif.....	108
IV.2. Difficultés liées à l'insertion économique	109
IV.2.1. Contraintes liées à l'activité commerciale.....	109
IV.2.2. Contraintes liées à activité agricole	110
IV.2.2.1. Difficultés d'accès aux terres cultivables par les réfugiés.....	110

IV.2.2.2. L'insuffisance des moyens de production	111
IV.2.2.3. Problèmes liés à la dynamique du climat	112
IV.3. Contraintes liées à l'activité pastorale	113
IV.5. Les difficultés liées au retard d'acquisition des matériels de travail	114
IV.6. Les stratégies innovantes des ONG et des réfugiés pour renforcer la cohabitation entre réfugié et hôte et atténuer les dégâts causés par les activités des réfugiés dans la localité d'accueil.....	114
IV.6.2. La stratégie de lutte contre l'impact environnemental à Minawao.....	116
IV.6.2.1. Le reboisement au camp des réfugiés de Minawao	117
IV.6.2.2. Les réfugiés du camp de Minawao initiés à la fabrication de briquettes écologiques et des foyers améliorés.....	119
IV.6.2.2.1. Briquette écologique comme source d'énergie pour les ménages à Minawao ..	119
IV.6.2.2.2. Utilisation des foyers améliorés pour la réduction de la consommation abusive du bois de chauffe	120
CONCLUSION GENERALE	122
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE	125
ANNEXES.....	130
TABLE DES MATIERES	148